

# Provence Généalogie

Bulletin des Associations Généalogiques des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse



Illustration: Denis Goussier 01 91 36 34 00

Centre Généalogique du Midi-Provence

Parution depuis 1970 - Mars 2017 - Numéro 183

N° ISSN : 1169 - 1808

# PROVENCE GÉNÉALOGIE

Nous attendons de nos adhérents qu'ils nous fassent parvenir des notes et articles permettant d'alimenter la revue.

Par ailleurs, toutes les réactions aux articles passés sont les bienvenues pour la rubrique « Courrier des lecteurs ».

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des articles est soumise à l'autorisation de l'auteur et de « Provence Généalogie ». Pour toute réclamation, s'adresser au C.G.M.P.

## RAPPEL

Si vous n'avez pas reçu « Provence Généalogie »

- du 1<sup>er</sup> trimestre avant mai ;
- du 2<sup>e</sup> trimestre avant août ;
- du 3<sup>e</sup> trimestre avant novembre ;
- du 4<sup>e</sup> trimestre avant février ;

Veuillez le signaler au président de votre association.

## COMITÉ DE RÉDACTION

|                 |                    |
|-----------------|--------------------|
| Éliane BÉGUOIN  | Christian GRONLIER |
| Pierre BIANCO   | † Christian JANNET |
| Jacques BLANC   | Catherine MERCIER  |
| Georges REYNAUD | Anne-Marie RUBINO  |

Paléographie Sandy-Pascal ANDRIANT

Questions-Réponses Bernard GUIZ

Revue des Revues Colette CHAPOIX

P.A.O. Sébastien AVY

## PROVENCE GÉNÉALOGIE

Publication trimestrielle éditée par le Centre  
Généalogique du Midi-Provence  
Diffusion nationale et outre-mer (association loi 1901)  
Archives et Bibliothèque départementales Gaston-  
Defferre, 18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03  
Date dépôt légal : janvier 2017  
N° ISSN : 1169 - 1808  
Directeur de publication : Éliane BÉGUOIN  
Responsable de la rédaction : Georges REYNAUD  
Imprimeur : Omnicoloris - imprimeur à Marseille  
107, boulevard Jeanne-d'Arc, 13005 Marseille  
Tél. : 04.91.36.54.00  
Courriel : devis@omnicoloris.fr  
Prix du numéro : 6 euro

## Le Sommaire

|   |    |
|---|----|
| <u>ÉDITORIAL</u>  | 1  |
| <u>LE CGMP ET LES ASSOCIATIONS</u>  |    |
| CGMP  | 2  |
| Nos Peines  | 4  |
| Vos associations  | 6  |
| Dans vos agendas  | 12 |
| <u>QUESTIONS / RÉPONSES</u>   | 14 |
| <u>NOS ANCÊTRES</u>   |    |
| <i>L'église Saint-Jean de Malte de Marseille<br/>à travers ses actes de catholicité</i> | 20 |
| Georges Reynaud   |    |
| <i>Deux cas de bigamie à Corbara au XIX<sup>e</sup> siècle</i>                          | 27 |
| Henri Brot  |    |
| <u>LA VIE D'AUTREFOIS</u>   |    |
| <i>Un domaine ignoré, Saint-Louis des Baux</i>  | 30 |
| Claudine Luciani  |    |
| <i>Le domaine de Servanes à Mouriers</i>  |    |
| <i>Compléments généalogiques</i>  | 35 |
| Claudine Luciani  |    |
| <i>Histoires à Sigoyer (05)</i>   | 38 |
| Éliane Denante - Michèle Chêne  |    |
| <u>PERSONNAGES ILLUSTRES</u>  |    |
| <i>Jacques Rigaud, dessinateur et graveur</i>   | 43 |
| Georges Reynaud   |    |
| <u>TOUS COUSINS</u>   |    |
| <i>Cousinages Camoin - compléments</i>  | 46 |
| <u>DROITS ET OUTILS</u>   |    |
| <i>Les conditions du mariage</i>  | 47 |
| Sébastien Avy   |    |
| <u>NOUVELLES &amp; RESSOURCES</u>   | 50 |
| <u>PALÉOGRAPHIE</u>   |    |
| <i>Les signes tironiens : ber-, ter-, ver-</i>  | 52 |
| <u>COURRIER DES LECTEURS</u>  | 54 |
| <u>À LIRE</u>   | 56 |
| <u>LA REVUE DES REVUES</u>  | 58 |
| <u>TABLES DES MATIÈRES 2016</u>   | 60 |

## Et si nous donnions un socle à nos ascendances ?

Nous ne saurions entamer cette nouvelle année sans vous avoir, au préalable, présenté nos meilleurs vœux pour une belle et douce année 2017. Une année qui, comme les précédentes, sera riche en événements.

Le plus important pour le CGMP, point d'orgue de l'année généalogique, sera la tenue du XXIV<sup>e</sup> Congrès National de Généalogie qui se déroulera du 8 au 10 septembre au Centre des Congrès de la ville du Havre qui nous accueille l'année de la célébration du cinquième anniversaire de sa fondation par François I<sup>er</sup> le 8 octobre 1517.

Et 2017 sera aussi une année fertile en commémorations qui marqueront le centenaire de multiples événements que traversèrent nos aïeux.

D'abord, nos Poilus eurent à se réjouir en apprenant la première intervention sur le sol européen de l'Amérique. Décision qui va s'avérer primordiale et entraîner la fin du conflit. Elle sera suivie par l'entrée en guerre de la Grèce qui vient rejoindre les alliés au moment où la Russie, suite aux secousses de ses deux révolutions, se retire de la coalition en signant un cessez-le-feu séparé avec l'Allemagne. Le front y connaît aussi la terrible bataille du chemin des Dames qui laissera à nos contemporains un traumatisme indélébile. La conquête de Bagdad sur les Ottomans et la prise de Jérusalem auront des conséquences dont nous subissons encore les contrecoups.

Mais, en 1917, d'autres événements, heureusement plus légers, ont marqué l'histoire. Au cœur du mouvement Dada, Guillaume Apollinaire crée le terme de Surréalisme dans le programme du ballet « Parade » d'Éric Satie ; Sigmund Freud énonce le concept du surmoi et Kazimir Malevitch donne son ampleur au Suprématisme en peignant ses premiers « carrés blancs sur fond blanc ». C'est aussi cette année-là que sera enregistré le premier disque de jazz.

Pourquoi nous direz-vous cette longue digression sur une période qui pour des généalogistes est relativement proche ? Pour nous donner l'occasion de revenir sur la phrase qu'Hervé Lemoine, directeur des Archives nationales, vient d'évoquer dans le dernier Flash de la Fédération : « **Un arbre généalogique n'est pas un squelette sans chair, mais au contraire un arbre où nous devons renseigner les biographies et donner vie à nos ancêtres.** »

Cette phrase nous rappelle le conseil que notre ami Vaclusien, Reynold de Sérésin, donnait aux débutants et dont l'Abbé Gueyraud, notre érudit Président, aimait à nous répéter : « **Dans le squelette d'un arbre d'ascendance, le généalogiste doit penser à mettre de la chair autour des os !** »

Une invitation qui n'a jamais été autant d'actualité qu'aujourd'hui où les avancées technologiques nous permettent d'établir en peu de temps les armatures d'une ascendance, qui dans le passé, nous demandaient de nombreuses années. À tel point que souvent, ces listes - de noms, de dates et de lieux - qui naguère nous demandaient un temps fou, décourageant ainsi de nombreux néophytes, aveuglent aujourd'hui nos historiens les plus motivés qui passent leur temps à chercher comment repousser les limites du temps, oubliant de fixer l'histoire la plus accessible : la nôtre. Le prisme de l'Histoire ne restituera jamais la vision que nous avons des événements qui passent. Les livres de raison<sup>1</sup> de nos aïeux nous surprennent souvent à ce sujet.

Voilà un beau programme et un joli souhait à formuler en ce début d'année : écrivons notre propre histoire, celle de nos parents, de nos grands-parents et de notre parentèle ! Donnons un socle solide à nos ascendances et apportons à nos successeurs un témoignage probant de l'époque que nous traversons !

Jean-Marie delli Paoli

<sup>1</sup> Le plus ancien livre de raison qui nous est parvenu serait celui de Jean Blaise, médecin du roi Robert et négociant. Il est conservé aux Archives Municipales de Marseille (1313-1337) - *Wikipédia*.



# CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU MIDI-PROVENCE

Siège social : Archives et Bibliothèque départementales Gaston Defferre,  
18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03  
Correspondance : C.G.M.P. - B.P. 70030 - 13243 Marseille cedex 01  
Courriel : [cgmp.asso@gmail.com](mailto:cgmp.asso@gmail.com)  
Site internet : <http://www.cgmp-provence.org>

Membre de la Fédération Française de Généalogie et de la Fédération Historique de Provence.  
Créé en 1970, le CGMP regroupe les associations de généalogistes de la Provence, du Comtat Venaissin, du Pays Niçois, de la Corse, et de la Drôme Provençale.

## ANCIENS PRÉSIDENTS

† Yvan MALARTE (1970-1982)  
† Paul GUEYRAUD (1982-1986)  
Christiane GRONLIER (2004-2007)  
Éliane BÉGUOIN (1987-2004 et 2007-2014)

## BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque Régionale Yvan-Malarte  
Port-de-Bouc-Généalogie  
Centre culturel Elsa-Triolet  
Rue Charles Nédélec  
13110 Port-de-Bouc  
Horaires d'ouverture :  
⇒ tous les jeudis de 18h00 à 19h30  
⇒ 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 13h30 à 18h30  
⇒ Fermeture lors de la période estivale

## BUREAU

Président honoraire Éliane BÉGUOIN  
Président Jean-Marie DELLI PAOLI  
1<sup>er</sup> vice-président Jean-Paul BERBEYER  
Secrétaire Véronique GENNET  
Trésorier Jean-Pierre BAUX  
Vice-présidents Claude BAROZZI  
Régine BON  
Francel GENAUZEAU  
Marie-Dominique GERMAIN-CIAMIN  
† Christian JANNET  
Christiane PADOVANI  
Guy VENTURINI  
Secrétaire adjoint Claude BAROZZI  
Trésorier adjoint Sébastien AVY

## CORRESPONDANT

Paris  
M. Alain Rossi  
16, rue de l'église  
92200 Neuilly

Une erreur s'étant glissée dans la précédente convocation, nous la diffusons à nouveau.

## CONVOCATION à l'Assemblée Générale Ordinaire du C.G.M.P.

L'assemblée générale ordinaire du C.G.M.P. se tiendra le **samedi 25 mars 2017** à 10 h 00, à Brignoles (83).

### ORDRE DU JOUR

- Rapport moral 2016
- Rapport d'activité 2016
- Rapport financier au 31 décembre 2016
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Budget prévisionnel 2018 *AV*
- Approbation des différents rapports et du budget prévisionnel
- Questions diverses, adressées avant le 20 février 2017.

Cette assemblée générale se déroule en assemblée plénière  
(devant tous les adhérents qui se seront déplacés).

Les décisions seront prises par le seul vote des présidents et membres mandatés de chaque association.

## BON DE COMMANDE

M. Mme Melle Nom ..... Prénom : .....  
(rayer les mentions inutiles)

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Date : .....

Signature :

### SERVICE PUBLICATIONS

Vente exclusivement aux adhérents de la Fédération Française de Généalogie. **Port compris.**

#### PRIX VALABLES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2017

- |                          |       |  |         |
|--------------------------|-------|--|---------|
| <input type="checkbox"/> | Ref 1 | PUYLOUBIER, aspects des siècles passés   | 16,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 2 | GÉNÉALOGIE ET TEXTES ANCIENS, de Georges TÊTE  | 19,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 3 | PROVENÇAUX ILLUSTRES   | 26,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 5 | RÉPERTOIRE TOPONYMIQUE DE LA FRANCE AU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE<br>d'après les levés de CASSINI (Région PACA)           | 40,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 7 | cédérom DICTIONNAIRE DES NOMS DE FAMILLES - 2 <sup>e</sup> édition CGMP  | 12,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 8 | cédérom Actes du XXII <sup>e</sup> Congrès National de Généalogie, format PDF  | 12,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 9 | Revue Provence Généalogie<br>Les « <b>Provence-Généalogie</b> » anciens sont en vente dans la limite des disponibilités. | 6,00 €  |

*Pour toute commande vous adresser au CGMP - BP 70030 - 13243 Marseille cedex 01*



### Les Actes du Congrès

Vous trouverez sur ce cédérom l'intégralité des textes des conférences du XXII<sup>e</sup> Congrès National de Généalogie – Marseille 2013.

Imprimer uniquement la conférence de votre choix, ou lisez l'intégralité sur votre tablette numérique.

240 pages, couleur, format PDF

**12 euro (port compris)**

## Christian Jannet

(1944 † 2017)

*Infatigable défenseur de la langue française*



C'est une nouvelle disparition qui vient endeuiller le monde généalogique provençal, celle de notre ami Christian Jannet, président en exercice de l'AG13.

Sa volonté et son courage nous avaient fait oublier la terrible lutte qu'il avait engagée depuis des années avec la maladie, tant son activité à nos côtés était dynamique et généreuse.

Artisan de la réussite de nos Journées Régionales à Gréoux-les-Bains il y a quelques mois et du Conseil d'Administration de l'Association Généalogique des Bouches du Rhône qu'il présidait encore avec vigueur à Venelles en novembre dernier, rien ne semblait devoir l'arrêter.

Christian, dont l'année 2017 devait marquer le quarantième anniversaire de son adhésion à cette association qui lui était si chère. Quarante ans de fidélité et de dévouement durant lesquels, mettant en application sa pédagogie d'enseignant, l'entraide ne fut jamais un vain mot pour lui.

Durant toutes ses années, sa sympathie, sa diplomatie, le calme et la pondération de ses propos, furent autant de qualités précieuses qui contribuèrent à maintenir harmonie et cohérence au sein d'une association quelquefois turbulente.

Il y est élu administrateur le 9 février 2003 et ne tarde pas à prendre des responsabilités en s'impliquant, entre autres, dans le choix, la correction et la mise en pages des articles de notre revue régionale. L'équipe à laquelle il s'intègre s'en trouve bonifiée et profite à « Provence Généalogie » qui devient bientôt un des périodiques les plus remarquables de notre environnement associatif.

Lorsque le président Albert Garaix se retire Christian Jannet nous fait l'honneur d'accepter de présider aux destinées de l'Association Généalogique des Bouches-du-Rhône. Nommé président le 2 juin 2012 il est reconduit dans cette fonction en 2015 pour un mandat de trois ans à échéance de 2018.

Malgré la grande modestie qui l'anime, son dévouement et les services rendus à l'ensemble de la région ne passent pas inaperçus. En 2014 les membres du Conseil de Coordination Régional du CGMP décident à l'unanimité de lui attribuer le Prix Paul Gueyraud *pour service éminent rendu à l'ensemble des généalogistes Provençaux*.

Merci Christian pour tout ce que tu nous as apporté au cours de ces longues années passées à nos côtés. Chacun d'entre nous en gardera longtemps le souvenir, et déjà ta convivialité souriante et ta chaleureuse amitié nous manquent cruellement !

Adieu Cher Christian, repose en Paix.

*Les adhérents de l'Association Généalogique des Bouches-du-Rhône et du Centre Généalogique du Midi-Provence s'associent pour adresser leurs plus sincères condoléances à la famille.*



## Disparition de Marcel Guénot

Aujourd'hui de nombreux généalogistes provençaux sont en deuil. Deux mille adhérents du Centre Généalogique du Midi-Provence dont Marcel Guénot fut un des pionniers ! Le sixantième si on se réfère à la chronologie des adhésions.

Son parcours au sein de nos associations fut loin d'être anodin. Dès le début il se penche sur les structures de nos activités. Il normalise, met en forme, cherche une cohérence dans la présentation de nos travaux avec l'intention d'en tirer le meilleur parti.

Aussitôt qu'apparaît l'outil informatique, Marcel en observe les possibilités et très vite en tire la quintessence. Sa précieuse efficacité est unanimement reconnue. En 1988, l'Association Généalogique des Bouches-du-Rhône lui décerne le prix de l'AG13 dans la catégorie « Entraide Généalogique ». Une mention spéciale précise : « *Attribué pour ses conseils techniques et la coordination des dépouillements des actes de catholicité* ».

Durant des années il travaille sur une base de données informatique riche de tous les actes relevés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec l'intention de la diffuser largement pour en faire profiter tous nos adhérents. Il en résulte une magnifique compilation qu'il baptise Kikandou : « Qui ? Quand ? D'où ? ».

Un peu trop avant-gardiste pour la frilosité des mentalités de l'époque elle n'atteint pas le but espéré. Cependant elle retient l'attention des administrateurs qui, en 1997, lui attribuent le prix « abbé Paul Gueyraud » en reconnaissance de services éminents rendus à l'association. Cet avatar n'enraye pas son inlassable souci d'entraide et son inaltérable volonté.

Marcel Guénot se lance alors dans un énorme travail de levé toponymique des cartes de Cassini. Le recueil qui en résulte trône aujourd'hui en bonne place sur les étagères parisiennes du Centre d'Accueil et de Recherches des Archives nationales (CARAN).

Pour l'ensemble de son œuvre, Éliane Béguoin et Georges Reynaud ont l'honneur de lui remettre, de la part du président Michel Sémentery, la médaille de la Fédération à la suite du XXII<sup>e</sup> Congrès National de Généalogie qui en 2013 se déroule à Marseille.

Voilà en quelques mots pourquoi de très nombreux amis généalogistes sont aujourd'hui en deuil et adressent un vibrant hommage à cet indéfectible ami, se souvenant de ce qu'il a bien voulu nous faire partager et persuadés que son œuvre généreuse restera un modèle pour les générations futures.

*Les adhérents de l'Association Généalogique des Bouches-du-Rhône et du Centre Généalogique du Midi-Provence s'associent pour adresser leurs plus sincères condoléances à la famille.*



## Décès de Jean Destelle

Le Cercle Généalogique 83 nous informe du décès du colonel Jean Destelle. Il fut, avec Bernard Pradeau, le D<sup>r</sup> Ciamin et quelques autres, un des membres fondateurs du Cercle Généalogique du Sud-Est Varois qui deviendra le CGÉNÉA83 lorsque l'association prendra une dimension départementale.

Passionné d'histoire, généalogiste érudit, il contribua au rayonnement de notre science par ses compétences, son inlassable activité associative, son dévouement, et le plaisir qu'il avait à partager le fruit de ses recherches.

C'est ainsi que, dès la création du Cercle, il fut la cheville ouvrière du bulletin du CGSEV et qu'il partagea ses connaissances paléographiques en se chargeant de relever les B.M.S. les plus anciens de la ville de Fréjus et fut le premier à dispenser des cours de paléographie au sein de l'association.

*Le Cercle Généalogique 83 et le Centre Généalogique du Midi-Provence lui en sont profondément reconnaissants et présentent leurs condoléances à sa famille et à ses amis.*

# Vos associations



## CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES ALPES-DE- HAUTE-PROVENCE

Maison des Associations  
209, Boulevard de Temps-perdu  
04100 Manosque

Courriel :  
genealogie04@orange.fr  
Internet : <http://www.gene04.fr>

### ■ Permanences

Samedi de 14h à 17h

### ■ Paléographie

1<sup>er</sup> vendredi du mois

Base de données sur Généabank et Bigenot

Notre Assemblée Générale s'est tenue le dimanche 12 février 2017 à Manosque dans la salle des Tilleuls. Elle a débuté à 10 heures 15. Le président Jean-Paul Berbeyer a tenu tout d'abord à remercier Jean-Marie delli Paoli, président du C.G.M.P. pour sa présence ainsi qu'Éliane Béguoin, président d'honneur du C.G.M.P., pour sa fidélité à nos réunions. Jean-Paul Berbeyer a également remercié les nombreux adhérents qui, lors du renouvellement de leur adhésion, l'ont chargé de vous transmettre leurs amitiés, leurs vœux et leurs regrets de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui. Qu'ils en soient bien remerciés. Près de 70 membres étaient présents.

Avant de commencer l'assemblée générale proprement dite, nous avons eu une pensée pour ceux qui, autour de nous, nous ont quittés : Jean et Jeannine Bernard, Pascal Delrieu, Josyane Grilli.

### Rapport moral et rapport d'activité

Notre association poursuit les objectifs fixés par les statuts, à savoir la poursuite des travaux de relevés systématiques favorisant ainsi les contacts et les échanges mutuels, la mise en commun de ces travaux et leur diffusion.

Nos travaux de relevés mobilisent de nombreuses personnes (celles et ceux qui lisent et transcrivent, celles et ceux qui saisissent les données sur l'ordinateur, celles et ceux qui relisent et vérifient voire corrigent les coquilles et celle qui met en page) sans oublier celles et ceux qui photographient les registres des notaires pour plus de facilité à transcrire et pour « stocker » ces actes qui pourront être communiqués aux adhérents qui en feront la demande. Les résultats sont diffusés soit sur Généabank et Bigenot, soit sur relevé papier pour consultation à notre permanence.

Notre association comptait cette année 216 adhérents. Stabilité donc en ce qui concerne les adhésions :

une quinzaine de nouveaux adhérents sont venus compenser les non-renouvellements ou les démissions.

### Activités de notre Association

Rappelons que les permanences se tiennent tous les samedis après-midi (à l'exception des jours de fêtes, veilles de fêtes et jours de neige !) ce qui a fait 45 samedis pour l'année 2016. Le conseil d'administration s'est réuni 3 fois et les membres délégués au CCR se sont rendus ou se sont fait représenter aux réunions, à Manosque le 27 février, à Gap le 23 avril ainsi qu'à l'assemblée générale du CGMP, à Salon le 11 juin et à Gréoux lors des journées régionales.

- Le 4 mars, sous la houlette d'Alain Agnel, nous investissons l'Hôtel de Caumont pour découvrir les collections des Princes de Liechtenstein et l'après-midi nous continuons notre visite dans les rues aixoises, partagés en deux groupes car nous étions une bonne quarantaine !

- Le 31 juillet nous prenons la route de Blieux, non de Barême et de Clumanc. Visite très intéressante du musée de la distillerie de lavande suivi d'un repas à Saint Jacques où au bout d'une petite route nous découvrons un bon petit restaurant dont le canard était la spécialité. Nous terminions notre journée sous la conduite de Laurence Pesce et Geneviève Molling du Patrimoine de Clumanc, nous visitons l'église Notre Dame avec remise des relevés au représentant de la Mairie, puis nous nous dirigeons vers le château, découvrons le magnifique paysage et déambulons dans un des nombreux hameaux de Clumanc.

- Le 3 septembre nous répondons à l'invitation de l'AGHA et nous nous retrouvons à Savines-le-Lac. Superbe journée au bord du lac : conférence sur l'histoire du village, de la création du barrage et des conséquences que cela a occasionnées. Après le repas, découverte du village, de l'architecture « étonnante » des bâtiments publics et de l'église.

- 13 et 14 octobre : Journées Régionales de Généalogie au Centre des congrès de Gréoux. Plus de 600 personnes sont venues et ont ainsi récompensé le travail des bénévoles. Quinze Stands pour les associations généalogiques de la région (et même de la Corrèze), deux conférences à l'intérieur du Centre des congrès et une visite-conférence au château. La grande majorité des participants a été très satisfaite de l'espace, de l'accueil et des conditions de « travail ». Un grand merci à Alain qui avait fait une très belle affiche, qui s'est occupé des conférences et des conférenciers. Merci Alain pour ta disponibilité, ton efficacité lors de cette manifestation. Un grand merci aussi à M. et M<sup>me</sup> Patero qui nous ont facilité les contacts avec la Mairie et les responsables du centre des Congrès et permis aussi de faire des économies quant à la location de la salle, ce qui est appréciable !!

Rappelons que le vendredi après-midi quelques membres se retrouvent au local pour travailler ; les cours de paléographie y sont assurés le premier vendredi du mois.

**Généabank et Bigenet** : Alimentés par Jean-Pierre Baux (que l'on remercie pour cette tâche énorme), ces 2 sites disposent maintenant de 1 762 872 données des Alpes-de-Haute-Provence.

Un grand merci encore à Reine, Paulette, Danièle, Monique, Laure, Jacqueline, Chantal, Magali, Annie, Dédée, Sylvette, Rolande, Alain, John, Jean Pierre, Guy, Jean Louis, Pierre pour tout le temps passé pour la généalogie.

### Rapport financier

La lecture du rapport financier présentée par Andrée Laugier, trésorière du CGAHP, a montré que les finances de notre association étaient saines. Notre trésorière a été félicitée pour son excellente gestion. Les trois rapports ont été approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### PROJETS POUR 2017

- Poursuite des relevés notariaux : en cours Puimoisson, Villeneuve, Thorame et Annot, et de l'État civil du XIX<sup>e</sup> siècle.
- Participation au Congrès National de Généalogie au Havre en septembre 2017.
- Les journées de printemps et d'été, qui sont encore à finaliser : différentes pistes (les Archives Départementales du Var à Draguignan, Simiane et Carniol Valsainte cet été...)
- Participation du CGAHP au Forum de généalogie mis en place par le CGMP (libre à chaque adhérent de s'y inscrire).

### ÉLECTION DES MEMBRES RENOUEVABLES

Sont renouvelables les membres suivants : Alain Agnel-Giacomoni (qui ne souhaite pas se représenter), Christiane de Luna, Jean Févat, Monique Rabanin, Alain Provens . Ils ont tous été réélus à l'unanimité pour les 3 ans à venir.

La séance a été levée vers 11 heures 45. Nous nous sommes ensuite retrouvés pour le déjeuner au restaurant « Le Cassandra », puis, vers 15 heures nous avons regagné la salle des Tilleuls pour assister à la conférence de M. Louis Plantier qui, par son érudition ainsi que par la qualité de sa présentation s'appuyant sur un très beau diaporama, nous a offert une agréable visite de plusieurs des nombreuses fontaines de Provence. Nous l'en remercions vivement.



19, rue de France  
05000 Gap

# Association de Généalogie des Hautes-Alpes

Tél : 04 92 51 99 63

Courriel : [postmaster@agha.fr](mailto:postmaster@agha.fr)

Internet : <http://www.agha.fr/>

### ■ Permanences

vendredi de 14h à 18h

Bases de données sur le site de l'association,  
Généabank et Bigenet

L'AGHA a tenu son AG le 28 janvier dernier en présence de Jean-Marie Delli Paoli, président du CGMP, M<sup>me</sup> Eynaud représentant M. le Maire de Gap, M<sup>me</sup> Catholicot représentant M<sup>me</sup> Faure de l'Office Municipal de la Culture et Edwige Febvre des Archives départementales des Hautes-Alpes.

Ce sont 35 adhérents qui se sont déplacés, certains venant de très loin (Courbevoie, Marseille, Cabriès...), et 78 représentés.

Et bien sûr, nous avons eu une pensée particulière pour nos disparus : M<sup>lle</sup> Abeil (2<sup>e</sup> personne à avoir cotisé au CGMP, il y a 41 ans, avant même la création de l'AGHA). M. Paul Prat, et M. Bégou, et les travaux considérables qu'ils ont laissés à l'association : leur souvenir restera longtemps dans la mémoire de beaucoup d'entre nous. M<sup>me</sup> et M. Bernard, décédés tragiquement lors d'un accident de la route en janvier 2016. Adhérents dans le 04, lui l'était aussi chez nous. Même si je déborde sur l'année 2017, Michel Pourroy, parti il y a tout juste 15 jours, beaucoup ici le connaissait et l'appréciait. Enfin, M<sup>me</sup> Playoust non pas adhérente, mais figure emblématique des archives et du patrimoine. Aussi, bien sûr, tous nos adhérents dont le décès a pu nous échapper, et ceux qui ont perdu un proche : que les familles nous excusent de ne pouvoir les nommer. Les différents rapports ont été votés à l'unanimité.

Edwige Febvre a accepté de venir expliquer le partenariat qui lie l'AGHA aux Archives départementales, en l'absence de son directeur, Gaël Chenard, parti vers d'autres horizons de travail. Nous avons grand plaisir, désormais à travailler avec elle en attendant la nomination d'un autre directeur avec lequel nous souhaitons la même collaboration et la même écoute.

L'AG a été suivie d'un repas auquel 33 personnes ont participé, puis d'une exposition au centre diocésain de Gap, commentée par l'archiviste M. Biarnais concernant les 900 ans de la fondation de la Chartreuse de Durbon.

L'agenda 2017 s'annonce déjà bien dense :

- Continuer les actions engagées notamment les relevés BMS
- Faire vivre notre convention avec les AD en proposant d'autres relevés de notaires.

# Association généalogique des Hautes-Alpes

GAP

L'association généalogique des Hautes-Alpes tenait son assemblée générale, samedi matin, au Pavillon Carina à Gap. Un rassemblement en présence de Raymonde Eynaud, adjointe municipale de Gap en charge des traditions et du patrimoine local, et de plusieurs partenaires de l'association : Pays Gavot, office municipal de la culture, archives départementales, Amac des Hautes-Alpes... « Ces quinze mois de présidence à la tête de l'association ont été riches, variés, non sans difficultés », a souligné Régine Bon, la présidente. En 2016, cette dernière a été très active quant à la réalisation de ses missions patrimoniales : journées "découverte" de la généalogie à Chorges et Savines-le-Lac, cours à la structure gapençaise de l'UTL, séances de déchiffrement de textes anciens... La mairie de Savines a remis à l'association la médaille



L'association généalogique des Hautes-Alpes tenait son assemblée générale, samedi matin au Pavillon Carina.

d'honneur de la ville. Ce fut un grand moment de l'année », a expliqué Régine Bon. Une année marquée également par une convention signée avec les archives départementales, « un très bel outil qui va nous permettre de travailler encore de

avantage et de mutualiser nos documents sur le site internet des archives », s'est réjouie la présidente.

### De nouveaux logiciels pour renseigner les adhérents

« Nous nous sommes également efforcés d'innover en matière de communication. Un travail a été réalisé sur le logo de l'association et en interne sur notre fonctionnement informatique. Nous utilisons de nouveaux logiciels pour renseigner les adhérents », complète Régine

Bon. Le nombre d'adhérents a augmenté passant de 217 à 249, entre 2015 et 2016, « signe de la bonne santé de la structure car malgré Internet, les gens ont encore besoins de conseils concrets pour établir leur généalogie ». Un remerciement a été apporté à tous les bénévoles et aux institutions « pour leur soutien » et sans qui « l'association ne pourrait continuer ».

### Deux membres d'honneur

En 2016, les comptes financiers sont à l'équilibre.

Par ailleurs, deux de ses membres, Pierre Feure et Jean-Claude Bermond ont été intronisés membres d'honneur pour la qualité de leur investissement depuis sa création, en 1984. Enfin les rapports financiers, moraux et d'activités ont été votés à l'unanimité.

**Association généalogique des Hautes-Alpes, 19 rue de France à Gap ouverture le vendredi après-midi de 14 heures à 18 heures.**

Tél. 04 92 51 99 63. Site internet : [www.agha.fr](http://www.agha.fr)

- Prévoir davantage de remises de relevés aux communes concernées. Difficultés en raison des élections ?
- Faire vivre notre site : La base bien sûr mais également les autres pages, en particulier la page d'accueil.
- Pérenniser les partenariats (UTL, OMC, Société d'Etudes, assos diverses ...) éventuellement en développer d'autres ? (Pays Gavot)

### Nouveautés

Continuer la paléographie. Commencer l'envoi des textes par mail à tous ceux qui sont intéressés.

Bientôt les documents de la bibliothèque seront en ligne avec possibilité de réserver l'ouvrage ou savoir s'il est déjà sorti.

Faciliter les recherches en Italie. Se rapprocher des associations italiennes et se constituer un espace documentation au local pour ces recherches.

### Répondre aux invitations déjà nombreuses:

- Max Tiano propose une journée à Réallon avec repas, le samedi 27 mai.
- J.P. Métailler et Giuliana proposent une journée de généalogie à Aspres sur Buech le 8 juillet.

- Sylvain Athenour propose de nous associer à ses cousinades dans le Champsaur le 16 juillet
- Un projet en étude avec les mormons, y donnerons-nous suite ?
- L'association des Vaudois de Freissinières a également parlé d'une journée de généalogie qu'ils organiseraient en juillet?
- La rencontre 04/05 pourrait avoir lieu à Sisteron à l'automne. Dates (17 et 24 septembre) à revoir car :
- journées du patrimoine les 16 et 17 septembre : participer et anticiper le travail sur le thème donné sous forme d'expos par ex. Cette année : « héritage du pouvoir ».
- Forum de l'OMC le 24 septembre.
- L'association cartophile souhaite nous inviter à leur journée d'exposition pour exposer notre travail. Date non définie
- Peut-être d'autres à venir ?

Régional et national : Participer aux CCR (Conseil de Concertation Régional) et au congrès du Havre : avec un travail en perspective par rapport à la visite prévue des bâtiments de la liqueur Bénédictine à Fécamp puisque nous pourrions mettre deux haut-alpins à l'honneur.

Autre grand projet envisagé, mais rencontrant de grosses difficultés : se faire reconnaître d'utilité publique, or un budget de 46 000 € est nécessaire et c'est loin d'être le cas. Question : serait-ce possible au niveau du CGMP ?



## Cercle Généalogique de la Drôme provençale

Maison des Services Publics,  
3<sup>e</sup> étage Nord,  
1, avenue Saint-Martin,  
26200 Montélimar

Tél : 04.75.51.22.03  
Courriel : [cgdp@wanadoo.fr](mailto:cgdp@wanadoo.fr)  
Internet : <http://www.genea26provence.com>

### ■ Permanences

mardi de 10h à 17h  
1<sup>er</sup> samedi de 10h à 17h

Bases de données sur le site de l'association,  
Généabank et Bigenet



## Cercle d'Entraide Généalogique des Alpes-Maritimes et d'Ailleurs

707, chemin du Camouyer  
cidex 406  
06333 Roquefort-les-Pins

Courriel : [contact@cegama.org](mailto:contact@cegama.org)  
Internet : <http://www.cegama.org>

### ■ Permanences

Maison des Associations de Roquefort-les-Pins  
2<sup>e</sup> jeudi à partir de 18h

Bases de données sur Généabank et Bigenet



## Cercle Généalogique 83

Villa « les Myrtes »  
avenue du Parc des Myrtes  
83700 Saint-Raphaël

Tél :  
Courriel : [cgenea83@free.fr](mailto:cgenea83@free.fr)  
Internet : <http://cgenea83.free.fr>

■ Permanences : Saint-Raphaël  
2<sup>e</sup> jeudi de 14h30 à 17h  
4<sup>e</sup> samedi de 14h30 à 17h

■ cours de paléographie : Saint-Raphaël  
3<sup>e</sup> jeudi de 14h30 à 17h00

■ Permanences : Draguignan - Salle des Archives  
départementales  
4<sup>e</sup> jeudi de 14h30 à 16h30

Bases de données sur le site de l'association  
et Généabank



## Recherches sur l'Histoire des Familles Corses

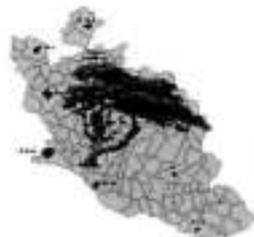
Maison de la Corse  
69, rue Sylvabelle  
13006 Marseille

Tél : 06 20 02 20 02  
Courriel : [rhfc.corsica@gmail.com](mailto:rhfc.corsica@gmail.com)  
Internet : <http://genealogie-rhfc.fr/>

### ■ Permanences

lundi de 14h30 à 17h

Bases de données sur le site de l'association



## Cercle Généalogique de Vaucluse

École Sixte-Isnard  
31ter, avenue de la Trillade  
84000 Avignon

Courriel : [courriel.cgvaocluse@gmail.com](mailto:courriel.cgvaocluse@gmail.com)  
Internet : <http://www.cgvaocluse.org/>

### ■ Permanences

**Avignon** - École Sixte-Isnard, 31ter, avenue de la Trillade  
- mercredi de 13h30 à 18h  
- dernier samedi du mois de 13h30 à 17h00

**Bonnieux** - 12 Rue des Pénitents  
- 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi de 14h30 à 16h30  
- 1<sup>er</sup> vendredi du mois  
- 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois, atelier « généalogie et informatique »

**Pernes-les-Fontaines** - Centre Culturel des Augustins, place Louis Giraud  
- lundi de 14h00 à 16h00

Bases de données sur le site de l'association,  
Généabank et Bigenet.



# Association Génomique des Bouches-du-Rhône

194, rue Abbé de l'Épée  
13005 Marseille

Tél : 04.96.12.49.93  
Courriel : [agbdr@wanadoo.fr](mailto:agbdr@wanadoo.fr)  
Internet : <http://www.ag13.org>

## n Permanences

**Aix-en-Provence** - Vendredi de 17h à 19h  
Le Ligourès, 16 pl. Romée de Villeneuve  
Jacques Raffi - 06.71.11.45.97 -  
[jacques.raffi@orange.fr](mailto:jacques.raffi@orange.fr)

**Aubagne** - 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi de 17h à 19h  
24, rue du Jeu de ballon  
Bernard Guis - 04.42.03.83.26 - [bernard.guis@wanadoo.fr](mailto:bernard.guis@wanadoo.fr)

**Allauch-Château-Gombert** - 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi de 14h à 17h30  
Foyer des Anciens, le Logis Neuf  
Jacqueline Astier - 04.91.68.43.98 - [jacastier@wanadoo.fr](mailto:jacastier@wanadoo.fr)

**Châteauneuf-lès-Martigues** - 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi de 15h30 à 18h  
Maison des Associations, place Bellot  
Andrée Gombert - 04.42.79.82.54 - [andreegombert@wanadoo.fr](mailto:andreegombert@wanadoo.fr)

**Eyguières** - Centre Culturel, rue Bel Air  
Marie-Françoise Buis - 04.90.57.97.63 -  
[lescheminsdupatrimoine@yahoo.fr](mailto:lescheminsdupatrimoine@yahoo.fr)  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi de 15h00 à 19h  
Cours de Paléographie, 1<sup>er</sup> mardi de 17h à 18h30

**La Ciotat** - Archives, rond-point des messageries maritimes  
Thierry Mabilly - 04.42.08.88.00 - [archives@mairie-laciotat.fr](mailto:archives@mairie-laciotat.fr)  
Du lundi au vendredi de 14h à 17h

## Les Pennes-Mirabeau

Le CALM, centre Jean Giono, chemin de Val Sec, La Gavotte  
Jean-Claude Barbier - 06.35.44.07.06  
Patricia Miceli - 06.31.32.26.53 -  
[ag13.lespennesmirabeau@gmail.com](mailto:ag13.lespennesmirabeau@gmail.com)  
lundi de 14h à 17h

**Marseille** - siège administratif  
194, rue Abbé de l'Épée, 13005 Marseille  
Tél. 04.96.12.49.93  
lundi de 14h30 à 18h

**Port-de-Bouc** - Centre Elsa Triolet, Bd Charles Nédélec  
Henri Girard - 04.42.86.02.97 - [girard.henri@wanadoo.fr](mailto:girard.henri@wanadoo.fr)  
jeudi de 18h00 à 19h30  
3<sup>e</sup> samedi de 13h30 à 18h30

## Salon-de-Provence

Maison de la vie associative, rue André-Marie Ampère  
Albert Galmard - 04.42.74.08.82 - [albert.galmard@orange.fr](mailto:albert.galmard@orange.fr)  
2<sup>e</sup> jeudi 14h30 à 18h, avec cours de paléographie

**Venelles** - Le Triboulet, 9 impasse de La Roberte  
Michèle Laurin - 04.42.54.02.07 - [geneavenelles@gmail.com](mailto:geneavenelles@gmail.com)  
3<sup>e</sup> samedi de 14h à 19h

Bases de données sur le site de l'association,  
Généabank et Bigenot

## Idée cadeau !

Vous cherchez une idée de cadeau pour vos fêtes de famille, pour le départ en retraite de votre collègue de travail ... Ne cherchez plus, pensez à offrir un abonnement à notre revue « Provence Génomique ».

Ainsi vous ferez deux heureux : le récipiendaire et votre association qui gagnera un adhérent supplémentaire.



# GENEATIQUE

## LE LOGICIEL DE GÉNÉALOGIE

LA RÉFÉRENCE POUR RETRACER L'HISTOIRE DE VOTRE FAMILLE !



Retrouvez sur votre écran à la fois, la zone de saisie des informations et l'arbre généalogique qui se construit.

Changez de personne d'un simple clic et ajoutez facilement des photos et des copies d'actes.

Avec **Généatique 2017** bénéficiez des toutes dernières innovations :

Comme le choix visuel du modèle d'arbre, le recueil d'arbres à imprimer, etc.



PARTEZ À LA CHASSE AUX ANCÊTRES AVEC LE MEILLEUR DES OUTILS !



## OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENT

En tant qu'adhérent, votre association vous permet d'acquérir **Généatique 2017 Prestige** en coffret à un prix préférentiel. Rendez-vous sur :

[www.geneatique.com/asso](http://www.geneatique.com/asso)

et introduisez le code de remise suivant

**REDUCASSOGENEA**

(Vous utilisez déjà une ancienne édition de **Généatique Prestige** ?  
Bénéficiez d'une réduction supplémentaire, plus d'informations sur le site)

140 €

95 €



Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.geneatique.com](http://www.geneatique.com)  
ou téléphonez au **01 34 39 12 12** (10h-12h et 14h-16h)

# Dans vos agendas

## XXIV<sup>e</sup> Salon et Congrès national de Généalogie Le Havre (76) - 8, 9 et 10 septembre 2017

Du 8 au 10 septembre 2017 au Carré des Docks du Havre (Seine-Maritime) est organisée par le Groupement généalogique du Havre et de Seine Maritime (GGHSM), la 24<sup>e</sup> édition du Salon et Congrès National de Généalogie qui met à l'honneur les outre-mers, en lien avec la vocation maritime et internationale de la ville havraise.

Les organisateurs proposent un programme très dense : vingt-huit conférences, dix ateliers, sept expositions, une soirée créole et une soirée de gala « Renaissance », sans négliger les visites culturelles et touristiques. Les congressistes pourront également visiter le salon qui se tient en marge du congrès, en présence de nombreuses associations et professionnels de la généalogie.

Comme à chaque édition, plusieurs prix seront remis à cette occasion : le prix François I<sup>er</sup>, destiné à récompenser la classe qui aura établi la généalogie du souverain la plus originale, et le prix de la Généalogie, attribué au centre de loisirs qui aura réalisé le meilleur acrostiche à partir du mot « Généalogie ». La Fédération Française de Généalogie (FFG) dévoile les lauréats du prix Gaston-Sagot (pour la meilleure revue et le meilleur stand d'association fédérée) et du Prix littéraire (d'un montant de 500 €).

Pour vous inscrire au congrès, il suffit de télécharger le formulaire sur le site Internet de la manifestation :

<http://lehavregenealogie2017.fr>

Dirigez-vous vers le menu à gauche de la page d'accueil à la rubrique « Le congrès » puis « Devenir congressiste ».

Les inscriptions parvenues avant le 31 mars 2017 bénéficient d'un tarif préférentiel. Pour le forfait « trois jours », le tarif est de 64 euro (au lieu de 80 euro) pour les membres d'une association affiliée à la FFG ; 80 euro (au lieu de 100 euro) pour les autres.

Il existe également un tarif « couple » : 100 euro (au lieu de 120 euro) pour les membres d'une association affiliée à la FFG ; 125 euro (au lieu de 150 euro) pour les autres.

Il en est de même pour le forfait à la journée : 32 euro (au lieu de 40 euro) pour les membres d'une association affiliée à la FFG ; 40 euro (au lieu de 50 euro) pour les autres. Si vous venez en couple, le tarif sera de 56 euro (au lieu de 64 euro) en tant que membre d'une association affiliée à la FFG ou 70 euro (au lieu de 80 euro) dans le cas contraire.

Le droit de participation à la soirée créole est de 15 euro. Celui de la soirée de gala s'élève à 70 euro (dîner compris).

Sur le site Internet du congrès, vous trouverez également des conseils pour votre hébergement et votre restauration, ainsi que pour accéder facilement au lieu du congrès. ■

Sous le patronage de la Fédération Française de Généalogie

### XXIV<sup>e</sup> Salon et Congrès National de Généalogie

## LE HAVRE

*De la fondation ... à la reconstruction*

Organisé par le Groupement Généalogique du Havre et de Seine-Maritime

[www.lehavregenealogie2017.fr](http://www.lehavregenealogie2017.fr)

**Carré des Docks**  
Le Havre Normandie

**8-9-10**  
**septembre 2017**

**Invités d'honneur**  
Les Outre-mer

Logos of various genealogical organizations and sponsors are visible at the bottom of the poster.

### Les coordonnées du Congrès

Groupement généalogique du Havre et de Seine Maritime  
BP 80, 76085 Le Havre cedex

<http://lehavregenealogie2017.fr>

## Les conférences

- **Apport des archives britanniques pour les recherches sur les marins français** (Patrick Vigan)
- **De l'Allemagne à la Guyane** (Sébastien Duvere)
- **État civil de François I<sup>er</sup> à Henri IV** (Thomas Paulmier)
- **French Lines : les ressources généalogiques des archives des compagnies maritimes françaises** (Marie-Anne Boullay)
- **L'aître de Brégare, l'aître de Saint-Maclou et les danses macabres** (Marie Blaise-Groult)
- **La famille Thibault, architecte havrais** (Aline Lemonnier-Mercier)
- **La Goutte de lait** (D<sup>r</sup> Le Huillier)
- **La montée de l'importance du Havre au détriment de Montivilliers** (François Grandpierre)
- **La population de la région avant Le Havre** (Jean-Pierre Watte)
- **La protection du rivage normand, de Vauban au Mur de l'Atlantique** (Annick Perrot)
- **L'affaire Jules Durand** (Jean-Luc Dron)
- **L'affaire Jules Durand à travers les archives : une mémoire amputée** (Jean-Luc Dron)
- **Le gouvernement belge en exil au Havre pendant la Grande Guerre et les mariages de Normandes avec les militaires belges** (Marie Cappart)
- **Le Muséum d'histoire naturelle : de la construction à la reconstruction** (Thierry Vincent)
- **Les archives de l'Atelier de construction du Havre : ressources pour l'histoire des sciences et techniques et généalogie au Centre des Archives de l'armement et du personnel civil** (Anne Élyse Lebourgeois)
- **Les archives du Service historique de la Défense : une ressource multiple pour les généalogistes** (Sylvie Yeomaus)
- **Les douaniers du Havre durant la guerre 1939-1945** (Serge Lemaitre)
- **Les familles Binet, Ternon et Perquer et le commerce havrais au XIX<sup>e</sup> siècle** (Jean-Jacques Binet)
- **Les Ordres de chevalerie et leurs décorations** (Daniel Da Ponte)
- **Les premiers Bretons au Havre** (Serge Perff)
- **Outre-Mer : Haïti et Saint-Domingue** (Dominique Rogers)
- **Outre-Mer : Les Livres de couleur en Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle** (Monique Sainte-Rose)
- **Outre-Mer : Les traces amérindiennes dans la population martiniquaise du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle** (Annick François-Haugrin)
- **Outre-Mer : L'état civil dans une colonie esclavagiste** (Dominique Taffin)
- **Présentation des fonds des Archives nationales d'outremer** (Benoit Van Reeth)
- **Reconstituer la carrière de ses ancêtres marins : exemple des Frémont, une dynastie de capitaines quillebois** (Pierre Lair-Fremont)
- **Une famille protestante** (Sylvain Clamageran)
- **Vikings et noms de lieux de Normandie** (Jean Renaud)

## Les ateliers

- **Avancez rapidement dans vos recherches avec Filae.com** (Emmanuel Condamine)
- **Comment démarrer ses recherches en Espagne ?** (Eric Jariod)
- **Famicity : Pour ne pas oublier l'histoire, transmettons-la** (Audrey Roze)
- **Généalogie à l'école** (Fabien Larue)
- **Initiation à la paléographie** (Stéphane Cosson)
- **Généatique** (François Lerebourg)
- **Hérédis 2017** (BSD Concept)
- **Les archives en Belgique et au Luxembourg** (Liliane Hierro)
- **Les logiciels Nimègue et Labelle** (Gilles David)
- **Reconstituer la carrière de ses ancêtres marins : exemples concrets d'utilisation des divers services d'archives** (Pierre Lair-Fremont)

## Les expositions

- **Les Archives départementales de Seine-et-Marne**
- **La guerre 1914-1918** (Antenne de Cherbourg du Service historique de la Défense)
- **La reconstruction du Havre** (Office du Tourisme du Havre)
- **Les personnalités normandes** (GGHSM)
- **Outre-Mer : Chimen Razié** (Annick François-Haugrin)
- **Outre-Mer : Sur les traces des Amérindiens** (Annick François-Haugrin)
- **Protestants havrais** (ER du Havre)

# Questions / Réponses

## Questions

### IMPORTANT

Adressez vos questions et vos réponses à :

**Bernard Guis**  
**Les Boyers**  
**505, chemin du Garde**  
**13400 Aubagne**

Courriel : [bernard.guis@wanadoo.fr](mailto:bernard.guis@wanadoo.fr)

avant le **1<sup>er</sup> avril 2017** pour parution dans :  
« **Provence-Généalogie** » n° **184 de juin 2017**

- Précisez vos nom, adresse, numéro d'adhérent complet comportant le numéro de votre association.
- Posez une question par feuille de format A4 (210 x 297 mm).
- Nous vous prions de limiter, si possible, le nombre de vos questions à 5 par bulletin ; merci de votre compréhension.
- Écrivez les patronymes en caractères majuscules d'imprimerie et précisez le département où se situent les petites communes que vous citez.
- N'attendez pas de recevoir le bulletin pour poser des questions destinées au bulletin suivant. Posez vos questions dès que la nécessité s'en fait sentir.
- Les personnes désirant transmettre un courrier de remerciements ou autre, à des adhérents, peuvent le faire par l'intermédiaire du responsable de « Questions-Réponses ».
- Numérotation des questions : les deux premiers chiffres indiquent l'année de leur publication ; chaque réponse porte le numéro de la question à laquelle elle répond.
- Les demandeurs sont invités à signaler dans quels documents ils ont cherché, de même que les répondants, même si les recherches ont été négatives.

### **Abréviations utilisées :**

A.I.C. = Aide Inter Cercle ; aide ponctuelle apportée aux membres d'associations extérieures au C.G.M.P., en espérant la réciprocité.

|                 |        |                |         |
|-----------------|--------|----------------|---------|
| Naissance       | °      | Veuf, veuve    | vf, vve |
| Baptême         | b      | Avant 1693     | / 1693  |
| Mariage         | x      | Après 1693     | 1693 /  |
| Remariage       | x2, x3 | Environ        | ca      |
| Contrat mariage | cm     | Douteux        | ?       |
| Divorce         | )(     | Testament      | Test    |
| Descendance     | desc.  | Sans postérité | sp.     |
| Ascendance      | asc.   | Sans alliance  | sa.     |
| Fils, fille     | fs, fa | Union libre    | &       |
| Décès           | +      |                |         |

### **Appel aux bonnes volontés :**

N'hésitez pas à nous adresser vos questions, et surtout vos réponses : ne vous dites pas que sans doute quelqu'un se chargera de répondre au demandeur.

Les lecteurs sagaces ne manqueront pas de retrouver des questions et des réponses qui parurent au forum du CGMP. Il nous a semblé que les deux outils, loin d'être en concurrence, pourraient se relayer. Au forum la rapidité, à la présente rubrique « Questions-Réponses » la pérennité du document-papier pour ceux qui y sont attachés, et la concision. Ici, on trouvera sans doute, dans cette nouvelle formule, des points perfectibles ; qu'à cela ne tienne, vos commentaires nous aideront. Merci à Jacques Blanc et Rosette Adam qui ont eu la faiblesse d'accepter de faire l'exégèse des conversations du forum.

## **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

### **17/3 EBARD (Renée)**

acte de ° de Paul EBARD à 04 Saint-Paul-sur-Ubaye, hameau de Serennes, le 25/11/1794. J'ai consulté les actes en ligne, mais je n'ai pas réussi à trouver l'acte.

### **17/10 CORBON-AILLAUD (Denise)**

x à 04 Peipin, de Loys CORBON x Guitte AILLAUD, ca.1579.

### **17/11 BONNET-GRASSETTE (Denise)**

x à 04 Peipin, de Pierre BONNET x Françoise GRASSETTE, ca. 1579.

### **17/12 AMAIENC-CORBON (Denise)**

x à 04 Peipin, de François AMAIENC x Honorade CORBON, ca. 1586.

### **17/13 MASSE-MICHEL (Claude MASSE)**

x ou cm. entre Claude MASSE avec Jeanne MICHEL de 04 La Bréole, ca. 1680.

### **17/22 DISDIER-BANON (Michel D'OLLONNE)**

recherche de la branche descendante du couple Ernest Pierre DISDIER / Philomène BANON x le 27/09/1910 à 04 Oraison. Philomène BANON, ° le 30/09/1891 à Oraison, + à 13 Aix-en-Provence.

### **17/37 AMIEL-DEMOL (Dominique COURBON-13)**

°, x et + d'Antoine AMIEL et de Jeanne DEMOL. Leur fa. Anne s'est x à 04 Saint-Jurs le 03/10/1740 et leur fs., Joseph, mon sosa 284, s'est x le 07/06/1751 à 83 Aups.

+ des parents avant 1740, je pense à Saint Jurs. Les archives en ligne sont lacunaires entre 1696 et 1739.

## HAUTES-ALPES

### 17/38 ROSTAN-BRUN (Claudette)

Recherche, pour filiation de l'époux, le x avant 1802 de Jean ROSTAN (ou variantes), ° à 05 Vars, avec Jeanne Marie BRUN, dans le Briançonnais, fa. de Michel et Suzanne BOREL. Le couple a un fs. Mathieu qui indique le + de la mère et la présence du père (donc 1836/+). Probablement un mariage protestant.

Voir aussi dans département :

84 : 17/26 TRUC-ARMAND (Évelyne DURAND)

## BOUCHES-DU-RHÔNE

### 17/1 VIEL/VIOU-RAVEL (Reine MICHEL-13)

Asc. et x de Louis VIEL/VIOU, + 1705/ et Anne RAVEL, ca. 1680 à 13 Gardanne, d'où une fa. Gabrielle, + le 04/10/1732 à 13 Bouc-Bel-Air, x à Gardanne le 01/09/1705 avec Guillaume GAZEL, dit Paradis (° en 1687, + le 14/09/1751).

### 17/2 THERIC/THERY/TERIC-JOURDAN (R. MICHEL)

Tous renseignements, dont x, ca. 1665/1675, de Barthélemy THERIC/THERY/TERIC, ° ca. 1635, + le 02/02/1695 à 13 Ventabren, ménager à 13 La Fare, avec Madeleine JOURDAN, + le 10/10/1715 à 13 Velaux. D'où Rose Thérèse ° en 1624, + le 21/11/1719 à Velaux, x le 13/11/1695 à La Fare (not. GOUIRAN de 13 Rognac) avec Pierre COMTE dit Brunet, ° le 06/10/1659 à 04 St Julien d'Asse, + le 30/10/1709 à Velaux.

### 17/6 LEBRETON (Christiane FOLLIERO DE LUNA-04)

°, x et + d'Hervé LEBRETON dont le père Alain était antiquaire à 13 Marseille (vers 1955/1960).

### 17/15 CELLONY-FIGIERES (Christine MARTINEZ)

Je retrouve le relevé d'un mariage célébré à 13 le Tholonet en 1800, sauf erreur, les actes de cette année-là ne sont pas en ligne sur le site des AD 13. Pourriez-vous me dire où et comment je pourrais obtenir cet acte de x le 09/07/1800, entre Jean Louis CELLONY et Marguerite Ursule FIGIERES.

### 17/23 AGNIN ou AGOUIN (Jean Claude BAUDOIN -84)

recherche le contenu du cm. en 1676 de Guillaume AGNIN ou AGOUIN x Jeanne PAUL(LE). Ils ont eu

au moins deux enfants :

- Anne AGNIN x Jean ROUSSIE à 13 Marseille St Ferreol le 29/08/1705.

- Guillaume ° à Marseille le 27/04/1696 x en 1719 à Marseille Saint-Marcel.

### 17/29 CURET-LANTELME (Marie-Dominique GERMAIN-CIAMIN)

Recherche couple Claude CURET / Catherine LANTELME (ou variantes) x ca 1720-1745. D'où 1 fs. François x le 04/07/1769 à 13 Aix-en-Provence avec Jeanne Thérèse MARTIN de Louis de 05 Upaix.

### 17/30 JOURDAN (Christiane FOLLIERO DE LUNA-04)

acte de + de Louis JOURDAN, ° entre 1899 et 1901 à 13 Marseille, fs. d'Étienne JOURDAN, professeur à l'École de Médecine à Marseille et de Marie-Louise CHASPOUL et si possible son x avec une Caroline...

### 17/40 VACCA-GUAVIN (Denise)

cm. de Jean Baptiste VACCA et Marie Marguerite GUAVIN à 13 Marseille en 1795 ; j'ai l'acte paroissial mais il n'est pas filiatif.

## DRÔME

### 17/9 CHEVALIER-AUTRAN (Évelyne DURAND)

+ dans 26 ou 84 de Frédéric Barthélémy CHEVALIER, ° le 26/01/1819 à 26 Taulignan et Rose AUTRAN, ° le 03/09/1823 à 26 Vinsobres, x à Taulignan en 1850.

### 17/43 MIBORD (Denise)

° de Auguste MIBORD vers 1911, dans la Drôme (indiquée dans Généanet sans la source) ou dans le Vaucluse (2 sœurs nées à Sarriens en 1912 et 1919), fs. de Narcisse et de Marie Joséphine DIGARD.

## VAUCLUSE

### 17/5 RICHAUD-ROUSSET (Denise)

x d'André RICHAUD et Marie Rose ROUSSET (ou variantes) à 84 Malaucène ou environs, /1786, ° de leur fa. Marie.

### 17/7 CHEVALIER-GLEIZE (Evelyne DURAND)

x Eugène CHEVALIER avec Marie Victorine GLEIZE. ° le 18/12/1867 à 84 Avignon  
Père : Auguste Jacques. Mère : Anne Marie FARAUD. D'où 1 fs. Albert, ° le 09/06/1902 à 84 Valréas.

### 17/8 GLEYZE-FAGE (E. DURAND)

x Joseph Étienne GLEYZE avec Marie Mélanie FAGE dans 84 ou 26. Ils ont eu une fa. Marie Victorine à 84 Valréas en 1862. Lui, ° le 17/06/1815 à Valréas - Père : Jean-Joseph Ennemont - Mère : Marie-Rose TRUC

et ° de Mélanie FAGE qui a 36 a. à la naissance de Marie Victorine.

**17/16 REMY-DURAND** (Josiane AMIEL-06)

x ou cm., + ou tous renseignements du couple Paul REMY et Jeanne DURAND ayant habité 83 la Palud où leurs enfants sont nés entre 1760 à 1785. Recherche aussi x de leur fs. Joseph avec Rose CHARAVET.

**17/17 GENIN** (Roselyne ESCOFFIER/DIGOIX - 84)  
+ (date et lieu) de Thérèse GENIN, ° le 23/01/1814 à 84 Vedène, fa. d'André GENIN maçon et de Marie JOUVAUD, x le 26/05/1836 avec Charles Henri ESCOFFIER (1812-1861).

Au x de son fs. François Adrien ESCOFFIER le 15/09/1877, elle était toujours vivante mais ne l'était plus en 1907 au + de son dernier fs. François Adrien ESCOFFIER. Les bobines des A.D. d'Avignon s'arrêtent en 1892.

Elle habitait dans une partie du Château.

À chercher entre 1877 et 1907 (Mairie de Vedène ? car la suite n'est pas numérisée aux A.D. d'Avignon ?)

**17/18 ESCOFFIER** (R. ESCOFFIER/DIGOIX)

+ (date et lieu) de Léon François ESCOFFIER, ° le 28/10/1861 à 84 Vedène, fs. de Léon Guillaume et de Thérèse SOUMILLE.

En 1933 déclara le + de sa sœur Françoise Félicité ESCOFFIER.

En 1939, il apparaît sur les listes électorales.

(Voir Mairie de Vedène)

\* L'église de Vedène a-t-elle récupéré tous ses registres car à une certaine époque, il en manquait beaucoup, empruntés et non rendus ....

**17/19 ESCOFFIER** (R. ESCOFFIER/DIGOIX)

Mon arrière-grand-père François Adrien ESCOFFIER a été instituteur communal à 84 Vedène du 01/01/1895 à 1907, date de son +.

J'ai tous ses états de service (Cheval-Blanc/ La Roquette, Bédoin, etc ...)

Où puis-je trouver des photos de classes prises avec ses élèves (Mairie de Vedène ?) et en quelle année ont-elles été instaurées ?

J'en possède une qui date de 1897 (45 enfants/2<sup>e</sup> classe) à Vedène.

**17/20 ESCOFFIER** (R. ESCOFFIER/DIGOIX)

François Adrien ESCOFFIER est + le 03/10/1907 à 7 h du matin à 84 Vedène. Il s'est suicidé. Un P.V. a dû être établi par les autorités locales je suppose (Mairie, Gendarmerie Vedène ?).

Où trouver ce document et qui peut me faire cette recherche ?

Peut-être aussi un article dans le journal de l'époque « Le Réveil du midi » ?

Bien sûr je prends en charge tous les frais ?

**17/21 ESCOFFIER** (R. ESCOFFIER/DIGOIX)

Serait-il possible d'avoir toutes les futures trouvailles numérisées car j'ai l'intention de relier en ligne directe les ESCOFFIER en un livre de 1604 à nos jours avec acte de °, x, cm. et +, Test., agrémentés de photos trou-

vées, etc...

Je n'ai pas rentré sur l'ordi, toutes mes recherches (papier), j'avais commencé avec Généatique 2009, la dernière génération et avais dû abandonner pour cause de longue maladie. Je vais reprendre, peut-être avec le nouveau logiciel que je n'ai pas encore acheté mais suis novice de ce côté. Parmi tous ces passionnés experts de cet outil, connaissez-vous quelqu'un qui pourrait m'aider. J'ai un ordi portable.

**17/26 TRUC-ARMAND** (É. DURAND)

+ Jean André TRUC, ° le 18/02/1743 à 84 Valréas (fs. de Joseph et de Marie-Thérèse TOUPENAS) et + Marie Rose ARMAND, ° le 19/09/1750 à 05 Sainte Cécile (fa. de Jean Louis et de Rose ARMAND) x le 07/05/1771 à Sainte Cécile. ° d'une fa. en 1789 à Valréas.

**17/27 JEAN** (É. DURAND)

+ de Marie Anne JEAN, ° le 08/01/1796 à 84 Lafare, x le 23/07/1817 avec FAGE Jean Joseph à Lafare.

+ de Jean Joseph FAGE, le 07/01/1878 à 26 Saint Pantaléon Les Vignes. ° d'une fa. Marie Mélanie le 04/05/1827 à 26 Vinsobres.

**17/28 FAGE-BERNARD** (É. DURAND)

Esprit FAGE x Magdeleine Henriette BERNARD le 10/06/1788 à 84 Beaumes de Venise. Recherche ° et + d'Esprit FAGE, fs. d'Esprit et de Marguerite GONTARD. Magdeleine Henriette BERNARD est ° le 31/03/1766 à 84 Gigondas, fa. de Jean Baptiste et de GIRAUD Marguerite. Recherche son +.

**17/31 GLEIZE** (É. DURAND)

actes de ° et + de Jean Joseph GLEIZE, fs. de Joseph et de Marie Anne VIGNE.

Lors du x le 27/05/1760 à 42 Montbrison avec Anne CHASTAN, il est dit de 84 Valréas.

**17/32 TOUPENAS** (É. DURAND)

acte de + de Marie-Thérèse TOUPENAS, ° le 14/08/1720 à 84 Valréas. Toujours vivante lors du + de son mari (Joseph TRUC) en 1776 à Valréas.

**17/33 GIRAUD** (É. DURAND)

acte de ° de Marguerite GIRAUD, fa. de Jean André et de Marguerite VINCENT (x à 84 Jonquières le 16/11/1718).

Marguerite GIRAUD x Jean Baptiste BERNARD le 14/02/1762 à 84 Gigondas (St André)

**17/34 PETISSON-CHARTON** (Pierre ALLONS-04)

x de Jacques PETISSON et Marie CHARTON à 84 Sainte-Cécile-les-Vignes fin XVII<sup>e</sup> siècle.

**17/36 VERNEUIL** (Bernard GUIBERT)

x Marie Anne VERNEUIL avec Jean Baptiste FARAUD. Aucune information la concernant à part qu'elle réside à 84 Cavaillon en 1878, qu'elle ne s'est pas x à Cavaillon et qu'elle a un fs. ° le 26/02/1858 à 11 Narbonne.

**17/41 BARRAU** (É. DURAND)

acte de ° de Louyse BARRAU. Père : Antoine - mère

Anne PEYRONNET. x le 18/11/1705 à 84 Valréas avec Jean André TRUC.

**17/42 TOPENAS/ TOUPENAS (É. DURAND)**  
acte de ° à 84 Grillon de Jean TOPENAS x le 15/11/1701 à 84 Valréas avec Louyse DUPAN (il est dit de Grillon) + 18/08/1722 à Valréas.

## DIVERS

**17/4 AYGURE (Nadyne EYRAUD-26)**

Réponse dans ce numéro.

Qui aurait un dictionnaire médiéval pour rechercher « aygure » (je ne suis pas sûre de l'orthographe) c'est un plat ancien du Moyen Âge que j'ai eu le plaisir de déguster lors des Barberoussades à Montélimar.

**17/14 Recherches à Smyrne (Marc FONTENAIST)**

Réponse dans ce numéro.

J'ai un arrière-grand-père Jean Théodore FONTENAIST, originaire d'Anduze né en 1837, qui a vécu à Smyrne, qui a travaillé pour les travaux du canal de Suez en tant qu'assureur de la Compagnie du Soleil je crois et qui a voyagé entre Smyrne et l'isthme de Suez. Son père Jean a été président du tribunal de commerce d'Anduze.

Il a eu un fils Eugène Édouard FONTENAIST, mon grand-père, né à Smyrne en 1863 et qu'il a reconnu en 1874.

Un échantillon de mes recherches :

- les bateaux empruntés par Jean Théodore entre Marseille et Smyrne (A/R) et entre Smyrne et Alexandrie ou Le Caire (A/R) pour une période allant de 1857 à 1874

- les lieux où Jean Théodore a vécu à Smyrne et où Édouard a été élevé (orphelinat, nourrice, famille ou autre, école, ...)

- les archives des consulats de Smyrne, d'Alexandrie et/ou du Caire que je souhaiterais exploiter (à Smyrne ? ou Nantes ?)

- Où trouver les passeports

- Sur le site de la BnF, j'ai trouvé dans le livre « La juridiction française dans les échelles du Levant et de la Barbarie sur la condition légale des étrangers dans les pays de la chrétienté » (Tome 2, page 397) un paragraphe intitulé :

« Aix, chambre des mises en accusation, 1<sup>er</sup> décembre 1864 - GUIBAL FONTENAIST contre GUIBAL, sur appel de Smyrne ». J'aimerais bien récupérer ce document. Comment procéder sachant que GUIBAL est le beau-frère de mon arrière-grand-père Jean Théodore FONTENAIST ?

**17/24 MANDINE (Jean-Claude BAUDOIN-84)**

Recherche copie de l'acte de + de Jacques MANDINE - matelot - survenu à SOUSSE (Tunisie) le 14/06/1785. Jacques MANDINE x à 13 Martigues avec Rose JOURDAN le 13/01/1778 mais pas de trace de transcription du + sur les registres de Martigues (sauf erreur de ma part).

**17/25 PLANCHON (Denise)**

x Eugène Michel PLANCHON / Suzanne BOURGUET, à 30 Anduze, avant la ° de leur fa. en 1803.

**17/35 CROS (Bernard GUIBERT)**

Recherche la confirmation de la ° de Claude CROS à 34 Villeneuve. Apparemment le 27/02/1748 mais impossible de trouver cet acte sur le registre. Claude Cros est le fs. d'Antoine et Marie FABRE.

**17/39 FALANDRY-ASTRE (Claudette)**

x de Jean FALANDRY, Métayer (+ 18/04/1819 à 11 Carcassonne. AD11 p 89/330) avec Antoinette ASTRE (+ 09/10/1815 à Carcassonne AD11 p. 172/256) enfants : Antoinette FALANDRY, ° le 04/06/1770 à Carcassonne Saint Michel AD11 p 14/31 et Élisabeth FALANDRY, + le 01/05/1778 à 11 Alairac p 113/240.

## Réponses

*NDLR: Nous remercions très vivement nos collègues qui, ayant donné ou obtenu directement la réponse à une question posée dans « Provence-Généalogie », nous en envoient copie pour publication.*

*Dans la mesure du possible, veuillez indiquer les cotes d'archives où les renseignements ont été puisés.*

**16/98 Archives de Tunisie (Jean AILHAUD-13)**

Dans le n°182 de Provence Généalogie, j'ai vu la demande 16/98 de Jean LEONETTI concernant ses recherches sur la carrière d'instituteur et de professeur de son grand-oncle en Tunisie.

Moi-même natif de Tunisie et de parents et grands-parents enseignants, j'ai eu par l'intermédiaire de M<sup>me</sup> LAGUILLON-HENTATI pas mal de renseignements sur le parcours des enseignants français en Tunisie.

Elle vit en Tunisie, et est mariée avec un Tunisien. Elle-même est ancienne enseignante en Tunisie. Elle écrit un livre sur ce sujet actuellement.

Vous pouvez dire à notre ami Jean Léonetti qu'il peut prendre contact avec elle de ma part.

Danielle LAGUILLON-HENTATI :

[danielle.hentati@yahoo.fr](mailto:danielle.hentati@yahoo.fr)

**16/110 LEOUFFRE-METAILLER (Jean-Paul MÉTAILLER-05/26)**

Arroux LEOUFFRE x Marie Rose MÉTAILLER le 23/05/1826 à 05 Gap, vue 53/130 du registre des AD

05 en ligne.

**16/110 LEOUFFRE-METAILLER** (Laurent RAMU)

AD 05 Registre 2 E 65/32/1 Arnoux LEOUFFRE, ° le 20/09/1774 à 05 Chateaufvieux, x le 23/05/1826 à 05 Gap, fs. de + Charles et Marguerite BRUTINEL de la Tourronde, quartier de Gap. V.f. de Magdeleine BRUMACHE, et Marie Rose METAILLER fa. de + Pierre et Suzanne LEOUFFRE.

## DIVERS

### 17/4 AYGURE (Simon LELURON)

Je crois qu'il peut s'agir d'un plat à base d'aygure - eau ou liquide cf. alguo boullido... Le suffixe « ure » en cuisine désigne les « menues herbes » dont on accompagne un plat, une salade... merci pour cette occasion de recherche.

### 17/4 AYGURE (Nadyne EYRAUD-26)

Voici donc la recette que nous avons concoctée avec mon amie Cathy suite à la dégustation aux Barberousades de Montélimar :

viande de porc (de l'épaule et des lardons) à faire revenir dans l'huile d'olive + oignons + amandes effilées, mouiller avec bouillon de boeuf + vert jus (ou vinaigre cidre et citron) + épices : cannelle et gingembre, + du miel.

épaissir avec du pain rassis

Le plat a été servi avec des lentilles - Un petit vin de Rasteau pour accompagner le tout.

### 17/14 Recherches à Smyrne (Christian JANNET-13)

Sujet de recherches difficile que Smyrne. Voici un rapide survol de la question.

Concernant les bateaux sur lesquels Jean Théodore FONTENAIST a voyagé, il n'existerait pas de listes conservées, selon les Archives de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille.

Les lieux où Jean Théodore vécut à Smyrne et où Édouard a été élevé (orphelinat, nourrice, famille ou autre, école, ...) ont sans doute disparu - avec leurs archives dans l'incendie de la ville en 1922.

Le cimetière latin catholique (de Kemer) a été spolié pour en faire un dépôt d'autobus.

Toutefois, par exemple le collège des Frères des Écoles chrétiennes ne fut pas sinistré ; et sauf l'église Sainte-Marie qui fut proie des flammes, les autres ont conservé leurs registres, comme le consulat.

Une collection des registres d'état civil des consulats est conservée à Nantes, l'autre à La Courneuve ; l'une est consultable passé le délai de 75 ans, l'autre est disponible jusqu'à 1900.

D'un grand intérêt est le fonds des archives notariales - les consuls remplissant la fonction de notaire. Ce fonds est conservé à Nantes. Je vous invite à chercher des précisions au site [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr).

Des demandes de passeport se trouvent aux Archives départementales dont ressortit le domicile du demandeur, en série M, en général très lacunaires ; mais pour l'essentiel, les dossiers relatifs aux passeports sont conservés aux Archives nationales, or beaucoup sont passés au pilon... Il en existe aussi - disparates - dans les Archives diplomatiques.

Les décisions du tribunal consulaire étaient susceptibles d'appel à Aix. Il s'agirait de vérifier quels documents subsistent concernant l'affaire - laquelle semble un abus de confiance frisant la banqueroute frauduleuse - aux Archives départementales à Aix-en-Provence. Mais déjà à ce propos connaissez-vous l'essentiel, si vous avez dépouillé, au site Gallica, tout ce qui concerne « FONTENAIST ».

Veillez bien exposer précisément tel ou tel point que vous voudriez connaître, de façon à savoir quelle aide peut vous être apportée.

### 17/15 CELLONY-FIGIERES (Christian JANNET)

Vous précisez la date de cette union : 09/07/1800. Rappelons que du 22/09/1798 au 26/07/1800, les mariages furent célébrés au chef-lieu de canton ; celui qui vous intéresse datant de cette période, vous devriez le trouver parmi ceux d'Aix, dont Le Tholonet dépendait. ■

**YAHOO!** GROUPES  
FRANCE

N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur notre forum Yahoo pour partager et progresser dans votre généalogie :

<https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/c-g-m-p/info>

**C.G.M.P.**



# Dictionnaire des noms de familles



Le **dictionnaire des noms de familles** n'est pas simplement la compilation de simples listes éclairés sous Word ou Excel. Ce cédérom contient un programme spécialement conçu : VisuFam.

Grâce au logiciel, vous pouvez faire des **recherches multi-critères** dans toutes les listes éclairés incluses. Recherchez un patronyme, un lieu ou toutes autres données en quelques clics.

**Retrouvez vos cousins** parmi les adhérents des associations membres du CGMP ; dès qu'un ou plusieurs noms de familles ou autres données vous intéressent contacter directement par messagerie électronique l'auteur de la ou des données grâce à un message pré-formaté.

**Listes éclairés de 857 adhérents des associations membres du CGMP**  
**201 824 lignes de référence**  
**44 624 patronymes différents**  
**14 136 communes de la France entière ...**  
**... et même du monde (96 pays sur les 5 continents)**

Prix de vente pour un cédérom expédié par voie postale sous enveloppe bulle après commande auprès du

**cédérom  
version 3  
mai 2015**

Centre Généalogique du Midi-Provence  
BP 70030  
13243 Marseille cedex 01

règlement par chèque :

**12 euros**

(frais postal compris)

Coupon à retourner accompagné de votre règlement

## Dictionnaire des noms de familles

M. Mme Melle Nom ..... Prénom : .....

(payer les mentions inutilisées)

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Date : .....

Signature :

## L'église Saint-Jean de Malte de Marseille à travers ses actes de catholicité (1613-1647)

Georges Reynaud (13)

On n'insistera jamais assez sur les hasards de la recherche qui aboutit parfois à un résultat autre mais plus intéressant que celui attendu. Occupé à lire la série des Méry et Guindon<sup>1</sup>, dont le tome cinq est particulièrement riche pour l'histoire de Marseille, il me semblait parfois utile de confronter certaines dates avec les archives de l'époque. Ainsi, parvenu à la page 123 où il est question d'une « *émotion populaire arrivée à Marseille le 5 novembre 1644* », au cours de laquelle « *le sieur Cadet de Bonne, l'un des officiers de nos gallères [...] feust blessé d'un coup d'espée duquel il décéda aussy tost après...* », il était tentant de connaître un peu mieux le pedigree<sup>2</sup> de cet officier, d'autant que, deux pages plus loin, on le nommait « *Cadet de Bonnet* ». L'émeute s'étant produite à proximité de « *l'hostel commun* », autrement dit l'hôtel de ville, la paroisse d'inhumation concernée devait être Notre-Dame des Accoules. La vérification, d'autant plus facile que les registres paroissiaux sont numérisés et mis en ligne par les Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD 13) depuis quelques années, donna le résultat suivant<sup>3</sup> : « *Du 6 [novembre 1644] Eymard Bounet prins à la place de Vivaux, porté à St Jean* », avec en marge, du côté droit : « *S 12* », c'est-à-dire 12 sols, un tarif visiblement courant pour la cérémonie des funérailles, et du côté gauche, une mention amputée car prise dans la reliure mais pouvant être restituée ainsi : « *13 torches, payé* », un nombre de flambeaux tout aussi classique pour les gens aisés.

### Quand un Saint-Jean en cache un autre (ou quand les archivistes classent trop vite...)

La mention « *porté à St Jean* » laissait naturellement entendre que si les obsèques avaient eu lieu aux Accoules, l'inhumation s'était faite elle dans un tombeau situé dans un sanctuaire placé sous le vocable de Saint-Jean. Or, le répertoire des paroisses ou succursales marseillaises, également numérisé et en ligne, ne laissait apparaître qu'une seule possibilité : Saint-Jean du Désert. Consultation faite, on trouve bien dans le cahier conservé sous ce titre (201 E 2490, folio 7 verso) : « *L'an 1644 et le 6<sup>me</sup> 9<sup>bre</sup> [6 novembre] a esté ensevely Aymar Bonet, Lieutenant de galère qui a esté tué âgé de trante années* ». Le hic est que la chapelle de Saint-Jean du Désert, qui a donné son nom au quartier appelé auparavant Sarturan, n'a été bâtie qu'entre 1667 et 1668 et que la première tombe n'y a été creusée qu'en 1673<sup>4</sup> ! Érigée en succursale de la paroisse Saint-

Martin, les véritables enregistrements de sépultures la concernant ne sont conservés qu'à partir de 1679 dans la collection communale, et de 1714 seulement dans la collection départementale<sup>5</sup>.

On pouvait d'ailleurs s'étonner de voir un lieutenant de galères enseveli aussi loin de son lieu de décès (5 km à vol d'oiseau à l'est du port). Et la surprise ne faisait que croître en constatant que pour l'ensemble des actes attribués à Saint-Jean du Désert pour la période 1642-1647 (140 sépultures) on comptait pas moins de six décès en mer, une singularité pour une chapelle perdue au milieu des terres... Il y avait de toute évidence mal-donne quant à l'identité du lieu d'inhumation. Contenant cinq noyades supplémentaires, le cahier précédent de la série (201 E 2489 : « *Saint-Jean du Désert, 1613-1620* ») devait confirmer cette erreur de classement et préciser définitivement l'attribut du saint recherché, tout autre que le Désert. Il commençait par la mention : « *Le 10 décembre 1613 avons enterré trois jeunes hommes qui sont noyés en sortant du port qu'alloint à*

<sup>1</sup> Louis Méry, F. Guindon, *Histoire analytique et chronologique des actes et des délibérations du corps et du conseil de la municipalité de Marseille depuis le X<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*, T. V, Marseille, 1847.

<sup>2</sup> Rappelons que ce terme anglais d'origine française, aujourd'hui réservé aux animaux, était à l'origine étroitement lié à la généalogie ascendante qui se ramifie de façon dichotomique comme la palmure d'un « pied de grue ».

<sup>3</sup> AD 13, 201 E 689, f° 114. Le qualificatif de « cadet » laisserait supposer l'existence d'un frère aîné aussi officier des galères. Cependant, les détails de cette affaire où Bonnet, partisan des Valbelle, fut percé d'un coup d'épée par Thomas de Villages, leur ennemi, ne laissent apparaître que le père, qui réclame réparation (cf. A. Crémieux, *Marseille et la royauté pendant la minorité de Louis XIV*, Paris, 1917, T. I, p. 200-208).

<sup>4</sup> Alfred Saurel, *Dictionnaire des villes, villages et hameaux des Bouches-du-Rhône*, T. II, Marseille, 1878, p. 156-157. Cette chapelle contient la dépouille de l'échevin Jean-Pierre de Moustiès (1674-1751), héros de la peste de 1720.

<sup>5</sup> Dans cette collection, l'année 1714 commence à la date du 22 mars par l'acte d'inhumation du matelot Mathieu Dagnan, qui n'a rien à faire avec Saint-Jean du Désert, mais qui est une épave du mortuaire de la Marine (cf. collection communale, registre GG 638 où figure le double de cet acte).

Malte prendre la Croix » (fig. 1). Il s'agissait donc de l'église des Hospitaliers, située en ce début du XVII<sup>e</sup> siècle à l'entrée nord du port près de la tour du roi René – le fort n'existant pas encore – et que l'on peut, à l'instar de celle d'Aix-en-Provence, qualifier de Saint-Jean de Malte<sup>6</sup>.

## Nouvelles données sur Saint-Jean de Malte

### Le sanctuaire

Une chapelle de pêcheurs dédiée à saint Jean-Baptiste aurait existé à l'entrée du port dès le X<sup>e</sup> siècle. Elle donna leur nom aux habitants du quartier, *Sant-Janen* et *Sant-Janenco*, qui bénéficièrent dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle d'une véritable église paroissiale sous le vocable de Saint-Laurent. Détruite, la chapelle des pêcheurs fut pour sa part remplacée *in situ* au XIII<sup>e</sup> siècle par l'église des Hospitaliers, qui avaient établi en ce lieu dès 1178 une commanderie, tête de pont pour l'envoi de troupes et de marchandises aux croisades.

Incluse dans le fort Saint-Jean à partir de 1660, amputée et ensevelie à la suite de l'explosion d'un dépôt de munitions allemand en 1944, progressivement déga-

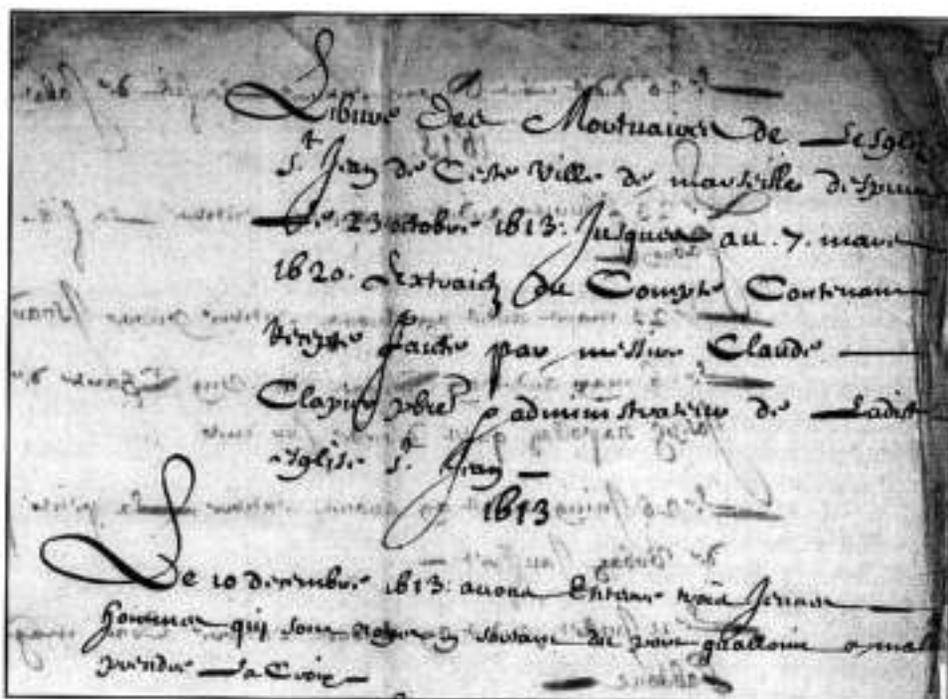


Fig. 1 : Titre du 1<sup>er</sup> cahier de sépultures (1613-1620)

gée et consolidée après le départ de l'armée, cette église a été momentanément rouverte en 2013 dans le cadre du réaménagement du fort consécutif à la création du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM). Des fouilles archéologiques effectuées entre 1994 et 2008 (fig. 2) ont permis de préciser l'origine et l'évolution du bâti<sup>7</sup>. Édifice à nef unique (24 x 7 m) avec contreforts, bâti en calcaire blanc de Saint-Victor, il possédait à l'origine une voûte en berceau brisé sur arcs doubleaux et un chevet plat orienté à l'est.

D'abord aveugles, ses trois travées furent percées lors de la construction de chapelles latérales, dont trois au XV<sup>e</sup> siècle et deux autres plus tardivement. Au début du XVI<sup>e</sup>, le sanctuaire aurait fait l'objet d'un changement d'orientation par la création à l'ouest d'une abside semi-circulaire coiffée d'une coupole à six nervures reposant sur des consoles et, à l'est, d'un portail aujourd'hui invisible car enchâssé dans les remblais des fortifications (fig. 3 : gravure d'Israël Silvestre, v. 1655). Surplombant la façade d'entrée actuelle (ouest), un petit mur-clocher à deux arcades a été récemment restitué, grâce à un don de l'Ordre de Malte (fig. 4).

Les documents faisant l'objet de la présente étude, s'ils n'ap-

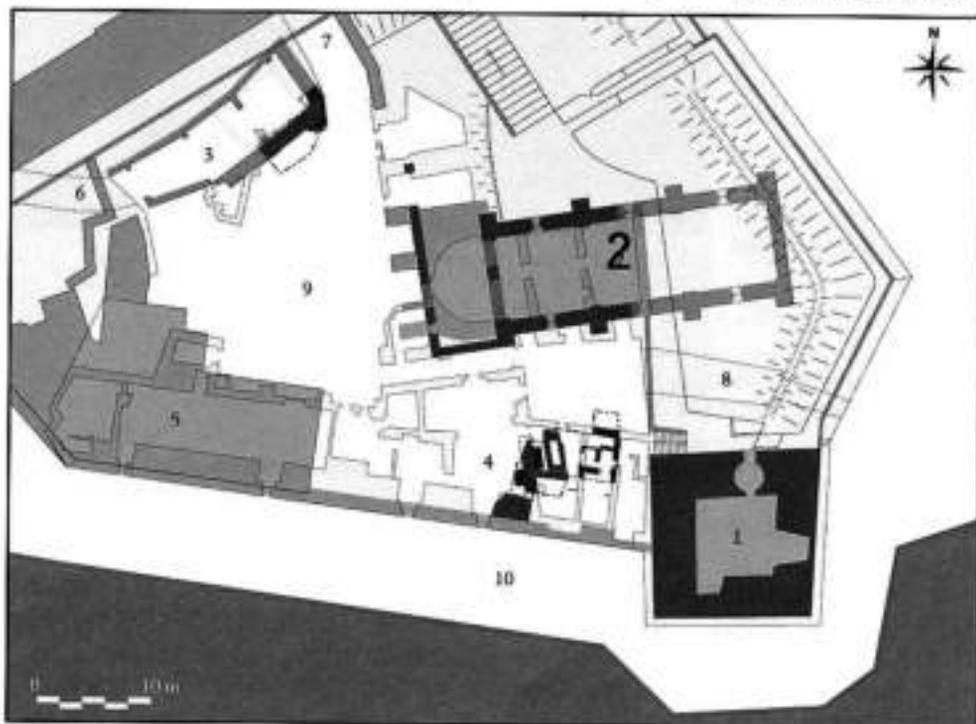


Fig. 2 : Plan du fort Saint-Jean avec l'église en n° 2 (document INRAP, 2009)

<sup>6</sup> Vocable utilisé par François Botton, architecte en chef des Monuments historiques, dans son article : « Une rénovation : la chapelle Saint-Jean de Malte au fort Saint-Jean », revue *Marseille*, n° 215, déc. 2006, p. 18.

<sup>7</sup> Françoise Paone, Philippe Mellinand, « Bilan des observations archéologiques sur la commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem », revue *Marseille*, n° 225, juin 2009, p. 39-40.

portent pas grand-chose sur l'aspect matériel du sanctuaire, fournissent du moins les noms de trois chapelles de la période 1642-1647, à savoir Notre-Dame des Sept Joies<sup>8</sup>, Sainte-Anne et Sainte-Barbe. Sous le vocable « Notre-Dame la Bella », la première était connue, avec Saint-Aventure et Saint-Georges, dès le XV<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. On peut donc ajouter que les deux autres, dont on ne connaissait l'existence que par un rapport d'expertise<sup>10</sup> de 1668, avaient été fondées avant 1642.

Une autre contribution concerne la présence de tombeaux à l'intérieur même de l'église. Un cimetière des Hospitaliers était mentionné dès 1205. Situé au sud du sanctuaire, dans l'espace qui le séparait de la tour Maubert, détruite en 1423 et remplacée en 1453 par la tour du roi René, il a aussi fait l'objet de fouilles en 1994, révélant « des tombes en pleine terre et en cercueil », des caveaux ayant cependant été aussi « dégagés à l'intérieur de l'église »<sup>11</sup>. Mentionnées dès l'origine<sup>12</sup>, ces inhumations dans le sanctuaire sont confirmées par plusieurs documents du XV<sup>e</sup> siècle (1424, 1431, 1443, 1456) faisant état de la volonté de testateurs quant au choix de leur sépulture dans l'une ou l'autre des chapelles citées plus haut<sup>13</sup>. Le cahier couvrant les années 1642 à 1647 révèle que quatre inhumations furent faites dans le « tombeau de Saint-Michel », deux dans la chapelle Sainte-Anne, et deux autres dans « la sépulture de ses prédécesseurs [du décédé] », sans plus de précision.

### Les activités religieuses et leur apport à la connaissance d'une population

On a prétendu qu'après le sac de la ville par les Aragonais (1423), le sanctuaire, totalement préservé, aurait servi d'église paroissiale jusqu'à la mise en chantier du fort Saint-Jean (1668)<sup>14</sup>. C'est difficile à vérifier pour le XV<sup>e</sup> siècle, où les registres de catholicité ne sont généralement pas conservés, mais aucun acte ne subsiste ici pour le XVI<sup>e</sup>, contrairement aux quatre paroisses de la ville à cette époque : la Major, les Accoules, Saint-Laurent et Saint-Martin<sup>15</sup>. L'église a du moins assuré, dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, des services d'obsèques et d'inhumations<sup>16</sup>.



Fig. 3 : À droite de la tour, l'église St-Jean avec sa façade XVI<sup>e</sup> (Silvestre, 1655)



Fig. 4 : L'église aujourd'hui avec sa façade à l'Ouest (photo G. R., 2015)

<sup>8</sup> Moins connues que les 7 douleurs, les 7 joies ou allégresses de la Vierge comprennent l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, l'Adoration des Mages, l'Apparition du Christ, la Pentecôte et l'Assomption.

<sup>9</sup> Jean Bouis, « Le site du fort Saint-Jean à Marseille », Comité du Vieux Marseille, décembre 1979, p. 213. Saint Aventure correspond probablement à saint Bonaventure, tandis que « Venturé », prénom féminin courant en Provence jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, est la forme régionale de Victoire.

<sup>10</sup> Chartier du Grand Prieuré de Saint-Gilles (AD 13, 56 H 4698), cité par F. Paone et P. Mellinand, 2009, p. 40.

<sup>11</sup> F. Paone et P. Mellinand, *op. cit.*, p. 41.

<sup>12</sup> Le comte de Provence Alphonse II aurait fait élection de sépulture dans l'église Saint-Jean de Marseille mais, mort à Palerme en 1209, il fut enseveli dans la cathédrale de cette ville puis transféré dans l'église Saint-Jean de Malte d'Aix-en-Provence (Raoul Busquet, « Le fort Saint-Jean », revue *Marseille*, n° 6, août 1937, p. 3).

<sup>13</sup> J. Bouis, *op. cit.*, p. 213.

<sup>14</sup> J. Bouis, *op. cit.*, p. 216.

<sup>15</sup> Les AD 13 conservent en outre des registres de l'église rectorale de Saint-Jacques de la Cuiraterie contenant des actes de baptême (1539-1623) et de mariage (1574-1603) non encore relevés.

<sup>16</sup> Après de la mise en chantier du fort, qui entraînera de nombreuses dégradations de l'église (enfouissement du portail Est et d'une partie de la nef, division de la partie restante par des planchers...), au point qu'elle sera parfois considérée comme démolie (L.-A. de Ruffi, *Histoire de Marseille*, T. II, 1696, p. 299), la partie haute sera utilisée jusqu'à la Révolution comme chapelle du commandant, pourvue d'un « sacristain, prêtre conventuel de l'Ordre de Malte » (*Calendrier spirituel et perpétuel pour la ville de Marseille...*, 1713, p. 157), la partie basse servant d'écurie.

**1613-1620** : Sous le titre « *Libvre des Mortuaires de l'esglize St Jean de ceste ville de Marseille depuis le 23 octobre 1613 jusques au 7 mars 1620. L'extraict du compte contenant receipte faicte par messieur Claude Clapier, p[r]être et administrateur de ladite esglize St Jean* », un premier cahier de quatre feuillets dont le dernier est vierge contient 61 actes d'inhumation ou sépulture. Pour huit d'entre eux<sup>17</sup>, on a retrouvé la mention d'obsèques le même jour dans l'église paroissiale des Accoules, suivies de transfert à Saint-Jean pour l'inhumation.

À ces 61 sépultures, s'ajoutent cinq funérailles en l'absence des corps<sup>18</sup>. Celles-ci concernent en effet deux noyés en mer (Guilhem Sabatier et Joseph Napollon), un mort en Espagne (Malol = Mayol ?), et deux décédés hors Marseille (Henri Fabron et Jean Jauffret), sans autre détail.

Si l'on ne considère que les années complètes (1614-1619), on dénombre 60 décès en six ans, soit une moyenne de 10 par an, correspondant à cette époque et en temps normal (hors épidémie) à une population d'environ 250 individus<sup>19</sup>. Les 66 personnes décédées entre le 10 décembre 1613 et le 3 mars 1620 se répartissent en 26 hommes, 13 femmes et 27 enfants dont 14 garçons et 13 filles.

Les inscriptions sont brèves (une à deux lignes maximum) ; elles ne donnent pas l'âge des défunts<sup>20</sup>, mentionnant seulement s'il s'agit d'enfants<sup>21</sup>, et donnant dans ce cas la filiation (fils ou fille d'Untel, sans leurs propres prénoms), ainsi que l'alliance pour les femmes mariées (épouse d'Untel, toujours sans leur propres prénoms). La profession n'est fournie qu'à titre exceptionnel : on relève ainsi deux « capitaines » (Bonet, probablement le père d'Aymar cité plus haut, et Honoré Merchant/Marchand). Toutes les autres mentions d'activités sont liées à l'ordre de Malte et correspondent toujours à des anonymes : les trois jeunes hommes qui allaient « à Malte prendre la Croix », un « frère servant de Malte », un « pillot des gallères de Malte », et un « chivalier ».

Le patronyme le plus fréquent est Fabron (15 individus cités dont 8 hommes adultes) ; viennent ensuite Jauffret et Merchant/Marchand (4 mentions chacun), puis Bonet, Galeigne et Napollon (3 mentions chacun). L'ensemble de ces 6 patronymes sur les 28 dénombrés (21%) recouvre donc en tout 32 individus, soit près de

la moitié des 66 défunts.

**1642-1647** : Clos par la mention : « *C'est le roole des mortz ensepvelys dans l'église St Jehan de ceste ville de Marseille depuis l'an quarante deux [sic] jusques en quarante sept par moy signé Laugier p[r]être* » (fig. 5), un second cahier de 16 feuillets, dont 13 informés et numérotés, contient 132 actes de sépulture. Comme pour la période précédente, quelques-uns<sup>22</sup> – dont celui du capitaine Aymar Bonet, à l'origine de la recherche – se trouvent aussi enregistrés en tant que funérailles dans la paroisse des Accoules. À l'inverse, une femme (« Jeane Degrans dict Chivalière ») dont les obsèques sont célébrées à Saint-Jean est inhumée à Saint-Laurent « au devant l'autel N[ot]re-Dame l'Anonciade ».

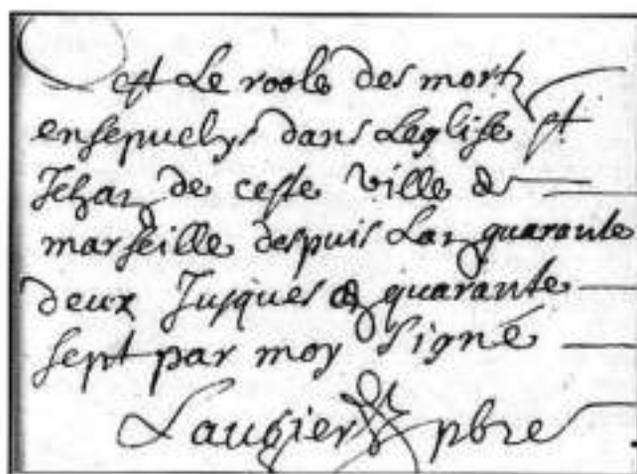


Fig. 5 : Dernière page du 2<sup>e</sup> cahier (1642-1647)

À ces 132 inhumations, s'ajoutent neuf funérailles en l'absence des corps<sup>23</sup>. Celles-ci concernent six noyés (Barthélemy Cauvet, Honoré Amediou, Jean Napollon, Pierre Delor, Antoine Pounin, Thomas Ratte), et un foudroyé en mer (Gaillard), plus un mort à Livourne (Pons Jauvas) et un autre « en voyage de mer ».

Si l'on ne considère que les années complètes (1643-1647), on dénombre 135 décès en cinq ans, soit une moyenne de 27 par an (deux fois et demi supérieure à celle de la période 1613-1620), correspondant à cette époque et en temps normal (hors épidémie) à une population d'environ 675 individus. Les 141 personnes décédées entre le 1<sup>er</sup> décembre 1642 et le 16 novembre 1647 se répartissent en 28 hommes, 24 femmes et 89 enfants

<sup>17</sup> Familles Negreau, Napollon (2 individus), Marchand/Merchant (4 individus), Bonet, toutes probablement de statut social supérieur.

<sup>18</sup> La formule utilisée par le prêtre est alors : « avons dict ung chante de... ».

<sup>19</sup> Si l'on admet un taux moyen de mortalité annuel de 4%, courant au XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>20</sup> Les seules indications, très vagues, sont fournies par les qualificatifs de « petit/petite » pour les enfants (16 occurrences) et de « vieille » (une seule occurrence pour la mère de Jean Chaud).

<sup>21</sup> Dans deux cas d'enfants décédés, en 1619, il est stipulé que la mère est « en couche », signifiant donc qu'il s'agit de nouveaux-nés.

<sup>22</sup> 10 familles en tout, sans doute ici encore d'un niveau social supérieur : de Vincheguerre, Napollon, Roque/de Bosque, Fournier/Reissolet, Bonet, Samuel/de Rogni, Martin, Audemar, Saboulin, Izoard.

<sup>23</sup> Avec toujours la formule : « avons dict ung chante de... ».

dont 58 garçons et 31 filles. Si la mortalité des hommes est comparable à celle de la période 1613-1620 (28 au lieu de 26), elle a presque doublé chez les femmes (24 au lieu de 13) et plus que triplé chez les enfants (89 au lieu de 27), notamment pour les garçons (58 au lieu de 14).

Les inscriptions sont plus fournies : trois à cinq lignes précédées des prénom et nom des défunts. Elles donnent généralement leur âge, y compris pour les plus jeunes des enfants, avec leur filiation ainsi que l'alliance pour les femmes mariées. Ces données permettent la petite statistique suivante sur les âges au décès<sup>24</sup>. Pour les adultes (18 ans et plus) hommes, la moyenne est de 53 ans, avec des extrêmes à 20 et 90 ans ; pour les femmes, de 56 ans, avec des extrêmes à 18 et 95 ans. Pour les garçons, l'âge moyen au décès est de 2 ans, avec des extrêmes à 1 jour et 14 ans ; de 3 ans pour les filles, avec des extrêmes à 6 jours et 16 ans.

Les professions sont ici plus souvent données : on relève ainsi trois militaires (le déjà cité lieutenant de galère Aymar Bonet, le commandeur de Malte Jean de Lambertie dont on reparlera, et le « sieur Granier, lieutenant pour Mr de Piles<sup>25</sup> au château d'If »), un « maître remolat<sup>26</sup> » (Thomas Ratte, « noyé en revenant du Languedoc »), et six « patrons » (les patrons pêcheurs Toussaint Giremont, Barthélemy Cauvet, Jean-Baptiste Natte, Jacques Gassin, Gaillard et Saveau<sup>27</sup>). Neuf autres patrons pêcheurs sont cités en tant que pères ou époux de décédé(e)s.

Pour cette période, le seul notable en relation avec l'ordre de Malte est donc « Jehan de Lambertie, chevalier de l'ordre de St Jehan de Hyerusalem, iceluy commandeur de Castel Sarrazin proche Tholouze », inhumé à Saint-Jean le 2 septembre 1645. Son âge n'est pas donné, mais l'on sait<sup>28</sup> qu'il était le fils de François de Lambertie, baron de Montbrun<sup>29</sup>, et de Jeanne d'Abzac de La Douze, mariés en 1571, qu'il fit ses preuves pour Malte en 1603, qu'il fut reçu l'année suivante, et qu'il

commandait la galère du duc d'Épernon en 1627. Successivement commandeur de Villedieu, receveur général du grand prieuré de Saint-Gilles puis de celui de Champagne, il était donc, à son décès – et c'est cet acte qui nous l'apprend – commandeur de Castelsarrasin<sup>30</sup>.

Deux autres personnes font l'objet d'une distinction bien plus modeste et sans lien avec les Hospitaliers : Antoine Natte, père d'un enfant inhumé le 21 janvier 1643, était membre de la « confrérie des frères pénitanz Ste Catherine<sup>31</sup> » ; Jeanne Roque ou Debosque, veuve de Jean Gale, ensevelie le 29 juillet 1643, était « prieuresse de la confrérie Ste Anne, en laquelle charge elle très bien servy durant son temps »<sup>32</sup>. Comme autre particularité, on peut citer deux individus extérieurs à Marseille : Gilbert ou Guibert Brianson<sup>33</sup>, « flamand de nation », époux de la Marseillaise Madeleine Natte, dont la fille Anne, âgée de 18 mois, est inhumée le 5 septembre 1645 ; Claire Clapier(e), d'Aubz (Aups), décédée à 35 ans et ensevelie le 23 août 1646.

Durant cette période, le patronyme le plus fréquent est Ol(l)ivier (9 mentions dont 2 hommes adultes), suivi de Fabron et Vincent/Vincens (6 chacun) et de Négrel (5). L'ensemble de ces 4 patronymes sur les 80 dénombrés (5%) recouvre donc en tout 26 individus, soit environ 18% des 141 défunts. Si Fabron était le mieux représenté trente ans auparavant, soit à la génération précédente, Olivier n'avait alors que trois représentants, et les deux autres noms (Vincent et Négrel) aucun ; Napollon et Bonet sont en régression, Jauffret, Galeigne et Merchant/Marchand totalement absents<sup>34</sup>.

### *Les Vincheguerre, gouverneurs de la tour Saint-Jean*

On dispose de diverses sources concernant la famille de Vincheguerre (Vinciguerra)<sup>35</sup> et notamment le capitaine Alexandre de Vincheguerre (v. 1590-1652/), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui participa avec son père Jacques (v. 1565-1622) et son frère Phi-

<sup>24</sup> Dans la mesure, évidemment, où l'on se fie aux âges fournis par le prêtre, souvent (40 fois) précédés de la mention « environ ». Les moyennes calculées sont arrondies à l'unité la plus proche.

<sup>25</sup> Paul II de Fortia, seigneur de Pilles, baron de Beaumes (1601-1682), gouverneur des Îles et du château d'If dès 1611 (à 10 ans, par succession de son père dont il héritera un an plus tard du commandement de la galère). À la suite de nombreuses campagnes, il sera fait maréchal de camp (1649) puis gouverneur-viguier de Marseille (1660), charge transmise à ses descendants jusqu'à la Révolution.

<sup>26</sup> Du provençal *remolada* : fabricant d'avirons.

<sup>27</sup> Soit 10 professions mentionnées pour 28 défunts, soit un peu plus du tiers.

<sup>28</sup> Abbé A. Lecler, *Généalogie de la maison de Lambertie*, Limoges, 1895.

<sup>29</sup> Fief dépendant de la commune de Dournazac, aujourd'hui dans le département de la Haute-Vienne. Le château de Lambertie, bâti au XII<sup>e</sup> siècle, brûlé par les Anglais en 1380 et reconstruit, est situé sur la même commune.

<sup>30</sup> Aujourd'hui dans le département du Tarn-et-Garonne.

<sup>31</sup> Fondée en 1499 (la première à Marseille), dissoute en 1768, la confrérie des pénitents blancs de Sainte-Catherine, d'abord hébergée dans l'église Saint-Laurent, bénéficia par la suite d'une chapelle sans aucune décoration extérieure bâtie entre 1604 et 1640 sur le flanc nord de l'église. Utilisée comme sanctuaire paroissial durant les travaux de restauration de celle-ci, elle abrite aujourd'hui concerts et conférences (cf. Régis Bertrand, *Les compagnies de pénitents de Marseille*, Marseille, 1997).

<sup>32</sup> Ses obsèques avaient eu lieu le même jour aux Accoules : « Jeanne de Bosque prise à la place..., portée à St Jean. 12 s [ols] ». Remontant au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle, les confréries de Sainte-Anne rassemblaient ordinairement des veuves (communication de Régis Bertrand).

<sup>33</sup> Il est appelé « Branche » lors de son mariage à Saint-Laurent le 22 janvier 1640.

<sup>34</sup> Encore faut-il considérer le faible échantillon sur lequel porte ces statistiques, surtout pour la période 1613-1620.

landre (v. 1587-1656) aux campagnes maritimes contre les Tunisiens (expédition de La Goulette, 1616). Il nous intéresse ici en tant que gouverneur de la tour Saint-Jean, autrement dit la tour du roi René. À cette époque, les commandeurs marseillais des Hospitaliers résidant plus souvent à Malte qu'à Marseille<sup>36</sup>, la Commanderie n'occupe plus la totalité de ses locaux. Une partie de l'hôtel du Commandeur est louée à un marchand et une autre sert précisément de logement à Alexandre, qui s'attribue abusivement le passage qui va de la tour aux murailles de la ville et fait construire un magasin sur un coin du cimetière<sup>37</sup>.



Fig. 6 : Blason des Vincheguierre (FranceGenWeb)

La première mention du patronyme concerne le décès, le 12 février 1617, de « la petite fille du fils de Vincheguierre », que l'on doit comprendre comme étant la fille d'Alexandre Vincheguierre, lui-même fils de Jacques, le plus ancien et le plus notable de la famille<sup>38</sup>. Le baptême de cette fillette, peut-être mort-née, n'a pas été retrouvé. En revanche, son frère puîné Jean<sup>39</sup>, fils d'Alexandre et de Claire d'Amalric<sup>40</sup>, a été baptisé à Saint-Laurent le 13 janvier 1618. Les deux autres occurrences sont les actes de sépulture de Philandre<sup>41</sup> et de Madeleine Vincheguierre (les 25 janvier 1643 et 17 janvier 1645), enfants du même couple, dont on a retrouvé les baptêmes à Saint-Laurent les 20 juillet 1621 et 11 octobre 1622<sup>42</sup>, confirmant donc bien leur âge de 22 ans au décès. Hormis ces trois rejetons tôt disparus, Alexandre eut deux filles, Marguerite et Lucrèce<sup>43</sup>, dont on perd la trace ; une autre, Anne, qui s'allia à la famille notable de Caze ; et un fils François<sup>44</sup>, capitaine de vaisseau et major de Messine, qui clôtura la dynastie des Vincheguierre marseillais, en dépit de son mariage tardif.

On peut se demander à quoi correspondent les populations de 250 et 675 personnes estimées vivant autour de l'église de Saint-Jean vers 1615 et 1645. Il paraît exclu de n'y voir que des ressortissants de la Commanderie puisque l'on a constaté la présence de plusieurs pêcheurs et d'individus ayant parfois recours aux paroisses mitoyennes (Saint-Laurent, les Accoules). Hormis les rares défunts liés à l'ordre de Malte et autres militaires, il s'agit donc plutôt de personnes vivant à proximité immédiate de la Commanderie et ayant de ce fait accès au cimetière et aux tombes intérieures de l'église Saint-Jean.

<sup>35</sup> La liste de ces sources est donnée dans la notice Vincheguierre de l'encyclopédie *Les Bouches-du-Rhône* (T. IV, 2, 1931, p. 504), qui comporte des erreurs dans la parenté des membres de la famille. Une généalogie se trouve dans La Chesnaye Des Bois, *Dictionnaire généalogique, héraldique...*, Paris, 1761, T. VI, p. 591-593. Bien que des Vinciguerra se rencontrent en Italie continentale et en Sicile, ceux de Marseille sont dits originaires de Bastia (cf. François Demartini, *Armorial de la Corse*, Ajaccio, 2004, T. II, p. 271). Deux Vincheguierre mariés à Marseille en 1554 et 1577 sont dits corses, mais aucun lien n'a pu être établi avec ceux dont on parle ici.

<sup>36</sup> Ainsi, en décembre 1612, le commandeur Jean Antoine de Paule étant à Malte, est représenté à Marseille par son procureur Michel Escande (J. Bouis, *op. cit.*, p. 205).

<sup>37</sup> J. Bouis, *op. cit.*, p. 206.

<sup>38</sup> D'après La Chesnaye Des Bois (*op. cit.*, p. 591) Jacques, « gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy », capitaine de deux galères, fait chevalier de Malte quoique marié, notamment pour avoir approvisionné l'île en blé pris aux Barbaresques, mort au combat de Saint-Martin-de-Ré (27/10/1622), aurait aussi été gouverneur de la tour Saint-Jean.

<sup>39</sup> Sa marraine fut Bradamante de Vincheguierre, sa tante, qui épousa l'année suivante François Caze.

<sup>40</sup> Suivant le contrat d'augmentation de dot (9 000 livres) du 7/9/1621 (AD 13, 357 E 112, f° 1387), le mariage d'Alexandre avec Claire d'Amalric (Mauric), fille de Melchion et de Jeanne de Beau, aurait eu lieu en septembre 1609, mais il n'a pas été retrouvé à Marseille.

<sup>41</sup> Ses funérailles aux Accoules, le même jour, stipulent qu'il a été « prins à la place Vivaud », secteur résidentiel à l'époque.

<sup>42</sup> Le parrain de ce Philandre est son oncle Philandre Vincheguierre, cité plus haut, chevalier de Malte, futur lieutenant général puis trésorier des galères à Toulon. Quant à Madeleine, son acte de baptême spécifie bien qu'elle est fille d'Alexandre « capitaine de la tour de St Jehan ».

<sup>43</sup> Née le 11 février 1613, baptisée à Saint-Martin, son parrain étant Antoine de Forbin-Gardanne, Marguerite paraît être l'aînée des enfants. Sa sœur Anne, née le 20 octobre 1619, baptisée à Saint-Laurent, eut pour parrain « haut et puissant seigneur messire Philippe de Halay, ambassadeur du Roy à la Porte du Grand Seigneur ».

<sup>44</sup> D'après Demartini (*op. cit.*), François aurait aussi été capitaine de la tour Saint-Jean à partir de 1645 ; son père Alexandre n'était cependant pas décédé à cette date car il figure comme conseiller municipal en 1652 (cf. L. Méry et F. Guindon, *op. cit.*, p. 509). Célébrée aux Accoules le 23/4/1682, son alliance avec Claire Le Maître de Beaumont, alors qu'il était plus que quinquagénaire et qu'elle était deux fois veuve, n'eut aucune postérité (cf. Artefeuille, *Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence*, Avignon, 1759, T. II, p. 94).

Le taux de croissance estimé de cet effectif dans l'intervalle de 30 ans séparant deux générations (675/250 = 2,7), est très supérieur à l'accroissement de la population marseillaise dans son ensemble au cours de la même période : de 47 000 à 65 000 habitants, soit un taux de 1,4 seulement. Cette majoration résulterait-elle d'une attraction supérieure de l'église dont les lieux d'inhumation intérieurs et extérieurs seraient plus accessibles aux riverains ?

L'identification de chapelles et de tombeaux, la présence de chevaliers et d'individus liés à l'ordre de Malte, et surtout celle d'une population de quelques dizaines d'habitants agglomérés autour de l'église médiévale –

dont on a pu connaître les patronymes, les âges au décès, parfois la profession et les circonstances de la mort –, tels sont les principaux acquis de cette étude. Son premier intérêt devant être cependant de rendre à Saint-Jean de Malte des actes que l'on avait un peu trop vite attribués à Saint-Jean du Désert. Il est vrai que dans les deux cas c'est le même saint Jean-Baptiste qui présidait virtuellement aux cérémonies des funérailles. ■

## Cousins – Cousines



N'hésitez pas à faire paraître l'histoire de votre famille dans notre revue, illustrée, si vous le désirez, par des portraits de vos ancêtres.

N'hésitez pas à compléter les généalogies parues dans nos précédents numéros.

N'hésitez pas à établir des tableaux de cousinage (s) qui seront publiés dans une prochaine édition de « Provence Généalogie ».

*imprimeur en ligne à prix cassés*

# www.omniscoloris.fr

**Promo**  
cartes de visite

**100**  
cartes de visite  
**9,92€**

Quadrichromie recto  
Couché mat 350 grs  
**LIVRAISON  
GRATUITE**

PTF  
PROFORMA

et + de 32500 prix promo en ligne



Omnis Coloris 107, bd Jeanne d'Arc - 13005 Marseille - Tél. : 04 91 36 54 00 - devis@omniscoloris.fr

# Deux cas de bigamie à Corbara au XIX<sup>e</sup> siècle

Henri Brot (RHFC)

Nous trouvons parfois des informations surprenantes lors du dépouillement des registres de nos chères communes : indication des causes de décès, coutumes particulières, description des personnages.

Dans la majorité des cas, rien ne transparait dans les actes que nous lisons, les simples étapes de la vie semblent se dérouler paisiblement.

Mais, en y regardant de plus près, la simplicité de la vie semble bien plus compliquée qu'elle n'y paraît !

## Bigamie ou concubinage notoire : une frontière mince

Le premier cas est étrange. Seuls les divers recoupements et les indices parsemés au gré des actes ont permis de mettre en évidence une situation pour le moins curieuse.

Tout commence par le mariage le 2 août 1823 entre Giulio Maria Passani (né le 6 juin 1802, fils de Carlino ou Carlo et de Maria Catterina Savelli) et Maria Cecilia Savelli (née le 26 novembre 1802, fille d'Andrea et de Maria Artemizia Parigi).

Les années passent, mais aucun enfant n'est issu du couple jusqu'au décès de Giulio Maria le 20 juin 1846 à l'âge de 46 ans.

En parallèle, on trouve un « autre » Giulio Maria Passani (les homonymes n'étant pas rares), né vers 1801, qui déclare trois enfants naturels qu'il a avec Maria Lucia Martelli (fille de Giulio Maria et de Maria Cecilia Massoni) :

- Maria Catterina Passani, née le 17 juin 1835 ;
- Stefano Maria Passani, né le 13 avril 1838 ;
- Maria Giovanna Passani, née le 4 juin 1842, et décédée le 21 janvier 1849.

Enfants auxquels pourrait se rajouter Antoine Martelli (né en 1845 - décédé le 2 août 1848), dont la naissance ne figure pas sur les registres, mais dont la mère est bien Marie Lucie Martelli.

Sur aucun de ces actes de naissance il n'est indiqué que les parents vivent ensemble ou sont légalement mariés. Jusque-là, rien de particulier.

Les choses se compliquent au mariage de Stefano Maria avec Maria Domenica Casta. En effet, sur l'acte il est précisé que son père est décédé et la date indiquée est celle du 22 juin 1848. Celle du premier Giulio Maria !

On pense évidemment à une erreur d'écriture ou une confusion entre deux personnages.

Entre cette date du 20 juin 1848 et celle du mariage de Stefano Maria Passani, la vie a suivi son cours et on s'aperçoit que Maria Cecilia Savelli (veuve légale de Giulia Maria Passani), s'est remariée le 11 avril 1849 avec Giuseppe Maria Passani (né le 25 septembre 1799). Ce mariage n'engendrera pas non plus de descendance.

D'un autre côté, on découvre que Maria Lucia Martelli s'est marié finalement le 29 août 1852 avec Giacomo Manuelli (né le 21 décembre 1778). Elle a 40 ans, et lui 73, ce qui ne les empêche pas d'avoir un enfant Jacques Manuelli, né le 31 août 1852. Ce sera le seul puisque Giacomo décède le 15 octobre 1855.

Maria Lucia Martelli se remarie ensuite le 15 février 1859 avec Giacomo Maria Amadei (veuf de Paola Maria Suzzoni), et qui a déjà six enfants de son premier mariage. Ce qui explique peut-être que le couple n'en ait pas eu en commun. Mais les éléments du dénouement se mettent en place.

En effet, Stefano Maria Passani et Maria Domenica Casta ont un enfant prénommé Jules Marie le 17 mai 1868. Il est déclaré au nom de Casta car il est né avant le mariage de ses parents et il sera reconnu légalement lors du mariage.

Cet enfant va décéder le 6 novembre 1872, et l'un des témoins est ... Jacques Manuelli, (le fils unique de Giacomo Manuelli et de Maria Lucia Martelli), qui déclare être l'oncle au 1<sup>er</sup> degré (oncle germain) du défunt, ce qui n'est possible que s'il est le frère du père ou de la mère de l'enfant !

On comprend là que sa mère est également celle de Stefano Maria Passani, et tout s'éclaire ! Il n'existe qu'un seul Giulio Maria Passani (né le 6 juin 1802 - décédé le 20 juin 1848). Il a été légalement marié avec Maria Cecilia Savelli, et a eu trois (ou quatre) enfants hors mariage avec Maria Lucia Martelli.

Est-ce à cause de l'impossibilité d'en avoir avec Maria Cecilia comme pourrait le confirmer l'absence d'enfant dans le second mariage de celle-ci ? C'est une possibilité parmi d'autres.

Toujours est-il qu'il reste une question intéressante. Tout cela s'est-il déroulé dans le plus grand secret ? ou avec l'accord de tout le monde ? Seuls les protagonistes connaissent la réponse et ils ont emporté la réponse avec eux.

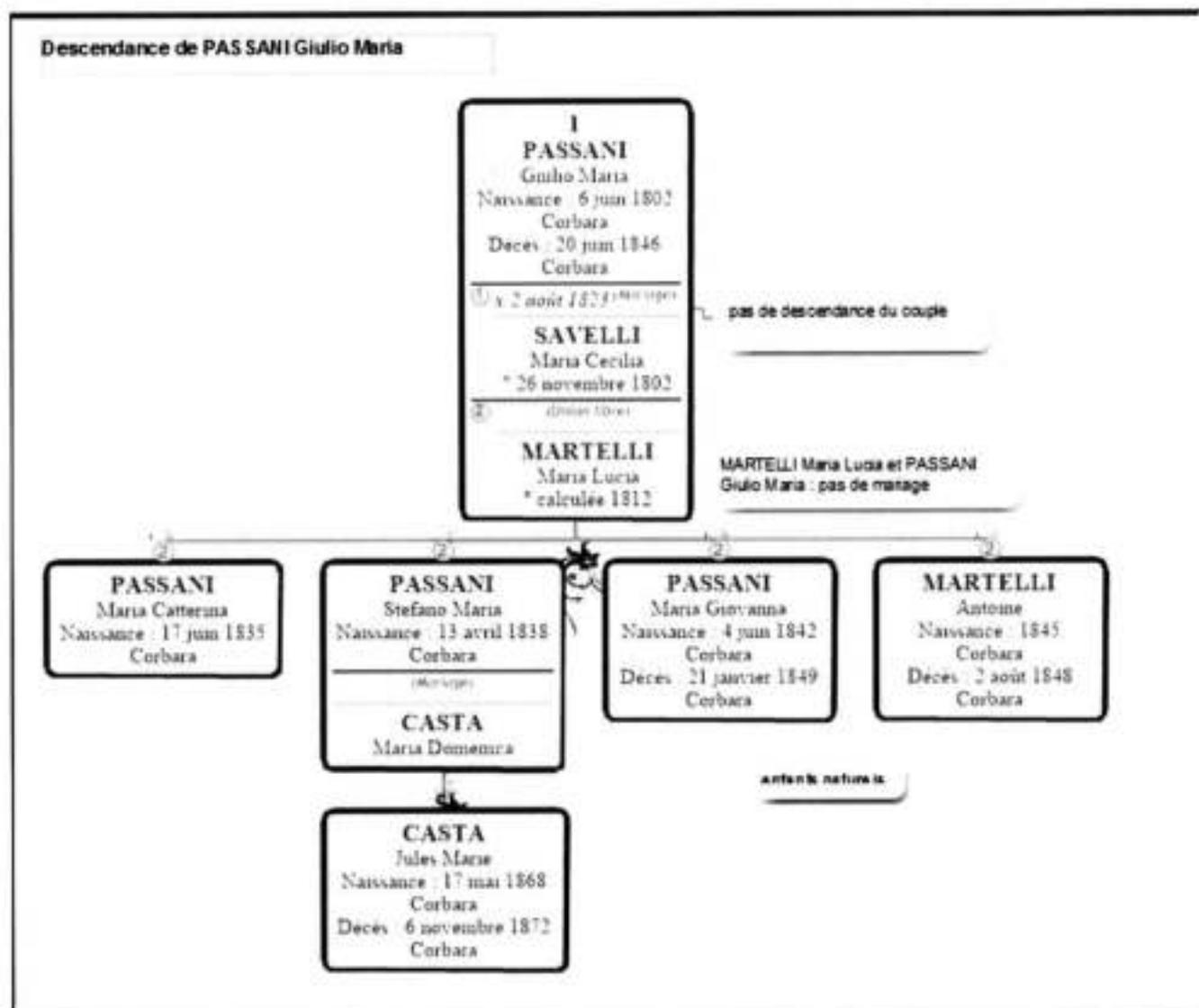
Pour la petite histoire :

- Stefano Maria Passani a donné une descendance qui semble se poursuivre jusqu'à nos jours.
- Maria Cecilia Savelli décèdera le 7 septembre 1885, à l'âge de 85 ans, veuve de Giuseppe Maria Passani.
- Maria Lucia Martelli décèdera le 21 mars 1900, à l'âge de 92 ans, et sur son acte de décès elle sera indiquée veuve de ... Jacques Manuelli ! Giacomo Maria Amadei son dernier époux, décédé le 29 novembre 1873, n'y figure même pas.

époque troublée sur le continent qui verra l'avènement de l'Empire.

Il se marie le 27 avril 1801 avec Maria Agata Martelli (née le 8 août 1782 à Corbara). De cette union naît Maria Elisabetta le 25 août 1803.

Tout cela est, jusqu'à présent, très banal ou presque. Mais l'Empire offre certainement une aventure, une carrière, ou tout simplement un travail qui attire des Corses.



### Une bigamie avérée au sein de l'armée impériale

Cette histoire m'a permis de découvrir en 2009 une lignée de cousins éloignés vers Montauban, mais à l'époque je ne disposais pas de toutes les années. Certains éléments de généalogie avaient été publiés dans le bulletin n° 3 de la RHFC sous la plume de Guy et Antoine Savin et Francis Esposito.

Lorenzo Luigi (ou Luiggi) et Giulia Maria Palmesani donnent naissance le 15 décembre 1780 à Pietro Felice, le 7<sup>e</sup> de leurs neuf enfants. Il grandit dans une

En laissant au village femme et enfant, Pietro Felice est de ceux-là, et il rejoint l'armée napoléonienne où il s'engage le 12 prairial an XI, (alors que son épouse est enceinte), incorporé dans le bataillon des tirailleurs corses.

Maria Elisabetta ne connaîtra certainement pas son père car elle décède à 8 ans le 11 octobre 1811. Sa mère reste seule à attendre le retour de son époux. Reçoit-elle des nouvelles de temps en temps ? Peut-être pas : Pietro Felice ne sait pas écrire à priori, tout juste signer.

Et les années passent. Elle décède le 1<sup>er</sup> octobre 1850 sans avoir revu son époux dont personne ne semble avoir de nouvelles depuis longtemps. Sur son

acte de décès, elle est mentionnée « épouse de Pierre Félix Luigi ».

La carrière militaire de Pietro Felice durera 8 ans, 6 mois et un jour, jusqu'au 3 octobre 1811, après avoir fait des campagnes « sur les côtes de l'océan », de l'an XII à 1806, puis dans la Grande Armée jusqu'en 1808, et contre l'Autriche à partir de 1809. Il sera nommé caporal le 1<sup>er</sup> septembre 1806, et sergent le 10 avril 1809. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur le 14 mars 1806.

Toutes ces campagnes ne l'ont pas ménagé à priori, puisque c'est une pathologie spécifique qui va le mettre à la retraite après avis d'une commission médicale.

On apprend dans ce document qu'il a « l'intention de se retirer à Trèves (Sarre) ».

Quelle mouche le pique de poser ses bagages dans cette région au lieu de rentrer en Corse ? A-t-il déjà trouvé une nouvelle chaussure à son pied ou simplement parce que depuis toutes ces années il n'a plus goût à retrouver sa terre natale ?

À moins que ce ne soit lié au fait que son frère Santo a abattu d'un coup de révolver son autre frère Michele ?

Une demande d'acte de baptême est faite à Corbara le 25 juin 1814 par la commune de Sarrelouis et contre-signé le 6 septembre 1815 par le maire de cette dernière commune.

Pour quelle raison ? Cette demande n'a-t-elle pas eu d'échos à Corbara ?

On le retrouve en 1816 installé à Creutzwald en qualité de préposé aux douanes où un document du 21 décembre 1816 pourrait lui donner une nouvelle vie administrative car il ne mentionne en rien son mariage corse, et transforme son nom de Luigi en Luiggi !

Finalement, c'est dans ce territoire mosellan qu'il va rencontrer et épouser Catherine Mellard, le 21 octobre 1818 à Sarralbe. Sur l'acte il est mentionné demeurer à Bouzonville.

Comment réalise-t-il ce tour de force en étant toujours marié en Corse ? Son acte de mariage donne quelques indications curieuses :

- Son patronyme est devenu « Luiggy » ;
- Sa date de naissance est celle indiquée sur son acte de notoriété conjoint à son brevet de l'Ordre royal de la Légion d'honneur (différente de celle enregistrée sur les registres paroissiaux de Corbara) ;
- Son lieu de naissance est celui de

l'Annonciat, département du Golo. Là, c'est exceptionnel, car c'est une indication de son acte de baptême. Sauf que la transcription de cet acte dénature son contenu : il été baptisé dans l'église de la Nunziata de Corbara qui est donc devenue l'Annonciat en éliminant en plus la commune réelle ;

- Il fait le serment de ne pas connaître le lieu de décès et de dernière résidence de ses ascendants, et il ne parle pas de sa femme bien sûr !
- Les quatre témoins attestent le connaître et confirment son serment. Manifestement, ils ne savent pas tout.

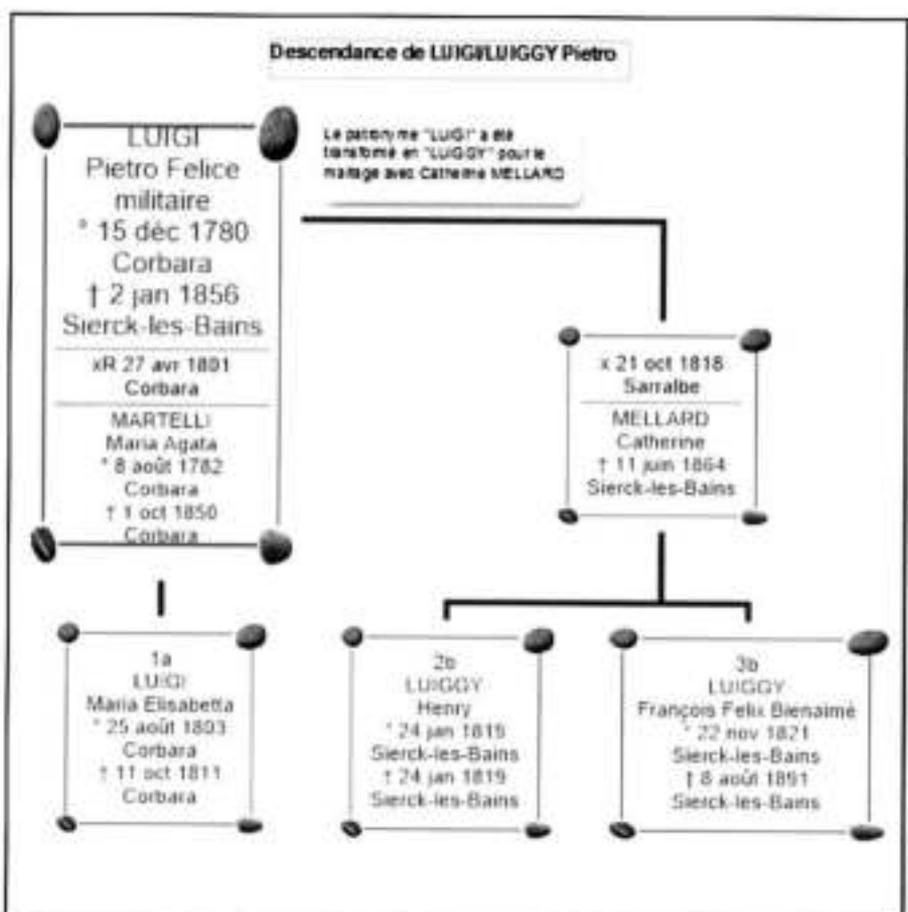
Bref, il est bien difficile à des personnes de l'époque, de douter de ses dires. Nous sommes en 1818, et l'informatique, les bases de données et internet sont encore bien loin.

Toujours est-il qu'il aura deux enfants de cette union :

- Henry, né le 24 janvier 1819, décédé le 25 janvier 1819.
- François Félix Bienaimé, né le 22 novembre 1821, décédé le 8 août 1891.

Ce dernier va lui donner une descendance multiple qui va jusqu'à nos jours.

Pietro Felice va rester en Moselle où il décèdera le 2 janvier 1856 à Sierck-les-Bains, cinq ans et demi après son épouse légitime, Maria Agata Martelli, et 8 ans avant son épouse mosellane qui décèdera le 11 juin 1864 également à Sierck-les-Bains. ■



# La vie d'autrefois

## Un domaine ignoré, Saint-Louis des Baux (13)

Claudine Luciani (13)



Le marais des Baux, carte de Cassini, fin XVIII<sup>e</sup> siècle (source GéoPortail)

La terre des Baux n'a pas fini de livrer ses secrets. Qui se douterait qu'une partie de ses anciens marais a porté ce nom ? Comme souvent, c'est le hasard qui m'a fait découvrir dans les tables de l'enregistrement<sup>1</sup> un acte de Maître Laville, notaire à Mouries, relatant un partage de ce domaine, en 1896, entre deux personnages dont le patronyme m'était connu : Boussot et Query. De là, la curiosité de « remonter le temps » pour en savoir plus.

C'est ainsi que j'ai appris que Jacques Query et Solen Boussot, négociants à Mouries, possédaient ce domaine depuis 1889, acquis du Crédit Foncier de France<sup>2</sup>. À cette époque, cette propriété rurale, située au Paradou, consistait « en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardin et terres labourables » d'une contenance de cent douze hectares environ et dûment cadastrée. Même le prix était indiqué : cinquante mille francs.

Ce texte donne aussi la provenance de ces immeubles. Ils ont été attribués au Crédit Foncier de France, en 1880, par adjudication, par le Tribunal civil de Tarascon. Effectivement, dans sa séance du 8 août de cette année-là<sup>3</sup>, la vente aux enchères a reconnu le « domaine de Saint-Louis des Baux », autrefois appelé « marais des Baux » au Crédit Foncier, contre un certain Paul Blavet, banquier de Paris, demeurant alors à Marseille. Et là, il nous faut remonter bien plus haut pour connaître l'histoire de ce domaine.

### Origine de la propriété

Faisant suite, côté oriental, aux marais d'Arles, une partie de ces marais appartenait, depuis plusieurs générations, à la famille Blanc. André Blanc et son frère Charles, sont venus du Piémont s'établir à Aix vers 1600. Leurs aïeux, Jacques, leur père, Julien, leur grand-père et à nouveau Jacques, leur arrière grand-père appartenaient, depuis plus de cent cinquante ans à des familles nobles piémontaises<sup>4</sup>. À leur arrivée en France,

<sup>1</sup> AD13, fonds des Hypothèques, 3 Q 17 191 f° 25 v°, acte chez Maître Laville du 23 juillet 1896.

<sup>2</sup> AD13, fonds des Hypothèques, 3 Q 17 182 f° 8 v°, acte chez Maître Laville du 2 octobre 1889.

<sup>3</sup> AD13, 3 U 3 683.

<sup>4</sup> AD13, centre d'Aix, B 3396 f° 665 et 675.

les deux frères sont reconnus « *regnicoles et zélés* » par Henri IV qui les maintient dans leur qualité de noble par lettres patentes, en 1607 et 1609<sup>5</sup>. Tous leurs descendants, sauf le dernier, ont eu des charges importantes dans la magistrature : conseiller du roi, avocat en la cour, trésorier général de France....

C'est en 1687 que Jacques Le Blanc, fils d'André, acheta au prince de Monaco<sup>6</sup> l'arrière-fief de Castillon, du nom de l'ancien château, dont il ne reste que quelques ruines, les Tours de Castillon, construit sur l'un des points culminants de la chaîne de la Pène, et à son extrémité orientale. Se trouvait également là, la chapelle Saint-Jean des marais. Ce fief, c'était « *les paluds* » ou marais des Baux, nom d'origine de Saint-Louis des Baux, où les paludiers venaient récolter « *la sagne et le pabel* »<sup>7</sup> et pêcher les carpes et les anguilles. L'acheteur avait obligation d'assécher ces marécages, dans un délai de dix ans, mais aussi l'autorisation d'ajouter à son patronyme, la particule de Castillon.

Ce nom Le Blanc-Castillon (il s'agit sans doute de Jean François André) apparaît en deux lieux sur le ca-

dastre de 1791<sup>8</sup> : dans la section J, dite des Imberlines, ce sont des terres palustres qui sont signalées, et dans la section H, dite des marais, ce propriétaire se trouve pourvu de cinq cents saumées de marais et de cinquante de terres labourables, soit au total presque deux cents hectares. Mais une note de 1813 indique que les dernières sont redevenues marais. Plus tard, en 1850, au décès du petit-neveu du précédent, prénommé Fulgence, la déclaration de succession<sup>9</sup> indique plus de huit cents hectares de marais s'étendant sur les trois communes de Maussane, Mouriès et Paradou, et quelques hectares de terre, le tout d'un revenu annuel de mille cinquante sept francs

Depuis Henri IV, en 1594, de nombreux essais d'assèchement avaient eu lieu, dont celui de Van Ens, en 1642, et c'était là une difficulté majeure qui a opposé à plusieurs reprises la commune des Baux à celle d'Arles. Jacques Le Blanc et son fils Jean-Baptiste Prosper y laissèrent une partie de leur fortune. Leurs descendants n'adhérèrent pas à la société des « *dessicateurs* » qui se forma beaucoup plus tard, en 1835<sup>10</sup>, entre les autres propriétaires, une quinzaine, et les marais des Baux, alors divisés en de nombreux « *clos* », tous dénommés, ont fini par être asséchés en 1851, après avoir fait couler beaucoup d'encre. En 1857, les derniers représentants, François Jules Amédée Prosper Le Blanc et ses deux sœurs mariées ont eu à

<sup>5</sup> Artefeuil, *Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence*, Avignon, 1757.

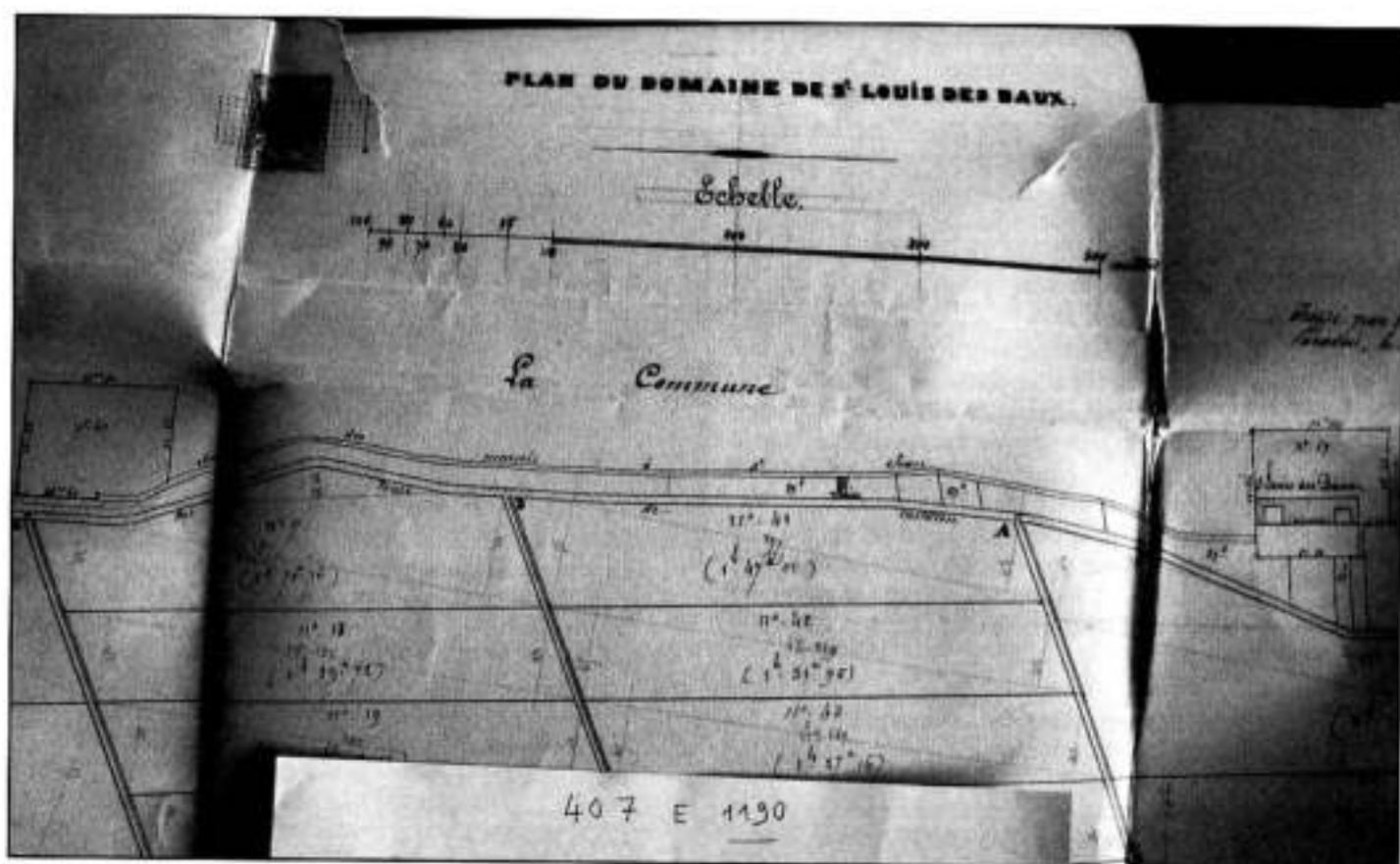
<sup>6</sup> A.N. H // 2011 marais d'Arles et Arch. Palais de Monaco Mémoire en réponse pour les héritiers Le Blanc de Castillon contre les communes de Mouriès, Maussane, Paradou et les Baux. Ces deux articles mentionnent, cette vente de 1687.

<sup>7</sup> Sagne = *Typha latifolia* (en latin) = massette ou roseau des étangs ; pabel, du latin *pabulum* = fourrage.

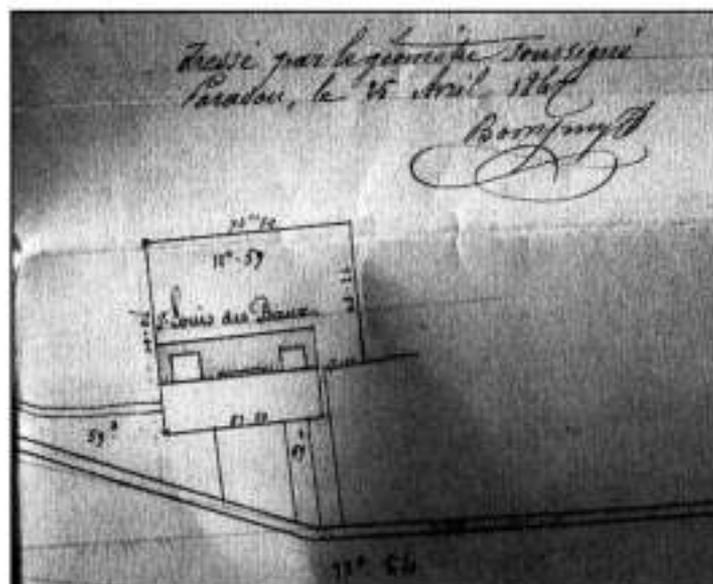
<sup>8</sup> AD13, 108 E 2378.

<sup>9</sup> AD13, fonds des Hypothèques, 3 Q 17 323 P° 34.

<sup>10</sup> AD13, 402 E 489, Maître Antoine Bedel, acte 2.



Plan du domaine de Saint-Louis (AD13)



Plan du mas Saint-Louis, extrait du plan général.

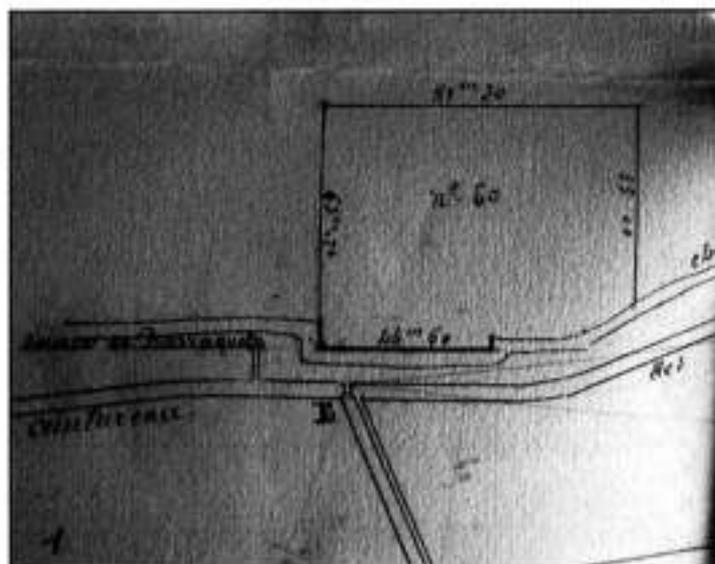
rembourser les frais de ces travaux mais par un acte de transaction<sup>11</sup>, ils ont préféré abandonner huit clos (coloriés en blanc sur le plan sur toile gommée qui accompagne ce texte), presque cinq cent cinquante hectares de terres et il ne leur en reste que quatre (coloriés en rose), soit deux cent quinze hectares !

Ces terres asséchées ont servi, un temps, à la culture de la garance ; notamment en 1854, quand Le Blanc, cité ci-dessus, qui habite Fréjus et ses deux sœurs, l'une d'Aix, l'autre de Suze-la-Rousse dans la Drôme, nomment un procureur pour affermer plusieurs parcelles, à mi-fruits, et il est spécifié que le  $\frac{1}{3}$  sera planté en garance et les  $\frac{2}{3}$  en céréales<sup>12</sup>. Le domaine bien réduit, est encore indivis entre ces trois derniers représentants de la lignée. Le partage n'a eu lieu qu'en 1858<sup>13</sup> et les trois lots seraient précisés dans un acte passé en Arles avec un plan explicatif dressé par Véran le 20 Août 1857, document introuvable jusqu'à présent. C'est Le Blanc qui a eu la plus grande surface, car il a été avantagé par l'oncle Fulgence, dans son testament<sup>14</sup>. Et c'est à ce moment-là qu'il a donné ce nom de Saint-Louis des Baux qui définit uniquement son lot, comme on le verra en 1867, au moment de son expropriation.

En 1861, un garde est pressenti par les trois copropriétaires, pour surveiller le domaine<sup>15</sup>, et plus tard, en 1881 et 1883, les deux sœurs Le Blanc ont fait construire une maison sur leur terrain respectif<sup>16</sup>. C'est le même Le Blanc qui, le 24 juillet 1862<sup>17</sup>, a acheté à la commune du Paradou, deux parcelles sur l'une desquelles il a fait construire des bâtiments (futur mas de Castellon), de ses propres deniers, les autres terrains lui venant de ses ancêtres. Les preuves de cet achat ont été retrouvées dans l'enregistrement des actes sous seing

privé<sup>18</sup>, ainsi que dans la liste des nouveaux propriétaires<sup>19</sup>. Mais deux actes passés chez Maître Minard d'Avignon, en 1862 et 1863, prouvent que le Crédit Foncier de France a accordé un prêt à Monsieur de Castellon.

En 1865, c'est l'année de la naissance, à Nice, de ses deux jumeaux, de mère inconnue, mais reconnus par le père, et Le Blanc est en retard de paiement de plusieurs semestres. Une première vente aux enchères, au profit du Crédit Foncier, a eu lieu le 18 mai 1866, mais elle a été annulée par la Cour impériale, la mère de Le Blanc, vicomtesse de Clacy, en secondes nocces, étant usufruitière. La seconde tentative, les 12 et 13 juin 1867<sup>20</sup>, dans une salle de la mairie du Paradou, fut une vente sur licitation entre la vicomtesse, son fils et le Crédit Foncier qui a été le seul adjudicataire. À cette occasion, le notaire sous cité, a joint à l'acte le plan du domaine Saint-Louis des Baux, tracé en avril, par Bompuy, géomètre du lieu. Découpé en soixante parcelles, on y distingue très bien, dans la partie septentrionale, les n° 59 avec les constructions de Le Blanc de 1862, qui deviendront le mas de Castellon et 60 où est notée la source de Baraquet et qui sera l'emplacement du mas du même nom. Le texte indique qu'il y a dans cette parcelle, « quelques matériaux ouvrés et non ouvrés et un début de construction », Le Blanc avait donc l'intention de construire un autre bâtiment. Parmi les confronts, on remarque : monsieur Dufaur, beau-frère de Le Blanc et le baron de Grille, directeur de la société de dessèchement. Quelques jours après, le 19 juin, un quatrième comparant est arrivé, c'est Paul Blavet, cité plus haut, qui a surenchéri, devenant le nouveau propriétaire, le 2 août 1867<sup>21</sup>.



Plan du mas de Baraquet, extrait du plan général.

Ces péripéties sont inscrites dans les minutes d'un notaire marseillais<sup>22</sup>, où il est précisé que Blavet doit

<sup>11</sup> AD13, 402 E 530, Maître Antoine Bedel, acte 156.

<sup>12</sup> AD13, 398 E 457, Maître Laville, acte n° 198.

<sup>13</sup> AD83, 3 E 50/8 f° 499, Maître Segond.

<sup>14</sup> AD13, 301 E 646, Maître Aude Antoine François.

<sup>15</sup> AD13, fonds des Hypothèques, 3 Q 17 256 f° 92 v°.

<sup>16</sup> AD13, cadastre, P 4 2628 f° 1 v°.

<sup>17</sup> Maître Ducry, notaire à Maussane (voir note 3).

<sup>18</sup> AD13, fonds des Hypothèques, 3 Q 17 257 f° 13 v°.

<sup>19</sup> AD13, fonds des Hypothèques, 3 Q 17 29 f° 96 v°.

<sup>20</sup> AD13, 407 E 1190, Maître Jean Marie Noël Rousseau.

<sup>21</sup> AD13, 3 U 3 656.

<sup>22</sup> AD13, 373 E 559, Maître Ernest Taxil-Fortoul, acte n° 358 du 13 juillet 1872.

rembourser, non seulement le reliquat du prêt fait à Le Blanc, et naturellement celui qu'il a fait lui-même, ce qui faisait une somme considérable. Mais, même un banquier peut faire des erreurs. Blavet n'a pas pu rembourser et il a perdu le domaine par la vente aux enchères de 1880 citée plus haut. Quant à Le Blanc de Castillon, présent à cette vente, accompagné de son conseiller juridique, il a quitté aussitôt la Provence pour rejoindre Paris. Avait-il l'intention de voir ses enfants partis de Nice avec leur mère ? Cette dernière, mariée puis veuve, habitait la rue Tronchet dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement, où elle est décédée en 1888. Et ce n'est pas un hasard si Le Blanc logeait à la rue François I<sup>er</sup> dans le VIII<sup>e</sup> également. J'ose espérer que sa démarche a réussi car il est mort quelques jours plus tard, le 28 juin 1867, il n'avait pas quarante ans, son décès, ignoré jusqu'à présent, a été déclaré par deux concierges du quartier. Quant à sa déclaration de succession, faite à Paris<sup>23</sup>, elle fait état d'une somme de 250 000 francs provenant d'une expropriation, à partager entre ses enfants naturels (il en a eu quatre, seuls deux sont connus), sa mère, encore vivante et des étrangers, sans doute la mère de ses enfants.

C'est dans le partage de 1896 entre Jacques Querry et Solen Boussot qu'est faite la distinction entre la partie nord-est, encore appelée Saint-Louis des Baux, qui appartiendra à Querry, et deviendra le mas de Castillon, bâti en 1862 par Le Blanc, et le reste, au nord-ouest qui sera pour Boussot, car il vient d'y construire des bâtiments (vers 1895 ?), et qui s'appellera « Baraquet ». Deux clos de terres labourables, le clos des tours et le clos des jongs marins, cent treize hectares au total, seront également partagés (note 1). Ce partage a donc fait disparaître Saint-Louis des Baux, et ce toponyme, ignoré de tous, n'a livré qu'une partie de son secret : le nom de son auteur. On le retrouve pourtant en 1913 dans un arrentement<sup>24</sup> en 1919<sup>25</sup> et même en 1940<sup>26</sup> dans des déclarations de succession.

Dans ces trois cas, comme il est dit plus haut, le nom est attribué à Castillon uniquement, ce qui paraît normal puisque Baraquet en est séparé depuis 1896.

## Souvenirs...

Ces deux mas, surtout Baraquet, me sont bien connus, mon grand-père, Victor Cornille, y a été fermier vers 1915 et pendant une dizaine d'années, suivi par l'un de ses fils, Joseph. Mais surtout, le bombardement de Marseille, le 27 mai 1944, a obligé ma famille à s'y réfugier. Toutes les terres, depuis les Pradelles, à l'est, jusqu'à Barbegal, à l'ouest, avaient été inondées par les troupes allemandes, par crainte d'un atterrissage américain. Et nous avons profité, comme les paludiers d'autrefois, des carpes et des anguilles des marais des Baux ; elles sentaient bien un peu la vase, mais par ces temps difficiles.

De mémoire, la description des bâtiments sera un peu succincte. Une grande bâtisse de plusieurs dizaines de mètres de façade, d'un seul tenant, avec un étage sur rez-de-chaussée, composée, à l'ouest, des appartements, rarement occupés, du propriétaire (les descendants de Solen Boussot, la famille Grand, habitaient Gallargues dans le Gard), et dans le prolongement, ceux du fermier, avec la grande cuisine provençale et son immense cheminée, par derrière un cellier, où « faisaient » les



Le mas de Baraquet aujourd'hui.

oiseaux, produit de la chasse. À la suite, les bâtiments d'exploitation : écurie, immense hangar servant de grenier, où s'entassaient les meules de foin. Le tout, sur une grande terrasse, ombragée par de beaux platanes, qui surplombait le chemin communal qui se poursuit jusqu'au pas des Loches<sup>27</sup>, en passant par la source du mas. Et aux deux extrémités sud-est et sud-ouest, deux jolis « pavillons », des pigeonniers sans doute, qui donnaient, à l'ensemble un « air de château ».

<sup>23</sup> Archives de Paris, D.Q.7 1062 et 12100.

<sup>24</sup> AD13, fonds des Hypothèques, 3 Q 17 214 f<sup>o</sup> 73 v<sup>o</sup>.

<sup>25</sup> AD13, fonds des Hypothèques, 3 Q 17 395 f<sup>o</sup> 174.

<sup>26</sup> AD13, fonds des Hypothèques, 3 Q 17 391 f<sup>o</sup> 85 bis.

<sup>27</sup> Pas des Loches, nom correctement orthographié. Le mas qui porte ce nom appartenait à la famille Loche, et il y a effectivement le passage d'un petit ruisseau.

Pour ce qui est des bâtiments de Castillon, un descriptif nous en est donné dans le texte de Maître Taxil-Fortoul (note 22), où est annexé un contrat d'assurance contre l'incendie, souscrit par Paul Blavet, en 1872, et concernant les constructions faites par Le Blanc de Castillon, vers 1862. Voici ce texte. « *La somme de vingt mille francs / portant sur un corps de ferme consistant en logement de / fermier, écurie, remise, grenier à foin et / dépendances, élevé d'un étage sur rez-de-chaussée ainsi / que sur une maison de maître à simple rez-de-chaussée / et dépendances ; le tout contigu, construit en maçonnerie / et couvert en tuiles situé sur le / domaine dit de Saint Louis des Baux / commune de Paradou, canton de St Rémy / département des B. du Rh. »*

## Et après...

Solen Boussot, né du premier mariage de son père Mathieu, médecin à Mouries, est décédé en 1919 (note 24), veuf d'Honorine Ginoux qui lui a donné deux enfants : Pierre, industriel à Beaucaire et Jeanne, épouse Grand, de Gallargues. Au décès de Pierre, en 1940 (note 25), le mas de Baraquet appartient toujours à la famille Grand. Et ce, jusqu'en 1971, au moins, au décès de Joseph Cornille, le fermier. Mais qu'elle ne fut pas ma surprise de voir, vers 1992, et au cours d'une promenade, flotter le drapeau américain sur Baraquet ! Effectivement, confirmation m'en a été donnée : la famille Grand a vendu Baraquet à un couple américain, du nom de Magher, qui a apporté de grandes modifications. Plus de locaux d'exploitation, uniquement des appartements ; un petit balcon a été ajouté sur la façade, une fontaine et une piscine, sur la terrasse, ont modernisé l'ensemble, sans en enlever le charme. Les terres ? : un agriculteur du Paradou vient y « faire les foins » tous les ans. Nous venons d'apprendre que les propriétaires, repartis outre atlantique, ont réussi à vendre le mas. C'est une société spécialisée dans la location de terrains et autres biens immobiliers, avec à sa tête, un gérant, et ce depuis septembre 2014. Que deviendra cette belle bâtisse ?

Quant au mas de Castillon, le propriétaire en était toujours Jacques Querry<sup>28</sup> jusque vers 1914, date de son décès. Mais la déclaration de succession<sup>29</sup> n'est pas claire, il n'y est pas question de Castillon, mais seulement des Pradelles dont les terres appartenaient aussi à

la famille. Je pense que les cent hectares déclarés correspondent à l'ensemble de deux propriétés, Castillon s'étendant sur soixante et dix environ. Ce texte donne le nom du fils unique et héritier universel, Philippe, dont les deux filles, déjà mariées, sont légataires. Dès 1915, on retrouve l'aînée, Amélie, mariée à Valentin Ruat, avoué d'Avignon, et propriétaire de Castillon, dont le rentier, Jean Baldo, est remplacé par Pierre Magnan de Saint-Martin-de-Crau<sup>30</sup>. De ce premier mariage, elle a eu un fils, Philippe Ruat, établi en Avignon vers 1854, comme directeur des Docks de Provence<sup>31</sup>, siégeant boulevard Raspail, dans le même immeuble où loge sa grand-mère, Clémence Deïss. Ses secondes noces, avec Louis Sautel, lui donneront un autre fils, Robert, qui sera industriel en Avignon également et que l'on retrouve dans le cadastre du Paradou<sup>32</sup>, en 1946, propriétaire des Pradelles et de Castillon, conjointement avec sa tante, madame veuve Marteau, née Julie Querry, la sœur d'Amélie.

En fait, ce dernier document nous apprend que c'est Clémence Deïss, épouse de Philippe Querry, qui a possédé jusqu'à son décès, en 1935, une maison de maître (D 469) aux rochers de la Pène, qui ne peut être que Castillon, et qui, jusqu'à cette date avait pour rentier Vèran Gautier, indication donnée par des « anciens » du Paradou. Elle est passée en 1943 à Amélie veuve Sautel, qui l'a arrentée en 1941 et pour neuf ans à Paul Lagier de Maussane<sup>33</sup>.

En 1966, la maison de maître (D 469) et tous les terrains l'accompagnant sont aux mains de Odette Ruat, petite-fille d'Amélie et de son époux, André Tartanson<sup>34</sup>. À l'heure actuelle, Castillon n'a plus vocation de « mas ». Il loge une entreprise de plâtrerie et aussi une société d'agriculture, chasse, cultures industrielles de céréales qui regroupe plusieurs propriétaires de domaines, tels Escanin, Magali, Beauregard etc.

L'auteur tient à remercier Monsieur Marcel Grand, petit-fils de Jean et de Jeanne Boussot, et sa fille, qui ont eu l'amabilité de répondre, par téléphone, aux questions qu'elle se posait. ■

<sup>28</sup> En fait, le patronyme donné est Cuerny, qui s'est transformé en Querry vers 1864. Pourquoi ?

<sup>29</sup> AD13, fonds des Hypothèques, 3 Q 17 371 f° 157.

<sup>30</sup> AD13, fonds des Hypothèques, 3 Q 17 216 f° 84 v°. Janine Gros, petite fille de Pierre Magnan, est la seule à connaître le nom du bâtiment (Saint-Louis des Baux) qu'elle a dessiné d'après une vieille photo. Ce domaine n'est pas encore tout à fait oublié !

<sup>31</sup> AD13, fonds des Hypothèques, 3 Q 5 336 f° 25.

<sup>32</sup> AD13, 1276 W 216 compte 311.

<sup>33</sup> AD13, fonds des Hypothèques, 3 Q 17 243 f° 90 v°.

<sup>34</sup> AD13, 1276 W 215 compte 517, tiré du 311.

# Le domaine de Servanes à Mouriès

Compléments généalogiques (cf. PG 182, p. 23)

## Descendance de REVOIL Antoine

REVOIL Antoine, N° 16 D : < 1768

xBERAUD Elisabeth D : > 1768

.....REVOIL André, N° 8 N : ca 1735 Limony (07) D : 28/09/1808 Mouriès (13)

.....xGOLLION dite LATOUR Fleurie M : 10/05/1768 Lyon D : > 1808

.....REVOIL Antoine, N° 4 N : < 1755 D : > 1816

.....xPONCET Henriette N : > /1750 M : 04/07/1775 Lyon D : > 1816

.....REVOIL Pierre Henri, N° 2 N : 12/06/1776 Lyon D : 19/03/1842 Paris

.....xREVOIL Joséphine Henriette N : 11/11/1797 Aix-en-Provence M : 06/02/1816 Aix-en-Provence

.....REVOIL Benoît Henri N : 12/12/1816 Aix-en-Provence D : ..../1882 Paris

.....REVOIL Henri Antoine, N° 1 N : 29/06/1822 Aix-en-Provence D : 13/12/1900 Mouriès (13)

.....xBARAGNON Anaïs N : 01/03/1829 Nîmes D : ..../1870

.....REVOIL Jérôme Pierre N : ..../1850 Nîmes D : 20/07/1854 Mouriès (13)

.....REVOIL Georges N : 24/01/1852 Nîmes (30) D : ..../1893 Recife (Br)

.....xdOLIVEIRA Anna N : 25/11/1868 Boa Vista (Brésil) M : 15/11/1887 Paris (17)

.....REVOIL Anne Marie N : 24/01/1889 San José (Costa Rica)

.....REVOIL Georges Edouard Ferdinand N : 23/03/1891 La Spezia (It)

.....REVOIL Robert Pierre Henri N : Pernambouc (Brésil)

.....REVOIL Jeanne N : ..../1854 Nîmes (30) D : ..../1944

.....xMOREL Henri N : ..../1855 D : ..../1933

.....MOREL X...

.....MOREL Y...

.....MOREL Z...

.....REVOIL Paul N : ..../1856 Nîmes (30) D : ..../1914 Mouriès (13)

.....xDONON Charlotte N : 03/12/1868 Paris

.....REVOIL Jacques Henri N : 02/06/1890 Paris (17e) D : 02/11/1965

.....xDOË de MAINDREVILLE Simone N : 28/09/1893 Sennely (45) M : 26/11/1929 Sennely (45)

.....REVOIL A...

.....REVOIL B...

.....REVOIL C...

.....REVOIL Anaïs N : ..../1894

.....REVOIL Pierre N : ..../1897 D : ..../1967

.....REVOIL Marthe N : 13/05/1861

.....xANTERRIEU N...

.....REVOIL Marie Anne Hermance Joséphine N : 19/05/1827 Aix-en-Provence

.....REVOIL Antoine Fleuri, N° 6 N : ..../1770 Lyon D : 11/06/1826 Aix-en-Provence

.....xLEBLANC de SERVANE Anne Henriette N : ca 19/04/1770 Avignon M : 21/11/1793 Mouriès (13) D : 04/04/1834 Mouriès (13)

.....REVOIL Antoine N : 23/08/1795 Aix-en-Provence D : 23/08/1795 Aix-en-Provence

.....REVOIL Antoine Louis Emilien N : 23/08/1795 Aix-en-Provence D : 18/01/1800 Aix-en-Provence

.....REVOIL Joséphine Henriette, N° 3 N : 11/11/1797 Aix-en-Provence

.....xREVOIL Pierre Henri : N : 12/06/1776 Lyon M : 06/02/1816 Aix-en-Provence D : 19/03/1842 Paris

.....REVOIL Benoît Henri N : 12/12/1816 Aix-en-Provence D : ..../1882 Paris

.....REVOIL Henri Antoine, N° 1 N : 29/06/1822 Aix-en-Provence D : 13/12/1900 Mouriès (13)

.....xBARAGNON Anaïs N : 01/03/1829 Nîmes D : ..../1870

.....REVOIL Marie Anne Hermance Joséphine N : 19/05/1827 Aix-en-Provence

.....REVOIL André Jérôme Adolphe N : 02/10/1799 Aix-en-Provence D : 19/05/1876 Aix-en-Provence

.....REVOIL Amédée Henri N : 25/09/1801 Aix-en-Provence

.....REVOIL Pierre Paul Auguste N : 03/02/1804 Aix-en-Provence

.....xJACQUET Marie Anne N : 07/11/1799 Varambon (01) M : 10/01/1826 Maussane (13)

.....REVOIL Jean Nicolas Joseph N : 06/04/1805 Aix-en-Provence D : 18/02/1841 Mouriès (13)

.....xREYNAUD Joséphine D : > 1841

.....REVOIL Marie Jeanne Joséphine N : 08/05/1808 Aix-en-Provence D : ..../1884

.....xBARAGNON Amédée N : 07/02/1799 Nîmes D : 22/03/1853 Nîmes

.....BARAGNON Anaïs N : 01/03/1829 Nîmes D : ..../1870

.....xREVOIL Henri Antoine N : 29/06/1822 Aix-en-Provence D : 13/12/1900 Mouriès (13)

.....REVOIL Jérôme Pierre N : ..../1850 Nîmes D : 20/07/1854 Mouriès (13)

.....REVOIL Georges N : 24/01/1852 Nîmes (30) D : ..../1893 Recife (Brésil)

.....xdOLIVEIRA Anna N : 25/11/1868 Boa Vista (Brésil) M : 15/11/1887 Paris (17e)

.....REVOIL Jeanne N : ..../1854 Nîmes D : ..../1944

.....xMOREL Henri N : ..../1855 D : ..../1933

.....REVOIL Paul N : ..../1856 Nîmes D : ..../1914 Mouriès (13)

.....xDONON Charlotte N : 03/12/1868 Paris

.....REVOIL Marthe N : 13/05/1861

.....xANTERRIEU N...

.....REVOIL Louise N : 15/09/1810 Aix-en-Provence D : 08/03/1876 Paris

.....xCOLET Hippolyte Raymond N : 05/12/1808 Uzès (30) M : 05/05/1834 Mouriès (13) D : 21/04/1853 Paris

.....REVOIL Jean Jérôme N : ca 1773 Lyon D : 28/10/1828 Cayenne

.....xIMBERT Marie Anne N : ..../1769 Toulon (83) M : 19/11/1800 Le Tholonet (13) D : < 08/06/1820 Aix

.....REVOIL Antoine Henri Sextius N : 14/10/1801 Aix-en-Provence

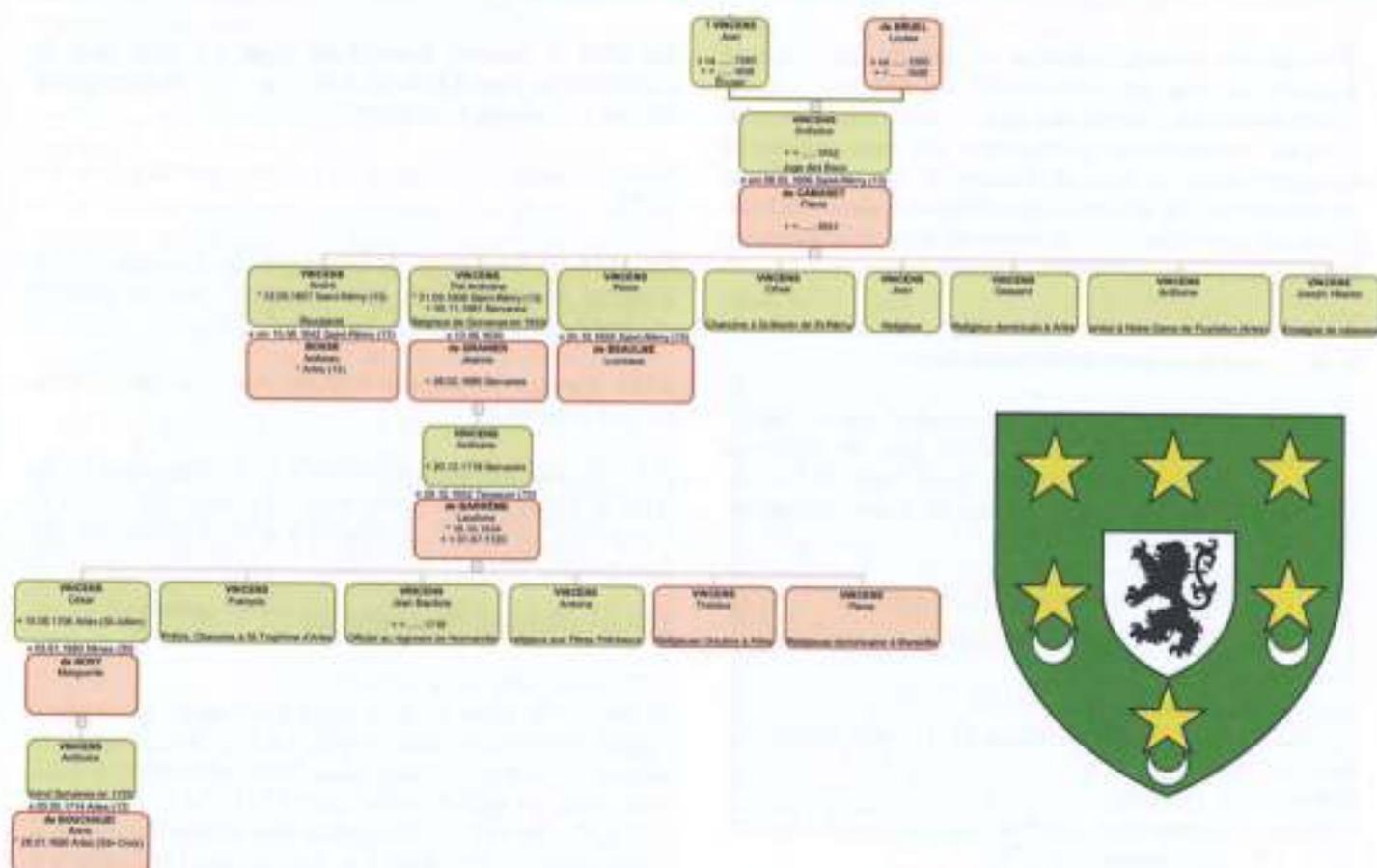
.....xANDRÉ Honorine Henriette N : 30/10/1790 Dauphin (04) M : 05/07/1826 Aix-en-Provence

.....REVOIL André Uldérie N : 06/01/1803 Aix-en-Provence

## Ascendance complète de REVOIL Paul

|            |                                    |                                   |                                   |                                   |
|------------|------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| 1          | REVOIL Paul, diplomate             | ° 03/05/1856 Nîmes (30)           |                                   | + 28/4/1914 Mouriès (13)          |
| 2          | REVOIL Henri Antoine, architecte   | ° 29/06/1822 Aix-en-Provence (13) |                                   | + 13/12/1900 Mouriès (13)         |
| 3          | BARAGNON Anaïs                     | ° 01/03/1829 Nîmes                |                                   | + 09/11/1870 Nîmes (30)           |
| 4          | REVOIL Pierre Henri                | ° 12/06/1776 Lyon                 | x 06/02/1816 Aix-en-              | + 19/03/1842 Paris                |
| 5          | REVOIL Joséphine Henriette         | ° 11/11/1797 Aix-en-Provence (13) | x 06/02/1816 Aix-en-Provence (13) |                                   |
| 6          | BARAGNON Amédée                    | ° 07/02/1799 Nîmes                | x 10/05/1828 Mouriès (13)         | + 22/03/1853 Nîmes                |
| 7          | REVOIL Marie Jeanne Joséphine      | ° 08/05/1808 Aix-en-              | X 10/05/1828 Mouriès (13)         | + ./. /1884                       |
| 8          | REVOIL Antoine                     | ° < ./. /1755                     | x 04/07/1775 Lyon                 | + > ./. /1816                     |
| 9          | PONCET Henriette                   | ° > ./. /1750                     | x 04/07/1775 Lyon                 | + > ./. /1816                     |
| 10         | REVOIL Antoine Fleuri              | ° ./. /1770 Lyon                  | x 21/11/1793 Mouriès (13)         | + 11/06/1826 Aix-en-              |
| 11         | LEBLANC de SERVANES Anne           | ° 19/04/1770 Avignon              | x 21/11/1793 Mouriès (13)         | + 04/04/1834 Mouriès (13)         |
| 14 =<br>10 | REVOIL Antoine Fleuri              | ° ./. /1770 Lyon                  | x 21/11/1793 Mouriès (13)         | + 11/06/1826 Aix-en-Provence (13) |
| 15 =<br>11 | LEBLANC de SERVANES Anne Henriette | ° 19/04/1770 Avignon              | x 21/11/1793 Mouriès (13)         | + 04/04/1834 Mouriès (13)         |
| 16         | REVOIL André                       | ° ca ./. /1735 Limony (07)        | x 10/05/1768 Lyon                 | + 28/09/1808 Mouriès (13)         |
| 17         | GOLLION dite LATOUR Fleurie        |                                   | x 10/05/1768 Lyon                 | + > ./. /1808                     |
| 18         | PONCET Pierre                      |                                   |                                   | + < ./. /1775                     |
| 19         | RIVOIRAT Claudine                  |                                   |                                   | + > ./. /1775                     |
| 20 =       | REVOIL André                       | ° ca ./. /1735 Limony (07)        | x 10/05/1768 Lyon                 | + 28/09/1808 Mouriès (13)         |
| 21 =       | GOLLION dite LATOUR Fleurie        |                                   | x 10/05/1768 Lyon                 | + > ./. /1808                     |
| 22         | LEBLANC de SERVANES Jean-          | ° 03/02/1739 Aix-en-              | x 23/02/1778 Mouriès (13)         | + 29/06/1822 Paris                |
| 23         | ROUSSEAU Marguerite                | ° ca ./. /1748 Trinquetaille      | x 23/02/1778 Mouriès (13)         |                                   |
| 32         | REVOIL Antoine                     |                                   |                                   | + < ./. /1768                     |
| 33         | BERAUD Elisabeth                   |                                   |                                   | + > ./. /1768                     |
| 44         | de BLANC de l'HUVEAUNE             |                                   | x 13/04/1738 Marseille            | + < ./. /1778                     |
| 45         | de SAINT-MICHEL Ursule             |                                   | x 13/04/1738 Marseille            | + > ./. /1778                     |
| 46         | ROUSSEAU Honoré                    |                                   |                                   | + < ./. /1778                     |
| 47         | DAUMAS Marguerite                  |                                   |                                   | + > ./. /1778                     |
| 88         | de BLANC de l'HUVEAUNE Jean        | ° ca ./. /1679                    | x 05/02/1708 Marseille            | + > ./. /1739                     |
| 89         | de RAVEL Anne                      | ° ca ./. /1688 Marseille          | x 05/02/1708 Marseille            | + > ./. /1738                     |
| 90         | de SAINT-MICHEL Jean-Baptiste      |                                   |                                   | + > ./. /1738                     |
| 91         | CATELIN Claire                     |                                   |                                   | + > ./. /1738                     |
| 176        | de BLANC de l'HUVEAUNE Jo-         |                                   |                                   | + < ./. /1708                     |
| 177        | d'ARQUIER de SAINT-MICHEL          |                                   |                                   | + > ./. /1708                     |
| 178        | de RAVEL Pierre                    |                                   |                                   | + > ./. /1708                     |
| 179        | de RAVELY Claire                   |                                   |                                   | + > ./. /1708                     |

## Généalogie simplifiée de la famille Vincens de Servanes



## Généalogie des émigrations espagnoles en Afrique-du-Nord (période 1830-1962)

Une journée « Portes ouvertes » à Aix-en-Provence (13)

L'association Généalogie Algérie Maroc Tunisie (GAMT), première association française de généalogie de l'Afrique du Nord, propose une journée « Portes ouvertes sur la généalogie des émigrations espagnoles en Afrique du Nord », à Aix-en-Provence, samedi 31 mars 2017, de 10h00 à 18h00, Maison Maréchal-Alphonse-Juin, 29, avenue de Tübingen, 13900 Aix-en-Provence.

Exposés et ateliers de généalogie, ouverts à tous gratuitement, apporteront conseils pratiques et réponses à vos recherches sur vos ancêtres ayant émigré en Afrique du Nord au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

L'association mettra à disposition des visiteurs sa base de données qui comporte une masse considérable de données relatives aux familles d'origine espagnole et européenne (française, italienne, allemande, maltaise, etc.) ayant vécu en Afrique du Nord. Les animateurs apporteront leur concours aux généalogistes néophytes ou confirmés.

Ce 31 mars, une bonne occasion de se renseigner et peut-être d'avoir la bonne surprise de découvrir des ancêtres, des cousins.

# Sigoyer - situation géographique

Éliane Denante - Michèle Chêne (AG05)

Le propos de cette étude est la relation que faisait le curé de Sigoyer, entre 1762 à 1784, sur ses registres paroissiaux contenant des observations météorologiques, continues et pertinentes. Ce curé proche de ses paroissiens, de leurs difficultés de vie, nous donne un témoignage de la vie de ce village à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et des échos des rumeurs de faits d'histoire, en Europe, jusqu'à cette petite communauté.

En novembre et décembre 2015, nous venons de vivre un automne particulièrement doux.

Le curé Guichard, curé chroniqueur, nous déclare déjà que « l'automne fut si belle que de mémoire d'homme on n'avait jamais vu ça » ! en 1772 ! Et d'autres observations nous ramènent à nos réflexions actuelles en 2015-2016.

## Sigoyer - Situation géographique

Alt. 1030 m

Sigoyer-sur-Tallard, Hautes-Alpes.  
Arrondissement de Gap, canton de Tallard. Gouvernement du Dauphiné.

Commune et Paroisse.

Démographie ancienne : 200 feux en 1728, 140 feux en 1774, 500 communiant en 1789.

Prieuré de Saint-Laurent, de la dépendance de Saint-Michel-de-la-Cluse en Piémont. Son église sous le vocable de Saint-Laurent. Le prieur commendataire de Saint-Laurent de Sigoyer est un chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Cet ordre est bénéficiaire des revenus des châteaux de Lardier, Fouillouse, La Saulce, Pelleautier ; église paroissiale sous le vocable de Saint-Pierre-aux-Liens dont le prieur était patron.

Monsieur le curé Guichard fut nommé à la cure en 1762 l'avant-veille de Noël.

Pendant 24 ans il inscrit dans les registres de catholicité non seulement les actes relevant de sa charge : baptêmes, mariages et sépultures mais aussi des notations concernant l'histoire locale tout au long de son activité pastorale et livre des observations météorologiques d'un grand intérêt citées textuellement en ordre chronologique.

Le voici chroniqueur :

En 1769 Mr le Comte de Grignan épouse ici à Sigoyer Mademoiselle de Gruël fille de messire Jean Jacques de Gruël comte de Sais seigneur de Sigoier et de dame Anne Gabrielle de Caritat Condorcet comtesse du Sais dame de Sigoier ; et voilà la noblesse provençale et dauphinoise évoquée aux noces. Les époux seront choisis pour baptiser la cloche de Saint-Martin-d'Aups.

En 1769 il évoque la mort du pape Clément XIII et l'élection du pape Clément XIV ; en 1775 la mort de ce dernier et l'élection de Pie VI.

Voici le sacre de Louis XVI célébré par une fête, en 1775.

En 1776 M. Le Comte de Gruël est allé à Rome se voir remettre les reliques de saint Pierre prince des apôtres et saint Laurent martyr, à Sigoyer du Dô.

1782. Voyage du pape à Vienne, Autriche, relaté dans un très long récit.

Il y a eu une inondation en Sicile et un tremblement de terre à Messine ensevelie avec ses habitants. Et puis l'incendie, la foudre, l'exécution d'un malheureux qui sera pendu.

## Observations météorologiques

1772. Merveille en novembre

Il fait ici et dans tout le Dauphiné aussi beau aussi chaud que jamais dans Juillet. on'a pas encore vu la moindre marque de gelée blanche ny de froid Les nuits sont come en juillet. Notez que l'été a été fort chaud et sec. La moisson a été précipitée par la chaleur, enfin le nommé Besson Chaix de Gap qui a cent et trois ans n'a jamais vu si belle automne



1772. Mission de 13 décembre 1772

Il y a dans cette paroisse la Mission fondée par Mme de Vignon veuve de Gramat seigneur De Sigoier. Ce sont quatre capucins qui ont exécuté la Mission. Cette mission a duré un mois. Depuis le 13<sup>e</sup> décembre 1772 jusqu'au 10<sup>e</sup> janvier 1773. Le mois a été à souhait, point de neige, ny de pluie, un froid modéré et nécessaire, point de maladie ni d'accident fâcheux. Les pères Missionnaires se sont retirés contents. De Sigoier ils sont allés à Neffes

1773. Merveille de 1773<sup>e</sup> 14 janvier

Il fait à présent aussi beau que dans le mois de mai point de neige point de maladie, point d'intempérie dans l'air, enfin pour tout dire. Jamais de mémoire



1778. Même chose en décembre 1777, même chose en janvier 1778 ; il a fait très beau jusqu'au milieu de février suivant.

1780. Du 22 au 29 janvier le froid de cette semaine a été le plus violent qu'on ait vu depuis plusieurs années.

1779. 13 mars Remarques

L'automne dernier a été pluvieux comme on le voit rarement. Il y avait dans les rues De Grenoble un courant d'eau de 7 pieds de hauteur. La plupart n'ont pu semer sauf à Tallard. L'hiver présent il n'est point tombé de neige ni de pluie. Il a un peu gelé toutes les nuits et les jours ont été très sereins. La charité s'est poussée tout l'hiver dans la montagne de Céuse Chatillon. Le mois de février est très beau de sorte que les amandiers d'Aups ont tous fleuri au commencement de février ; et aux Courtais au Villar les gens qui n'avaient pas semé ont semé à leur aise les uns du froment d'autres de l'avoine et de l'orge. Ces trois jours derniers il fait assez froid de sorte qu'on craignait pour les arbres. Les vignes tournées au nord et au matin ont gelé Les bleds tournés au midi sont magnifiques. Attendons et craignons l'hiver, on se prépare, vous chercherez au mois de mai prochain si vous saurez ce qu'il en sera. Mais jamais de mémoire d'homme on n'avait vu ici un hiver sans neige. Les choses ont été à proportion dans les autres provinces du midi de la France. La récolte a été Très mauvaise. Le dix huit mars il est tombé de la neige qui a presque fondue le lendemain. L'hiver présent il n'est point tombé de neige ni de pluie.

1779-1780. Je n'ai point vu d'hiver aussi violent que celui de 1779 à 1780, il y a eu des jours affreux ; Le dimanche 27 février il ne peut venir à la messe que quelques personnes. Le froid dure encore, ne sait quand il finira. 28 février 1780 De tous côtés on a rapporté qu'il a péri de froid plusieurs personnes.

1781. Le mois de mars a été de toute beauté. Tout l'hiver a été beau ce qui fait qu'on a bien travaillé aux vignes. Le temps n'est pas malsain. Il n'y a peu de malades. Beau jusqu'au 6 avril qu'il a peu plu et neigé dans la montagne. La bise s'est aussi élevée, qui sait s'il gèlera.

1781. 6 avril L'année passée le mauvais temps commença le même jour 6 avril

1781. Le trente un mai mil sept cent quatre vingt un le village de Sigoyer a été incendié à six heures du matin, la maison Curiale a subi le sort des autres et le double des registres a été brûlé.

Affliction plus sensible la nuit du 22 au 23 une gelée, le jour du 23 de la neige, une seconde gelée de la nuit. Ruinèrent et perdirent absolument les noyers, les amandiers et toutes les vignes ce qui fait la moitié de la récolte emportée Pâques occurred le 20 avril.

« De mémoire d'homme on n'avait vu pareil désastre » Il y a 25 ans le 18 avril 1758 les vignes et les arbres gelèrent.

d'homme on n'a vu si bel hiver, l'automne qui l'a précédé ressembloit à un été.

1773. Remarque du 7 mai 1773

L'automne dernière a été belle, l'hiver sans beaucoup de froid ni de neige. Les commencemens du printemps passables mais depuis quinze jours il gèle il fait une froide bise comme en hiver. Il tombe souvent de la neige et aujourd'hui 7 mai il en tombe comme au mois de janvier ou février. Cependant les arbres ne sont pas encore beaucoup endomagés On devrait tous les ans dans le carême ou après Pâques faire des prières publiques pour la conservation des fruits



1776. Depuis longtemps on n'avait pas vu autant de neige et de pluie, il n'est pas passé un jour de janvier, février et commencement de mars qu'il n'ait plu ou neigé. Il cependant n'a pas fait un grand froid ; la plupart du temps il n'a même pas gelé ; les gazettes annoncent de tous côtés qu'on a ressenti un froid au dessus de celui de 1709 et 1740

1777. Le froid a été très vif depuis le milieu de décembre 1776, jusqu'au milieu de janvier 1777, au point qu'on n'avait pas vu un pareil depuis quinze ou vingt ans. Au milieu de janvier le beau temps est revenu.

1782. Le froid de l'hiver de 1782 a été l'un des plus rigoureux qu'on ait vu dans l'espace de 15 ans. Cette rigueur a commencé le 8 janvier et a duré jusqu'au 20 février. heureusement les blés étaient couverts, ces blés semés tard ou sortis tard avancé de la sécheresse ont eu beau jusqu'au froid du 8 janvier, ce qui leur a donné de la force suffisante.

283  
Le froid de l'hiver de 1782 a été  
un des plus rigoureux qu'on ait vu dans  
l'espace de 15 ans - cette rigueur a duré  
le 8 janvier le froid jusqu'au 20  
février. - heureusement les blés  
étaient couverts. - les blés semés tard  
ou sortis tard avancés de la sécheresse ont  
eu beau jusqu'au froid - du 8 janvier  
ce qui leur a donné de la force suffisante.

1782 -  
24. 1783  
le 23 - Avril 1783  
Gelée abrupte les vignes et  
les noyers.

L'année 1782 a eu une grande sécheresse et chaleur en juillet, août, septembre.

Depuis La Toussaint jusqu'aux Rois il a fait très grand froid.

1783. bon.

1784. la présente année a eu un assez beau printemps comme on en avait vu depuis longtemps, ou plutôt il n'y a pas eu de printemps ; l'été a succédé à l'hiver, du grand froid on est passé immédiatement à la grande chaleur. L'été a été fort sec ; on craignait pour la récolte, mais il y a eu assez de foin, beaucoup de blé, double récolte ! Peu de vin, peu mais parfait quoique grêlé. On a semé par un temps sec, fort de bonne heure ; le blé n'est pas bien sorti ; plusieurs champs manquent du tiers et même de la moitié du blé sorti. Aujourd'hui, 12 décembre 1784 il est tombé 4 pieds de neige.

On n'a jamais vu l'hiver pareil (bon)  
qui a duré 2 ou 3 jours de neige  
partout Sigoyer. Il couvrait bien gelée  
jusqu'à aujourd'hui - 8 avril 1785  
après le 8. L'été a été sec.  
Vente de Neze Sigoyer

1785. Janvier a été assez doux et la neige couvre toujours la terre au 1<sup>er</sup> février. En février, beaucoup de froid. Mars a de deux pieds à trois pieds de neige et est toujours très froid.

Avril, froid jusqu'au 12 ; ce jour-là la neige a commencé à fondre à grande force ; huit jours après, 20 avril la neige était fondue dans les bas, mais non à l'ubac, ni à la montagne.

Mais tantôt passable, tantôt froid. Jusqu'au 6 il y a encore quelques champs couverts de neige ; les blés sont restés ainsi six mois sous la neige, ce qui en a beaucoup tué et des champs sont entièrement sans une plante de blé. De mémoire d'homme on a point vu de récolte de blé si médiocre. Le froment a assez rendu mais il y a eu peu de paille.

L'hiver la grande quantité de neige avait étouffé le blé, au point que plusieurs n'ont pas eu leur semence ; plusieurs fonds en labours n'ont rien eu du tout. Heureusement l'année dernière était une année d'abondance et il faut espérer qu'il en sera de même l'année prochaine. Le mois de Septembre a été le plus beau et le plus chaud de toute l'année 1785

1786. le 30 octobre, il est tombé deux pans de neige et qui tient

#### Faits historiques relatés par le curé Guichard

1774. Mort de Clément XIV. Le 22 septembre 1774 est mort François Laurent Ganganelli de l'ordre des frères mineurs, Pape, après avoir régné cinq ans quatre mois, âgé de soixante neuf ans dix mois vingt deux jours.

1775. 15 février Election du pape Pie VI Jean Ange Braschi né à Casena dans l'Etat Ecclesiastique Le 27 décembre 1717 fait Cardinal par Clement XIV le 26 avril 1773, a été nommé au souverain pontificat. Le Saint Siège était vacant depuis le 22 Septembre dernier

11 juin Louis Seize roi de France a été sacré à Rheims le jour de la Saint trinité par M. le Cardinal de La Roche Aimon Archevêque de Rheims. La Reine assistant incognito à la cérémonie. Ce jour là on fit une grande fête à Sigoyer dont le roi fut informé par M le Marechal de Mury [qui le rapporte ainsi :]

Versailles 3 juillet J'ai mis sous les yeux du Roi, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 12 du mois dernier pour informer de la fête qui a été célébrée à Sigoyer, à l'occasion de son Sacre. Sa Majesté a été très satisfaite des témoignages de zèle et d'attachement que vous lui avez donné en mille occasion ainsi que vos paroissiens Signé : Le Maréchal du Mury ; Guichard curé - Sigoyer

1776. Réception des Reliques de St Pierre Prince des Apôtres et de St Laurent Martyr, l'un Titulaire et l'autre Patron de Sigoyer du Dô L'an 1776 et le quatre août la paroisse de Sigoyer est allée solennellement en procession jusqu'au Villard recevoir, avec une grande vénération et actions de grâce des Reliques de St Pierre

prince des Apôtres et de St Laurent Martyr, lesquelles nous ont été accordées à Rome par la sollicitation de M. Le Cardinal. De Bernis ambassadeur de France à la Cour de Rome. M. le Comte de Gruël Seigneur de Sigoyer les a reçues des mains du Révérendissime seigneur Horace Mathieu Archevêque de Colosse et les a portées à Sigoyer

## GRUEL de SAIX

Famille du Gapençais, d'origine notariale, de Veynes, comptant parmi les nobles in Révision des feux de 1458 (Serres, Châteauneuf d'Oze, Le Saix et Sigotier) et de 1474, présente à l'arrière ban du Dauphiné en 1525. Inscrite sur la liste des nobles de Gap en 1666. Comptée en la noblesse du Gapençais en 1784 titrés baron du Saix.

Jean-Jacques Dominique Gaëtan de Gruël baron de Sigoyer comte du Saix épouse le 8 octobre 1743 Marie Gabrièle de Caritat de Condorcet fille Jean Laurent et Jeanne de Puygros. Dont :

Anne Jeanne Marie Dorothee de Gruël du Saix épouse le 21 juillet 1771 à Sigoyer Jean-Baptiste comte de Grignan fils de feu messire Jean-François de Grignan et de dame Jeanne de Glaise de Fourchony comtesse douairière de Grignan originaire de la ville de Salon en Pro-

1782. 27 février. N. S. P. Le Pape PIE VI partit de Rome pour Vienne. Le Czar voyageait sous le nom de Comte du nord, alors à Rome, il fit présent à sa Sainteté d'une pelisse précieuse pour la garantir du froid. Les prêtres et les peuples étaient au devant à 8 lieues en procession. Le Saint Père arriva à Vienne le 22 mars. L'empereur lui avait été au devant deux journées avec l'Archiduc Maximilien coadjuteur de Pologne et les évêques. Le Saint Père entra dans la voiture de l'Empereur Joseph II qui donna la main à sa Sainteté. Le Saint père alla loger dans le palais de Marie Thérèse, cette grande et pieuse Reine Impératrice.

Le 23 Le Saint Père rendit visite à L'Empereur et à l'Archiduc son frère.

Le 24 les seigneurs et dames furent admis à lui baiser les pieds.

Le 25 il dit sa Sainte Messe chez les Capucins ou est le tombeau de la Maison d'Autriche.

Une foule immense de peuple environnait sa Sainteté ; on venait de 30, 40 et 50 lieues. Les rues et les places étaient tellement remplies de monde que tous les matins on trouvait quantité de souliers perdus. Les boulangers du voisinage apportaient du pain dans la capitale qui ne pouvait plus en trouver.

Le 31 mars Le Saint Père officia pontificalement à Saint-Étienne la primatiale. Il avait présidé à tous les offices de la semaine Sainte. Il donnait tous les jours plusieurs fois de dessus son balcon la bénédiction au peuple ; il sortit 7 fois le Dimanche de Quasimodo pour cela.

Les ambassadeurs des puissances protestantes le sont allé voir en qualité de particuliers. Ils ont été enchantés de son affabilité.

Le Saint Père partit de Vienne le 22 avril, arriva à Munich le 26 dont il repartit le 28 avril.

Le Saint Père est retourné à Rome par Bologne, Ferrare. Il y est arrivé le 22 juin année 1782

L'Empereur a fait frapper à cette occasion d'un côté une médaille d'un côté le buste du Pape avec cette légende : PIUS VI hospes - Joseph II anno 1782 april 26. L'Empereur se propose de rendre sa visite au Pape.

23 avril 1783 Cette année est fameuse par les désastres et les malheurs de l'Italie inondée dans la Calabre ; La Sicile engloutie toute par les tremblements de terre du 5 au 8 février, Messine la capitale enseveli avec ses habitants. En 1693 arriva la même chose.



vence diocèse d'Arles, demeurant à Istres, diocèse d'Aix-en-Provence

Et : Jean Jacques Gaëtan de Gruël, capitaine au régiment des Flandres épouse le 22 avril 1772 Marguerite Taxil fille d'Alexandre et Marthe Ode de Bonniot.

Il a des biens à Sigoyer, Fouillouse. Il est syndic de la ci-devant noblesse à Gap.

Il a émigré le 20 décembre 1792 ; ses biens rendus en 1793, son château brûlé en 1800.

Il est mort à Paris en 1802.

## Sigoyer du Dô

Observations des consuls de Sigoyer (1777)

*La communauté de Sigoyer composée de plusieurs hameaux n'a en total que 200 habitants.*

*La plus part sont obligés dans l'hiver de s'expatrier de chez eux pour aller gagner leur vie en provence ou en languedoc dont ils ne reviennent qu'à la fin d'avril dans le pais. Ils ne restent dans le temps d'hiver que les femmes les enfants les vieillards qui ont soin de la maison et de quelques bêtes d'avérage attendu que ni ayant pas de fourrage dans le pais ils ne peuvent avoir de bœufs que dans l'été pour faire leurs travaux indispensables. Cette rareté du fourrage est cause que les habitants n'ont aucun chevaux de trait ne des bats se servant pour l'exportation de leurs denrées que des ânes. La proximité de la ville de Gap les mettant dans une position assez favorable.*

*Les noms des hameaux sont : Le Village Sigoyer, Saint Laurent d'Aups, Le Villar Sigoyer, Les Coqs ; dans lesquels on ne connaît que quatre chevaux dont deux au service du seigneur et deux à celui du prieur décimateur. Le prieuré est un bénéfice à simple tonsure ; la dîme se perçoit à la cote douzième en gerbes et qui rend deux cent sept charges de bled, outre un domaine considérable que possède le prieur sur l'étendue de la terre de Sigoyer ; et tous les fonds sont sujets à la dîme. La récolte annuelle est de deux mille quatre cent cinquante à cinq cent charges de bled.*

*La pais est ravagé par trois à quatre torrents lesquels depuis la révision de feux faite en mil sept cent sept ont emporté plus de deux cents soixante charges en semence ce qui rend les impositions extrêmement fortes par rapport aux particuliers. La communauté ne possédant aucuns fonds à elle, les neiges considérables qui tombent dans le pais jointe à la difficulté des chemins et à ce qu'il n'y a point de fourrages sont causes que le pais de Sigoyer est dépourvu de toute espèce de commerce.*

*Nous : officiers de la communauté, sur la demande qui nous a été faite par Monsieur de Marnais de Boisset, officier du Corps Royal du génie de fournir le présent document.*

*Nous nous sommes transportés à tous les hameaux de Sigoyer et nous avons fait les plus amples perquisitions pour dresser avec exactitude l'état de cy dessus que nous certifions véritables*

*En foy de quoy l'avons signé pour servir à Sigoyer  
Vingtème Juillet mille sept cent septante et dix sept*

[Archives Communales F 3613] ■

## Sources

Archives départementales des Hautes-Alpes :  
- Sigoyer : registre paroissial : 2 E 173 ; registre série communale : E dépôt GG 3, E dépôt GG4  
- Sigoyer : Archives communales (ADHA F 3613)

Jean-Pierre Brun : *Paroisses et Communes de France : Hautes-Alpes*, CNRS éditions

Jean Grosdidier de Matons : *Armorial Haut-Alpin*, Mémoires et Documents

Pierre-Jacques Le Seigneur : *Histoire religieuse de Sigoyer* (ADHA 4° pièce 4204)

Michel Robert : *Vièrre berceau de la commune de Sigoyer du Dô sur Tallard* (ADHA 4° pièce 3029)

# Personnages Illustres

## Jacques Rigaud, dessinateur et graveur de renom (Puylobier, 1680 - Paris, 1754)

Georges Reynaud (13)

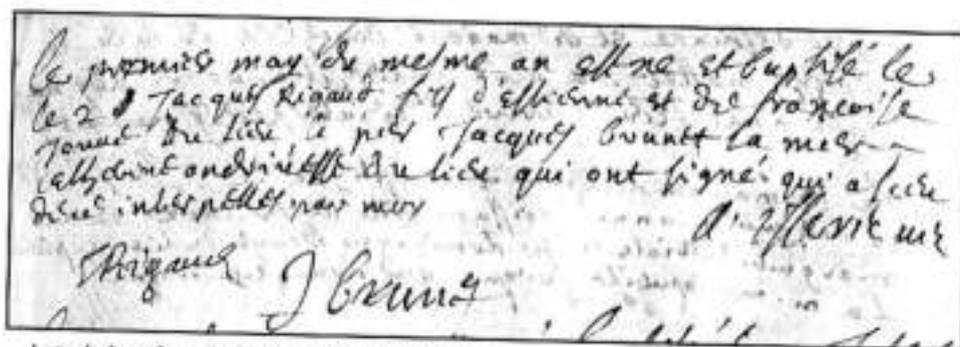
Fils du maître apothicaire Étienne Rigaud et de Françoise Jouve, Jacques Rigaud, né le 1<sup>er</sup> mai 1680 à Puylobier, est baptisé le lendemain dans l'église paroissiale Sainte-Marie, son parrain étant Jacques Brunet et sa marraine Catherine Andrinasse<sup>1</sup>. Il est le cinquième enfant d'une famille de dix (huit garçons, deux filles) dont un seul mourra en bas âge. Établi à Marseille à sa majorité, œuvrant dans l'arsenal et recevant peut-être des leçons du peintre Michel Serre (Tarragone, 1658-Marseille, 1733), Jacques commence à publier des gravures dès 1707. Il se trouve toujours à Marseille au moment de la grande peste de 1720 dont il dessine et grave quelques scènes.

échange « d'une garantie d'hébergement et d'assistance jusqu'à son décès ». Le 22 juin 1752, il est le parrain de sa petite-nièce Geneviève Madeleine Rigaud, fille de Jean-Baptiste. Après avoir vécu et travaillé durant plus de vingt ans dans son domicile de la rue Saint-Jacques « entre les Mathurins et la paroisse Saint-Benoît », il déménage en 1753 pour aller loger près de Saint-Étienne-du-Mont, où il décède le 10 août 1754.

### Présence à Puylobier et à Marseille

En 1671, Étienne Rigaud, père de Jacques, possédait à Puylobier cinq pièces de terre (aux Amandouliers, Rounette, le Serre, la Font du Moulin, et chemin de Rians), les trois premières héritées de son père Pierre Rigaud décédé en 1643. Sa maison dans le village, provenant du même héritage, était sise à la rue allant à Pourrières, qui la bordait au sud, et confrontait à l'ouest la maison de Jacques Brunet, à l'est et au nord, le jardin des hoirs de Jean-Baptiste Lombard<sup>2</sup>. En 1683, Étienne sera propriétaire de neuf pièces de terre (quatre de plus, dont un *pasquié* ou pâturage), outre la maison de la rue de Pourrières, « mesurant 12 cannes » (48 m<sup>2</sup> au sol), au revenu annuel estimé à 2 livres 24 sols<sup>3</sup>. Elle passera à son fils aîné Joseph, chirurgien, lors de son mariage en 1712.

Le 1<sup>er</sup> juin 1714, âgé de 34 ans et résidant sans doute à Marseille, Jacques Rigaud est présent à Puylobier où



Acte de baptême de Jacques Rigaud (AD13)

Présent à Versailles en 1724, éditant des gravures à Paris dès 1729, il s'y fixe définitivement en 1737, après un séjour en Angleterre, et fera l'essentiel de sa carrière dans la capitale. Resté célibataire mais ayant appelé auprès de lui son neveu Jean-Baptiste Rigaud, fils de son frère Joseph, chirurgien, il l'élève « comme [son] propre enfant », lui apprenant le métier de graveur et lui transmettant l'ensemble de ses biens et de ses œuvres en 1751, à l'occasion de son mariage, en

<sup>1</sup> La découverte assez récente de la naissance à Puylobier de Jacques Rigaud et de son neveu Jean-Baptiste est due à Bruno Bentz et Benjamin Ringot, « Jacques Rigaud et les recueils des Maisons royales de France », *Nouvelles de l'estampe*, n° 224, mai-juin 2009, p. 23-34. Elles répondent, plus de cent ans après, à l'hypothèse de Charles Ginoux (*Jacques Rigaud, dessinateur et graveur marseillais...*, Paris, 1898), qui envisageait une naissance dans une « dans une petite commune de la banlieue [de Marseille] ». Les relevés de Christian Jannet et Généanet nous ont permis d'étoffer la généalogie, les B.M.S. en ligne de Puylobier et de Marseille d'attester la présence de Jacques Rigaud dans ces communes en 1714 et 1723.

<sup>2</sup> Reconnaissances de Madeleine de Valbelle, veuve Jean-Baptiste des Martins, seigneur de Puylobier (AD13, 151 E CC 12, f° 141-143). Pour la maison, la « cense » était « d'une galline grasse suivant le bail passé par le feu seigneur de Puylobier à Pierre Rigaud, le 15 septembre 1638 » (notaire Charles Rey).

<sup>3</sup> Cadastre de Puylobier (1683) : allivrement de Sieur Étienne Rigaud, maître apothicaire (AD, 151 E CC 9, f° 172 v°). L'ensemble de ses propriétés était estimé à 125 L 44 s de revenu annuel. A ce sujet, on consultera avec intérêt : Christian Jannet, « Puylobier sous l'ancien régime. Étude d'une communauté et de ses structures agraires » (Mémoire de thèse, 1990), « Puylobier (Bouches-du-Rhône). Aspect des siècles passés » (1998), ouvrages déposés aux AD13.

il tient sur les fonts baptismaux son neveu Étienne Rigaud, né le 29 mai précédent, fils de son frère Joseph et de son épouse Angélique Dulac. La marraine est Marguerite Dulac, tante maternelle du nouveau-né.

Anne Rigaud, de neuf ans la cadette de Jacques, épouse à Marseille (Major), le 26 janvier 1723, Étienne Silvy, qui sera qualifié de « bourgeois » lors de son décès à Puylobier en 1750. L'acte de mariage fait état du décès de la mère, Françoise Jouve veuve Rigaud, sur la même paroisse, le 14 août précédent, à l'âge de 80 ans. Mais l'épouse est dite « demeurant depuis fort longtemps vers la porte Bernard du Bois », quartier dépendant de la paroisse Saint-Martin. Jacques Rigaud est présent au mariage et, du fait de la mort des parents, c'est lui qui autorise le mariage de sa sœur, signant au bas de l'acte. Le « fort longtemps » laisse supposer qu'Anne a peut-être accompagné son frère Jacques à Marseille au début des années 1700 et que leur mère Françoise les y aura rejoints après la mort de son mari Étienne Rigaud à Puylobier le 23 mars 1719.



Ruine de l'église Sainte-Marthe de Puylobier

## Œuvres

S'il dessine et grave des marines, des scènes de la Bible ou de la vie provençale, des feux d'artifices, des entrées d'ambassadeurs, la réception des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit dans la chapelle du château de Versailles (1724), il est surtout connu pour son œuvre principale : les 121 planches des *Maisons royales de France*<sup>4</sup>, série qu'il dessine et grave à partir de 1729 et que son neveu, Jean-Baptiste Rigaud (1720-1800), dessinateur, graveur et associé des dernières années, achève de 1754 à 1763. Cette série de gravures fait l'objet de plusieurs publications sous forme de recueil. Jean-Baptiste finira par vendre le fonds des dessins, planches et estampes qu'il a reçu de son oncle en 1751. Mais en 1849, les 121 planches gravées des *Maisons royales* seront acquises par la Chalcographie du Louvre ; certaines servent encore aujourd'hui à réaliser des tirages d'estampes.

## Œuvres concernant la Provence

- ♦ *Vue de Toulon pendant le siège de 1707* [prise des hauteurs d'Artigues et de Sainte-Catherine] à Mon-

<sup>4</sup> Bruno Bentz et Benjamin Ringot (*art. cit.*, p. 33-34) fournissent un inventaire de cette série des *Maisons royales de France* (1729-1763), complétée et achevée par Jean-Baptiste Rigaud.

*seigneur de Lamoignon de Basville*, 1707 (43 x 126 cm ; Musée des Beaux-Arts de Toulon ; Musée du Vieux-Toulon) ;

- ♦ *Vue du Cours de Marseille*, dessiné sur le Lieu pendant la peste arrivée en 1720 (eau-forte, 24 x 48,5 cm ; Bibliothèque nationale, EST-554 [pl. 95] ; AC Marseille, 11 Fi 29, 11 Fi 30 ; gravure 38 x 55 cm, Chambre de Commerce de Marseille, 3069 PGE ; Musée du Vieux Marseille, AF 1250, exposée au Musée d'Histoire de Marseille) ;

- ♦ *Vue de l'hostel de ville de Marseille et d'une partie du port* dessiné sur le Lieu pendant la peste arrivée en 1720, 1720 (eau-forte, 24 x 48,5 cm ; Bibliothèque nationale, EST-554 [pl. 96] ; gravure 38 x 55 cm, AC Marseille, 11 Fi 39, 11 Fi 40 ; Chambre de Commerce de Marseille, 3070 PGE, Musée du Vieux Marseille, AF 6099, exposée au Musée d'Histoire de Marseille)<sup>5</sup> ;

- ♦ *Marines où sont représentés divers sujets des Galères Présenté à Monseigneur le Chevalier d'Orléans... par son très humble et très obéissant Serviteur J. Rigaud...*, après 1722 ; *Marines et suite des Galères ou sont représentés semblables sujets de Vaisseaux Présenté à Monseigneur de Phelypeaux...*, après 1723 (deux séries de 6 gravures sur cuivre, 22 x 36 cm ; Bibliothèque nationale, EST-51 [103-108 et 109-114] ; Bibliothèque municipale de Marseille, Xb 7811 RES)<sup>6</sup> ;

<sup>5</sup> Ces deux gravures sur la peste, dont les dessins originaux se trouvent au musée Teyler à Haarlem, existent chacune en deux formats (38 x 55 et 24 x 48,5 cm). Une *Vue du port de Marseille, 1700-1720* (plume et encre noire, 26 x 71 cm, enchères Piasa, 19/03/2005) avec étiquette au verso : « Vue de Marseille. Jacques Rigaud fecit. », correspond peut-être à une œuvre différente. Par ailleurs, deux œuvres : *Vue de Marseille prise par Mr Gaspar de Gueidan A l'entrée du port, à la fontaine du Roy. Marchio de Gueidan delineavit*, 1722 (plume sur vélin, 26 x 66,5 cm ; AC Marseille, 8 Fi 1) ; [L'entrée du port de Marseille depuis la Tête de More]. *Marchio de Gueidan delineavit*, 1722 (plume sur vélin, 26 x 66,5 cm ; Musée du Vieux Marseille, AR 19350) semblent devoir être restituées à Rigaud, de par leur sujet et leur technique (cf. Arnaud Ramière de Fortanier, *op. cit.*, 29) qui souligne le « caractère facétieux » du marquis de Gueidan (Aix-en-Provence, 1688-1767), dont on ne connaît aucune autre production artistique.

<sup>6</sup> Les dates sont données d'après l'entrée en fonction des dédicataires. Deux sites seulement sont localisés (série 1, n° 3 : *Feste des Galères dans le Port de Marseille* ; série 2, n° 4 : *Départ des Vaisseaux de la rade de Toulon*), les autres gravures présentant un paysage non identifié.



FESTE DES GALIERES DANS LE PORT DE MARSEILLE.

- ♦ *Jeux de Provence* (6 planches 20 x 28 cm : 1. *Exercices de la fronde*, 2. *Les trois sauts*, 3. *La course*, 4. *La bastide*, 5. *La boule*, 6. *La joute*)<sup>7</sup> ;
- ♦ [Vues du château de La Tour d'Aigues], 1740 ? (5 planches : *Vue du château et du village de La Tour d'Aigues*, *Vue de la grande façade du château de La Tour d'Aigues*, *Vue de la cour d'honneur du château de La Tour d'Aigues*, *Vue et perspective d'une partie de la grande cour du château de La Tour d'Aigues prise de la terrasse*, *Vue et perspective d'une partie de la grande cour du château de La Tour d'Aigues prise du balcon du grand pavillon* ; Musée départemental de la faïence du château de La Tour d'Aigues, 991.2.1-4).

## Généalogie

1. Rigaud Jacques, dessinateur et graveur (Puylobier, 1/5/1680-Paris, 10/8/1754)

### Génération I

2. Rigaud Étienne, maître apothicaire (Puylobier, 1643-23/3/1719), x Saint-Maximin (83), le 16/9/1670, avec :
  - 2.1. Pierre 1 (22/7/1671) ;
  - 2.2. Anne Rose (18/1/1673) ;
  - 2.3. Pierre 2 (6/5/1675-17/7/1676) ;
  - 2.4. Rigaud Joseph, chirurgien (Puylobier, 8/1677-26/9/1760), x Puylobier, 25/4/1712, avec Angélique
3. Jouve Françoise, °Saint-Maximin (83) ca 1650, +Marseille (Major), le 13/8/1722, d'où 10 enfants tous nés à Puylobier :

<sup>7</sup> À notre connaissance, aucun site figuré sur cette série n'a été identifié. Il s'agit peut-être de paysages imaginaires.

Dulac ou Dular(d), °Aix-en-Provence, (Madeleine), v. 1690, f. Claude et Catherine Filacière, +Puylobier, 27/11/1764, d'où 11 enfants (4 filles et 7 garçons) nés à Puylobier entre 1713 et 1734, dont :

- 2.4.2. Rigaud Étienne, °Puylobier, 29/5/1714, baptisé le 01/06, son parrain Jacques Rigaud, son oncle paternel, sa marraine Marguerite Dulac sa tante maternelle
- 2.4.5. Rigaud Jean-Baptiste, dessinateur et graveur, collaborateur de son oncle puis son successeur jusqu'en 1763, ° Puylobier, 17/4/1720 (baptisé le 21, son parrain Jean Depoizier, sa marraine Claire Jouvencel), +Paris, 20/9/1800, x Paris, le 27/9/1751, Geneviève Magdeleine Lemaire
- 2.5. Jacques (= n° 1 ci-dessus) ;
- 2.6. Boniface (20/1/1682) ;
- 2.7. Jean (13/5/1684) ;
- 2.8. Pierre 3 (15/12/1685) ;
- 2.9. Thomas (12/9/1687) ;
- 2.10. Anne (9/4/1689-5/1/1749, inhumée le 6 dans le cimetière paroissial), x Marseille, Major, 26/1/1723, avec Étienne Silvy, bourgeois de la paroisse Saint-Martin, ° Marseille, /1670, +Puylobier, 18/2/1750 et enseveli le 19 dans la chapelle de Notre-Dame, fils de Nicolas et de Marguerite Armelin)

### Génération II

4. Rigaud Pierre, °ca 1600 (Puylobier, 1/12/1602 ?), +Vauvenargues-13, 24/6/1643 (inhumé dans l'église de cette commune), x ?, ?, avec :
  5. Peyron(ne) Anne, ° ?, ca 1614, +Puylobier, 7/11/1684
  6. Jouve Pierre, maître cordier
  7. Jauffret Claire

### Génération III

8. Rigaud Louis (père d'un Rigaud Pierre, ° 1/12/1602) ?

## Cousinages Camoin - compléments

Suite à l'article paru dans PG 182 (p. 46-47), deux réactions nous ont parvenues, de la part de Reine Michel (04) et de Jean-Claude Baudouin (84).

### Double ascendance Camoin de Reine Michel

CAMOIN Jean le Vieux x CORTIER Jeanne d'où : CAMOIN Jean x TAUREL Alyonne, d'où : CAMOIN Guillaume x CAILLOL Claude, d'où : CAILLOL Jeanne x GASQUET Guillaume, d'où : GASQUET Catherine x 4/3/1545 AMPHOUX Bastien, d'où : AMPHOUX Mathieu x 23/9/1577 ARGEMI Françoise, d'où : AMPHOUX Anne x 13/3/1599 DELESTRASSE Jean, d'où : DELESTRASSE François x 1616 DURBEC Honorade, d'où : DELESTRASSE François x 26/11/1647 BARTHELEMY Claire, d'où : DELESTRASSE Jean-Baptiste x 12/2/1696, DOL Anne, d'où : DELESTRASSE Marie x 24/8/1729, AUVERGNE Joseph Jean, d'où : AUVERGNE Marguerite x 25/11/1760, BAUDE André, d'où : BAUDE Mathieu Joseph x 1/10/1793, CAUSSEMILLE Marie Claire, d'où : BAUDE Henriette x 6/6/1837, MICHEL Jean Henri, quadrisaïeux de MICHEL Reine.

Mais aussi : CAMOIN Jean le Vieux x CORTIER Jeanne d'où : CAMOIN Jean x TAUREL Alyonne, d'où : CAMOIN Jacques x HUGON Batrone, d'où : CAMOIN Pierre x 1/11/1557, JOUVIN Catherine, d'où : CAMOIN Dominique x 17/3/1571, RICARD Marguerite, d'où : CAMOIN Pierre x 19/10/1602, CONTE Marguerite, d'où : CAMOIN Madeleine x 19/8/1635 MOULARD Jean, d'où : MOULARD François x 15/11/1665 CAILLOL Claire, d'où : MOULARD Madeleine x 13/11/1685 BAUDE Louis, d'où : BAUDE Thérèse x 10/12/1724 CHABAUD François, d'où : CHABAUD Thérèse x 30/6/1743 MICHEL Joseph Antoine, d'où : MICHEL Claude x 1/11/1781 OBSCUR Madeleine, d'où : MICHEL Jean Henri x 6/6/1837 BAUDE Henriette, quadrisaïeux de Reine MICHEL.

### Double ascendance Camoin de Jean-Claude Baudouin

CAMOIN Jacques Joseph x 6/11/1685, BERENG(I)ER Marguerite (cf. PG 182, n° 2 du tableau, en haut à droite), d'où : CAMOIN Michel x 25/10/1712, FABRE Madeleine, d'où : CAMOIN Victor x 13/1/1750, CASTELLIN Madeleine, d'où : CAMOIN Anne x 21/10/1779, OLIVIER Jean Joseph, d'où : OLIVIER Jean Pierre x 8/3/1810, LAUGIER Anne Marthe, d'où :

OLIVIER Désirée Marie x 13/9/1832, AMIEL Louis, d'où : AMIEL Henri Etienne x 24/8/1854, AMIEL Barbe, d'où : AMIEL Marie x 25/11/1876, RICARD Jean-Baptiste, d'où : RICARD Augustine x 18/8/1906, BAUDOUIN Eugène, aïeux de Jean-Claude BAUDOUIN.

Pour plus de détails sur ces couples, on pourra consulter le site Généanet où Jean-Claude Baudouin a déposé sa généalogie. Il signale que par CAMOIN Madeleine, sœur de Jacques Joseph et de Marguerite BERENG(I)ER, x 1680, FREZE Guillaume, on aboutit par des familles DURBEC, JOST et MARQUAND à l'acteur Jean-Louis TRINTIGNANT (°Piolenc-84, 1930).

Mais aussi : CAMOIN Jean le Vieux x CORTIER Jeanne, d'où : CAMOIN Noël x 13/6/1465, TAUREL Jeanne, d'où : CAMOIN Michel x 1494, MARTIN Hugone, d'où : CAMOIN Jean x BAUSSET Pasquette, d'où : CAMOIN Jaumette x 12/5/1554, ROMAN Marquet, d'où : ROMAN Jaumet x CAR Antoinette, d'où : ROMAN Louis x LIEUTAUD Barthélemie, d'où : ROMAN Nicolas x MICHEL Françoise, d'où : ROMAN Louise x RICARD Alexandre, d'où : RICARD Dominique x BERANGIER Catherine, d'où : RICARD Joseph x TURCON Marguerite, d'où : RICARD Joseph x ROSIER Anne, d'où : RICARD Laurent x BOTTE Thérèse, d'où : RICARD Jean-Baptiste x AMIEL Marie, d'où : RICARD Augustine x BAUDOUIN Eugène, aïeux de Jean-Claude BAUDOUIN.

Pour plus de détails, on consultera également le site Généanet de celui-ci. Il signale aussi que par ROMAN Pierre, frère de Jaumet, on aboutit par des familles CABRIER, ROUX et BELLEOU (d'Allauch) à l'écrivain Albert CAMUS (1913-1960).

Grâce à un « Tous cousins avec Jean BALLARD » (PG 108, 1998, p. 62), on peut enfin ajouter la descendance : CAMOIN Balthazar x ROUGIER Angélique (cf. colonne 3 en bas à gauche de PG 182, p. 47), d'où : CAMOIN Jean x 4/2/1690, RICARD Anne, d'où : CAMOIN Claude x 14/5/1737, GRANIER Marie Anne, d'où : CAMOIN Jacques x 14/1/1798, CHABAUD Marie Anne, d'où : CAMOIN Jacques Joseph x 17/1/1833, MARTIN Rose Adélaïde, d'où : CAMOIN Pascale Madeleine x 14/6/1860, CHAVE Jean-Baptiste, d'où : CHAVE Gabrielle Joséphine x 11/2/1893, BALLARD François, d'où Jean-Baptiste BALLARD (1893-1973), peseur juré, fondateur des *Cahiers du Sud*.

À noter que les différents mariages ci-dessus (religieux ou notariés) ont tous eu lieu à Marseille, Aubagne ou Allauch et sont pour la plupart consultables sur Généabank. ■

Si vous avez, vous aussi, établi des tableaux de cousinages avec des personnages célèbres ou simplement entre adhérents de votre association, nous serons heureux de publier votre tableau de cousinages.

## Les conditions du mariage

Sébastien Avy (13)

Note : sauf mention contraire, toutes les remarques ci-dessous concernent le mariage religieux avant 1792.

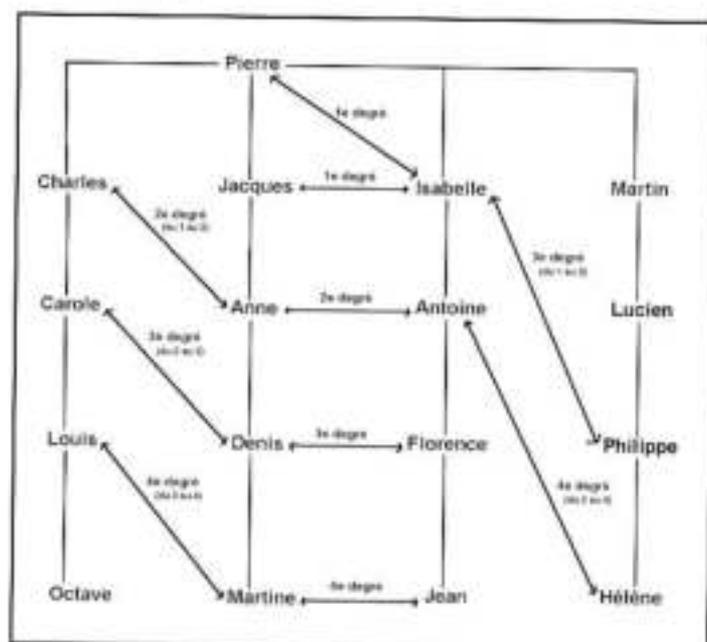
### La consanguinité

Cette interdiction ne permet pas les unions entre parents proches qui peuvent être considérées comme immorales entre proches et permet d'éviter ainsi la transmission de tares ou maladies héréditaires.

Il y avait nullité et empêchement jusqu'au 7<sup>e</sup> degré en ligne collatérale et en ligne directe à tous les degrés. Le concile de Latran (1215) ramène l'empêchement au 4<sup>e</sup> degré.

Le degré de parenté en droit canon correspond au nombre de générations séparant deux individus par rapport à leur ancêtre commun. Un père et son fils sont parents au premier degré, un frère et une sœur sont également parents au premier degré, des cousins « germains » sont parents au deuxième degré.

Note : Le Code civil a ramené l'interdiction des mariages consanguins au 3<sup>e</sup> degré civil et les prohibe totalement en ligne directe.



Les degrés de parenté en droit canon.

### L'affinité

L'affinité est une parenté spirituelle qui lie une personne avec les parents de celui qu'elle avait connu

sexuellement (exemple, un veuf épousant la sœur de sa défunte femme).

Si ces relations avaient lieu à la suite d'un mariage, il y avait affinité légitime. Il y avait alors nullité et empêchement en ligne directe à tous les degrés et jusqu'au 4<sup>e</sup> degré de parenté en ligne collatérale.

Si ces relations se sont produites hors-mariages (concubinage, adultère, viol, etc), il y avait une affinité illégitime qui invalidait le mariage en ligne directe à tous les degrés et jusqu'au 2<sup>e</sup> degré en ligne collatérale. L'affinité illégitime a été abolie par le nouveau Droit Canon.

### L'affinité spirituelle

Elle est créée par les sacrements du baptême et de la confirmation. Les parrains et marraines ne peuvent épouser leurs filleuls, tout comme il ne peut y avoir mariage entre ceux qui ont administré le sacrement du baptême, en cas d'urgence, docteurs, sages-femmes, etc, et l'administré.

La confirmation crée un lien de paternité entre le parrain, marraine et confirmé.

La parenté spirituelle subsiste même en cas de décès en bas-âge de l'enfant.

### L'affinité survenante (ou crime)

Ceux qui avaient commis un crime pour parvenir à leur union, la voyaient invalidée. La notion de crime était assez vague et pouvait aller de l'assassinat (en vue d'éliminer le conjoint) à l'adultère commis avec des membres de sa parenté.

De même aucun mariage ne peut exister entre l'homme ravisseur et la femme ravie en vue du mariage, tant qu'elle demeure sous le pouvoir du ravisseur. Si la femme, séparée de son ravisseur et constituée en un lieu sûr et libre, consent à le prendre comme mari, l'empêchement cesse. En ce qui concerne la nullité du mariage il faut mettre sur le même pied que le rapt la détention forcée de la femme, c'est-à-dire sa réclusion par la violence en vue du mariage, soit là où elle demeure, soit en un lieu où elle s'est rendue librement.

## L'honnêteté publique

Deux cas précis déterminent la nullité pour honnêteté publique : 1° la rupture de fiançailles publiques, qui implique l'interdiction d'épouser le frère ou la sœur du fiancé (interdiction jusqu'au 1<sup>er</sup> degré) ; 2° la non consommation du mariage provoquant une interdiction jusqu'au 4<sup>e</sup> degré de parenté (cas d'un conjoint décédé avant la consommation du mariage).

## Les temps d'interdit

Il est interdit de se marier pendant les périodes de pénitence imposées par l'Église, c'est-à-dire pendant le Carême ou l'Avent.

## L'impuissance

Pour l'Église catholique le but essentiel du mariage est la procréation, à tel point qu'elle estime que le mariage entre deux personnes qui n'ont pas l'intention d'avoir des enfants, n'est pas valable : le mariage est l'union de l'homme et de la femme, établie par Dieu pour la propagation du genre humain donc tout ce qui empêche la procréation devient un empêchement à la célébration du mariage. Et par conséquent, l'impuissance rend nul le mariage, mais la stérilité ne l'invalide pas. Les théologiens ont débattu pendant des siècles sur cette question et l'Église en est venue à distinguer l'impossibilité de féconder (*impotentia faciendandi*) et l'impossibilité de copuler (*impotentia coeundi*).

En cas d'impuissance, il n'y a pas de consommation du mariage, donc il y a nullité.

En cas de stérilité, l'Église considère que même si le but initial n'est pas atteint, il n'en demeure pas moins que le mariage permet aux époux de s'élever vers Dieu et ainsi de chasser d'eux-mêmes tout désir de concupiscent.

## La majorité

La majorité matrimoniale, ou âge de la puberté légale, est l'âge minimum requis pour qu'un homme et une femme puissent se marier (nubilité). Si les enfants

n'ont pas atteint l'âge légal de leur puberté, le mariage n'est pas valide et peut-être alors annulé. Le problème se pose pour les enfants précocement nubiles, qui n'ont pas atteint l'âge de leur majorité matrimoniale, mais qui ont eu déjà des enfants. Le mariage est illicite, mais valide canoniquement.

Si en droit canon seule compte la majorité matrimoniale, le droit civil fixe une majorité ordinaire ou majorité civile, c'est-à-dire le moment où une personne est considérée comme capable d'exercer ses droits sans l'aide de ses parents ou de tuteurs.

Fortement influencé par l'ancien droit romain, le pouvoir royal considère que la puissance paternelle dure autant que la vie du père pour les hommes, tandis que les femmes sont considérées comme de perpétuelles mineures passant de l'autorité paternelle à l'autorité de leur mari.

Mais l'Église ne l'entend pas ainsi et lors de la 34<sup>e</sup> session du concile de Trente, elle proclame la liberté totale du mariage, les enfants peuvent se marier sans le consentement de leurs parents. Le pouvoir royal réagit fortement en maintenant la nécessité pour les enfants d'obtenir le consentement des parents jusqu'à leur majorité civile. La majorité atteinte, ils sont invités à prendre « conseil » auprès de leurs parents et en cas de refus peuvent passer outre après leur avoir soumis par voie notariale trois sommations respectueuses. S'ils en arrivaient là, les futurs mariés se voyaient menacer d'être déshérités (édit de 1556). À partir de l'ordonnance de 1639, ils sont déclarés déchus de plein droit de tous leurs droits successoraux et de tous les avantages provenant de testaments ainsi que de leur contrat de mariage. Ces mariages clandestins peuvent être assimilés à des rapt et donc poursuivis en justice. Dans ce cas extrême, même emprisonnés, les conjoints demeurent mariés, car seule l'Église peut prononcer l'annulation d'un mariage. Ce qu'elle rechigne à faire.

En 1803, le Code civil consacre l'âge de la majorité civile, mais même majeurs les conjoints doivent demander « conseil » auprès de leurs parents ou, s'ils sont décédés, auprès de leurs grands-parents. En cas de refus, ils doivent notifier leur mariage par trois actes respectueux par voie de notaire. S'il y a toujours refus, plus rien ne peut s'opposer au mariage et cela sans aucune sanction (sauf une bonne brouille de famille).

## Le lieu

Il faut justifier d'un an de résidence dans le diocèse.

## La publication des bans

Pour que le mariage soit valide, il faut qu'il soit précédé de trois publications de bans lus après la messe les trois semaines précédant le mariage (une dispense de deux bans s'obtenait facilement).

|  | AGE NUBILE   | MAJORITÉ MATRIMONIALE  | MAJORITÉ CIVILE                             |
|--|--|--|---|
| DROIT CANONIQUE  | 12 ans pour les filles<br>14 ans pour les garçons                        | 12 ans pour les filles<br>14 ans pour les garçons                                  |   |
| LÉGISLATION ROYALE<br>Ordonnance Blois 1579                |  | 25 ans pour les filles<br>30 ans pour les garçons                                  | généralement 25 ans<br>(selon les coutumes) |
| LÉGISLATION<br>RÉVOLUTIONNAIRE<br>Loi du 29 septembre 1792 | 13 ans pour les filles<br>15 ans pour les garçons                        | 21 ans pour les deux   | 21 ans pour les deux                        |
| CODE CIVIL<br>Loi du 1 <sup>er</sup> germinal an XII       | 15 ans pour les filles<br>18 ans pour les garçons<br>art. 144 Code Civil | 21 ans pour les filles<br>25 ans pour les garçons<br>+<br>Sommations respectueuses | 21 ans pour les deux<br>art. 488 Code Civil |
| CODE CIVIL<br>Loi du 21 juin 1907                          |  | 21 ans pour les deux   |   |
| CODE CIVIL<br>Loi du 5 juillet 1974                        |  | 18 ans pour les deux   | 18 ans pour les deux                        |

Les différentes majorités matrimoniales et civiles

## La protection religieuse

Dans la crainte de la disparition de la foi catholique, l'Église interdit le mariage de catholiques avec les personnes de confessions différentes, à moins que la personne ne se décide à se convertir à la religion catholique.

## Les dispenses

L'Église s'est toujours réservée le droit d'accorder des dispenses pour ce que le droit canon considère comme des empêchements. À l'origine seul le Pape, par le biais de la Sacrée Pénitencerie, pouvait délivrer des dispenses. Lors du concile de Trente, il délègue ce pouvoir aux évêques, ne gardant pour lui que la délivrance des dispenses du second degré.

Les dossiers de dispense se composent :

1° de la supplique des fiancés comportant les noms, prénoms, professions et domiciles des « supplicants », la nature et le degré de l'empêchement, et pour les cas d'affinité et de consanguinité, un tableau de cousinage où figurent les ascendants de la lignée menant à l'ancêtre commun (d'où l'intérêt pour le généalogiste).

2° de l'enquête menée à la paroisse, elle comporte les témoignages de quatre personnes, avec éventuellement des précisions sur les situations familiales et des copies des actes.

3° de l'accord de l'évêque, la dispense accordée donnait lieu à la perception d'une double rémunération, une taxe destinée aux frais de fonctionnement de la chancellerie et une aumône volontaire en rapport avec la fortune de l'intéressé.

Si elles ont été conservées, les dispenses de consanguinité se trouvent dans la série G (Officialité) des Archives Départementales. C'est un document très intéressant pour le généalogiste car la dispense comporte toujours un petit arbre généalogique détaillant la parenté entre les époux.

## La réhabilitation de mariage

Lorsque des cousins jusqu'au 4<sup>e</sup> degré de parenté s'étaient mariés sans qu'ils aient obtenu de dispense, soit parce qu'ils ignoraient leur parenté, soit parce qu'ils l'avaient tenue secrète dans le but d'éviter les frais d'une dispense, leur mariage était réputé non-valable. Il devait être réhabilité, c'est-à-dire qu'une seconde célébration devait avoir lieu après l'obtention cette fois-ci de la précieuse dispense.

De nombreux curés désireux d'empocher la part de la taxe qui leur revenait, traquaient leurs paroissiens susceptibles de se trouver dans ce cas, n'hésitant pas à reconstituer des généalogies entières.

## Le délai de viduité

Pour éviter des contestations sur la paternité d'un

enfant né posthume, la femme veuve doit attendre un délai de 300 jours avant de pouvoir se remarier.

Si la femme accouchait avant ce délai, le délai de viduité devenait caduc.

## Le contrat de mariage

message de Didier Verlaque posté le 12 mars 2006 sur le forum Marseille-Généa :

<http://fr.groups.yahoo.com/group/marseille-genea/>

« Le seul est unique élément validant le mariage est... le mariage lui-même. À cette période, il s'agit du mariage religieux, le mariage civil n'existant pas encore. Lorsque ce dernier est créé en 1792, il doit obligatoirement précéder le mariage religieux. Le contrat de mariage est en général rédigé auparavant (le type de contrat est une mention obligatoire des mariages actuels), mais il peut y avoir changement de régime matrimonial ultérieurement, tout comme avant la Révolution.

Au préalable, mais ce n'est pas obligatoire, les familles ayant quelques biens, mais pas forcément non plus, passaient devant notaire pour l'attribution de la dot de la future. Ce document est le contrat de mariage. Attention : on trouve des cas où le mariage religieux n'a pas eu lieu, rendant donc le contrat de mariage caduc, car bien souvent, le mariage religieux tient lieu de clause suspensive (en gros l'équivalent actuel du compromis de vente lié à l'obtention du crédit auprès d'une banque). Ce document est parfois intitulé « constitution de dot ». Le terme « douaire » est employé parfois au lieu de « dot ». Ce n'est pas tout à fait la même chose, mais globalement, c'est très proche (la dot est ce que la famille ou les proches de la mariée apportent financièrement ou matériellement au mari pour « supporter » l'épouse, le douaire étant les biens laissés par le mari à son épouse en cas de décès de celui-ci).

Ensuite, on trouve les reconnaissances de dot (douaire) qui en général indiquent qu'une partie de l'accord a été rempli. En effet, il arrive très souvent que les dots soient calées sur des échéanciers annuels (lors de certaines fêtes, locales souvent, par exemple, et souvent sur de très longues périodes). En général, cela se termine sur une quittance de dot (douaire) indiquant que la dot a été entièrement réglée.

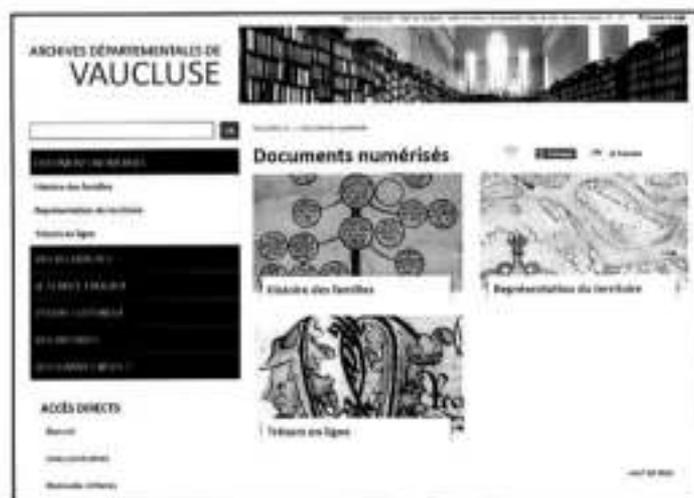
Par le fait que les dots sont transmissibles aux enfants (mâles) et vu les durées de certains « crédits », il est donc courant que les reconnaissances et quittances aient lieu bien après le mariage, voire après la mort des époux.

Ce que l'on peut en général conclure, sauf pour les contrats qui sont très précis quant au mariage, c'est que d'une reconnaissance ou quittance, le mariage a eu lieu avant la date de l'acte, que l'on y retrouve la filiation, en tout cas mention de ceux qui ont fait un apport lors du contrat de mariage. » ■

# Nouvelles & Ressources

**Si vous avez vent d'une nouveauté archivistique ou de nouveaux moyens de recherche, faites-en part à la rédaction.**

Du nouveau aux Archives départementales de Vaucluse



Les inventaires du fonds des hypothèques d'Apt et d'Avignon sont désormais consultables sur le site des Archives départementales de Vaucluse. Avec les tables et les répertoires numérisés, vous pourrez retrouver les actes qui vous intéressent.

Les deux premières conservations mises en ligne sont celles d'Apt (sous-série 20 Q, close en 1927 et rattachée à celle d'Avignon à cette date) et d'Avignon (sous-série 21 Q, jusqu'en 1955). Les deux autres conservations de Carpentras et d'Orange seront mises en ligne courant 2017.

Autre nouveauté intéressante, vous pourrez non seulement consulter les plans du cadastre napoléonien, mais en plus celui-ci a été géoréférencé grâce au partenariat du Centre Régional de l'Information Géographique PACA. Vous aurez donc la possibilité de superposer les plans anciens avec les cartes modernes de l'IGN.  
adresse : <http://archives.vaucluse.fr>

Mise à jour du site internet des AD83

Le site des Archives départementales du Var s'est enrichi de nouveaux registres en ligne : 131 registres de notaires : Tourves et Aups pour l'essentiel ; 13 plans cadastraux ; 24 registres paroissiaux et de l'état civil : Ramatuelle et Puget-ville ; 24 registres de délibérations et cadastres communaux en majorité. Cela représente 88 413 images numérisées, soit environ 175 500 pages.  
Adresse : <http://www.archives.var.fr/>

Cartes maritimes en ligne

Le SHOM, le service hydrographique et océanographique de la Marine a numérisé 10 000 documents carto-

graphiques issus de ses archives historiques maritimes et littorales. Le SHOM est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Défense. Il est l'héritier du premier service hydrographique officiel au monde, qui avait été créé en 1720.

Ces documents représentent un extrait inédit de 300 ans d'histoire du littoral et des océans, explique un article du site Mer et Marine. Il s'agit d'environ 3 300 cartes marines datant pour les plus anciennes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et 6 700 plans de relevés hydrographiques s'étalant du début du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Le tout est mis à disposition gratuitement sur les sites. Il s'agit principalement de cartes maritimes, des annales hydrographiques, des annales maritimes et coloniales.  
Adresse : [data.shom.fr](http://data.shom.fr) et [diffusion.shom.fr](http://diffusion.shom.fr)

Les Archives de Paris font peau neuve



Depuis le 20 février 2017, le site des Archives de la ville de Paris a fait peau neuve : plus beau, plus simple, plus clair. L'ergonomie a été simplifiée, pour faciliter la navigation et la recherche. Il faut moins de clics pour arriver à trouver le fonds souhaité et moins de clics pour afficher les images sur la visionneuse Arkothèque. Le nouveau site s'adapte aux nouveaux modes de consultation, tablettes et smartphones, quelque soit leur système d'exploitation.

Une rubrique actualité des Archives vous informe sur les nouveautés du portail, la programmation culturelle et l'offre éducative des archives de Paris. Un nouveau fonds fait son apparition, les hommages aux victimes des attentats de 2015. L'offre en ligne s'augmente des actes de décès de 1945 à 1987 au premier semestre 2017, puis les actes de mariage jusqu'en 1940 et les actes de naissance jusqu'en 1916 en regard de la loi sur la protection des données.

Adresse : <http://archives.paris.fr/>

## La Seine-et-Marne jusqu'en 1916

Dès que le délai de communication est atteint, c'est à dire 100 ans après pour l'état civil, les archives de Seine-et-Marne numérisent et mettent à disposition de tous de nouveaux documents en ligne. C'est ainsi que 28 registres d'état civil allant de 1905 à 1916, et ayant donc atteint leur délai de diffusion, sont venus compléter les collections proposées sur le portail de diffusion. Il s'agit de 6 245 nouvelles images numériques.

Adresse : <http://archives.seine-et-marne.fr/>

## Ouverture du site des Archives de la ville de Montpellier (34)

La ville de Montpellier a mis en ligne ses collections numérisées sur un nouveau portail Internet. Celui-ci donne accès à plusieurs fonds, dont l'état civil de Montpellier. Les archives municipales complètent l'offre déjà en ligne sur le portail des archives départementales de l'Hérault, avec les registres de décès de 1903 à 1988, et des registres de trois paroisses du XVIII<sup>e</sup> siècle (Notre-Dame des Tables, Saint-Denis et Saint-Pierre).



Le portail municipal publie des manuscrits médiévaux (dont un manuscrit hébraïque du XV<sup>e</sup> siècle), plusieurs fonds iconographiques (des plans de la ville à partir du Moyen Age, des cartes postales, des affiches, des photos...) et des fonds privés (le journal du théâtre de Montpellier du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, le Journal de l'organiste Jeanne Demessieux 1934-1947...).

Adresse : <http://archives.montpellier.fr/>

## Le cadastre rénové en ligne dans le Pas-de-Calais

Les archives du Pas-de-Calais complètent leur offre en ligne en matière de cadastre. Depuis 2009, le site comptait déjà 4 897 plans cadastraux napoléoniens du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils viennent d'être rejoints par 21 239 plans cadastraux établis entre 1920 et 2002 récemment numérisés et mis en ligne. On appelle cela le cadastre rénové.

Adresse : <http://www.archivespasdecalais.fr/>

## Lorient jusqu'en 1940

Nouveau aux Archives municipales de Lorient, les actes d'état civil sont numérisés et consultables en ligne jusqu'à 1916 pour les naissances, 1940 pour les mariages et décès 2002 pour l'ensemble des tables décen-

nales. Outre l'état civil et également les registres paroissiaux, les archives numérisées concernent les registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Louis (1709-1792), l'iconographie, le Conseil municipal de Lorient (1736-2012), les sommaires des délibérations ont, en outre, été intégralement saisis, l'interrogation s'effectue en plein texte et il est possible d'afficher le texte de la délibération. Il y a également les recensements (cotés en sous-série 1F), consultables en ligne de 1936 à 1975, les listes électorales (cotés en sous-série 1K), consultables en ligne lorsqu'ils ont plus de cent ans.

Adresse : <http://archives.lorient.fr/>

## Saône-et-Loire complète son offre

Sur le portail des archives de Saône-et-Loire, vous pouvez désormais consulter certains états de section du cadastre, dans le cadre de vos recherches foncières. Ce sont 376 registres d'états de section du cadastre du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont été restaurés, numérisés et mis en ligne en 2016.

Adresse : <http://www.archives71.fr/>

## L'île de la Guadeloupe en ligne

Les Archives départementales de la Guadeloupe viennent de lancer leur portail internet : l'état civil et les registres matricules militaires, auxquels s'ajoutent 11 000 notices de bibliothèque et une collection de cartes postales anciennes.



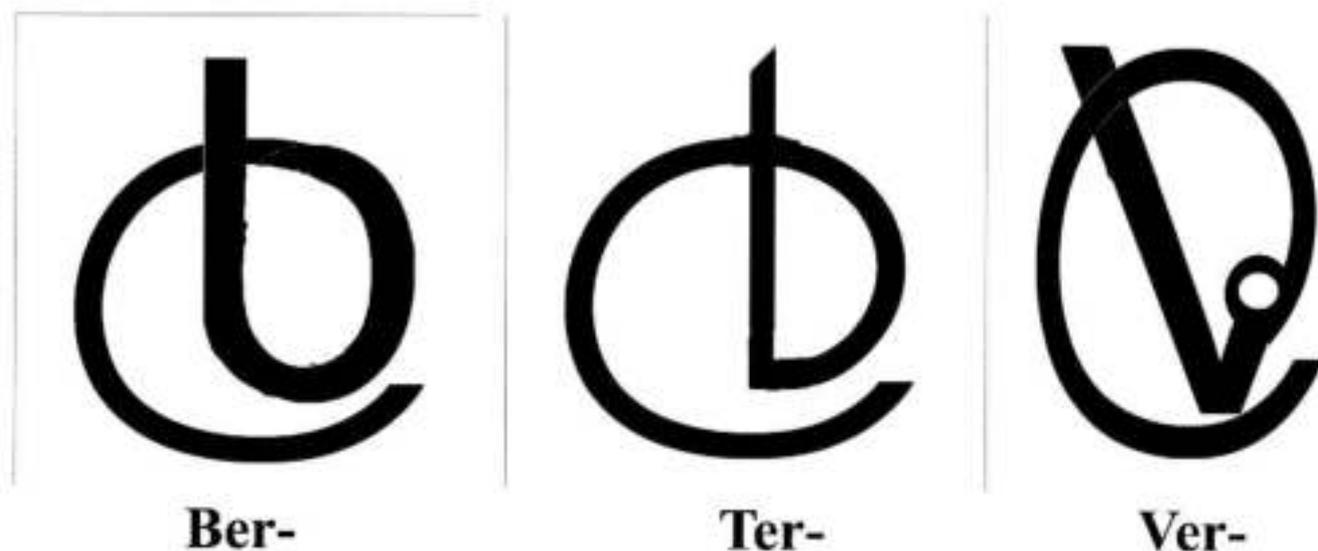
En Guadeloupe, l'état civil revêt une réalité particulière, puisqu'il se compose de l'état civil des 34 communes de l'île avec les îles des Saintes, de Marie-Galante et la Désirade, des registres des nouveaux libres, des registres paroissiaux et d'état civil des esclaves. Il s'agit ici de la collection des greffes des tribunaux, les actes numérisés commencent en 1775. Elle complète la collection du Dépôt des papiers publics des colonies mise en ligne par les Archives nationales d'Outre-Mer qui comporte le troisième exemplaire des registres d'état civil (1639-1925) et également les procès verbaux des délibérations des conseils privés (1826-1904).

Adresse : <http://www.archivesguadeloupe.fr/> ■

## Les signes tironiens : Ber-, Ter-, Ver-

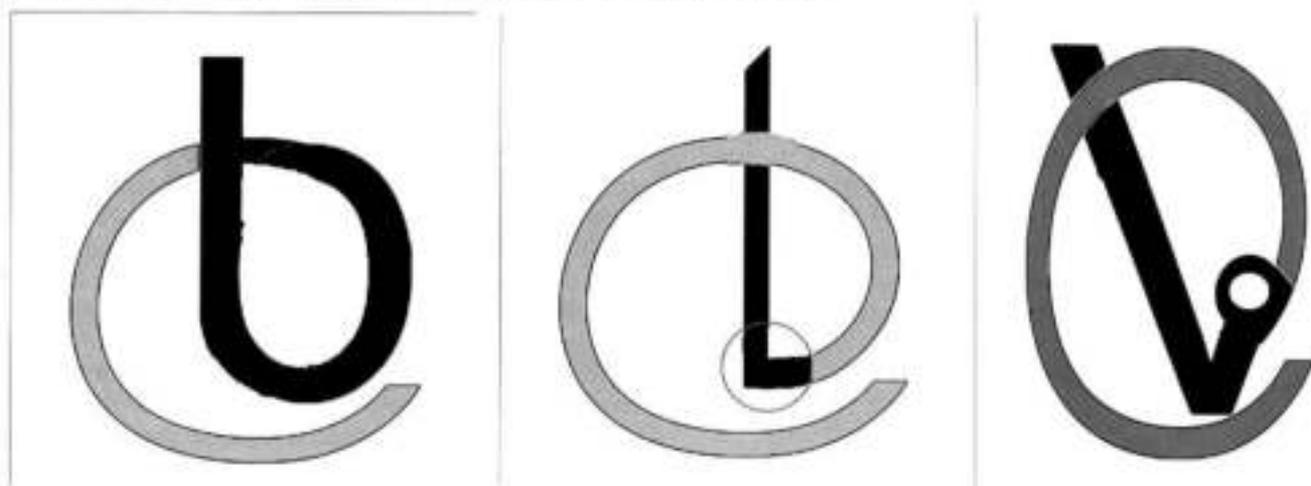
Ils sont plus rares mais tellement utilisés en Provence qu'on ne peut en faire l'impasse.  
Pourquoi traiter les 3 ensemble ? Ils ont tous la caractéristique d'être formé à partir de la 1<sup>ère</sup> consonne de la syllabe b-, t-, v- englobée dans une boucle tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.  
Il n'existe pas de forme typographique de ces abréviations.

C'est volontairement que je ne donne pas de copie de texte dans lesquelles l'isolement de l'exemple et son explication seraient des plus difficiles. Voilà les formes schématisées que vous serez amenés à rencontrer.



Autant le « ver- » est bien caractérisé par le V entouré, autant on remarque immédiatement la difficulté à distinguer le « ber- » du « ter- ».

On distingue mieux la consonne dans les formes bicolores ci-dessous :



Le pied du T est moins arrondi que celui du B.

Dans quels mots trouve-t-on ces signes ?

Ber- : **Ber**-nard, **Ber**-trand, **Ber**-mond, ...

mais aussi **Bar**-celonnette.

On avait déjà vu que le signe « par- » **p** servait aussi pour « per- » dans **per**-sonne.

**p**lement (par-lement),

**p**ersonne (per-sonne)

Ver- : **ver**-chère ou **ver**-quière (dans une dot), **ver**-ger, **ver**-nhe (plantation d'osiers)

Ter- : **ter**-re, **ter**-roir.

C'est certainement ce dernier signe qui est le plus employé pour désigner les biens immobiliers contenus dans une dot ou un testament :

« ... Item le<sup>d</sup> testateur a legue une **ter-re** de deux **cymines** ou environ, assize au **ter-roir** dudit lieu, confrontant du levant **ter-re** de ... »

## Provence Généalogie est votre revue !

Amis lecteurs et généalogistes,

La revue *Provence Généalogie* vous intéresse et vous souhaitez qu'elle s'améliore encore. Vous voulez trouver des articles qui concernent votre région, vos départements, vos secteurs, connaître la vie des habitants, leur travail, leur famille, leurs habitudes, etc.

Vous avez TOUS au cours de vos recherches fait des trouvailles, étudié une famille, un métier, une coutume. Vous avez commencé à rédiger un texte.

Alors faites-nous partager vos découvertes !

*Provence Généalogie* est votre revue. Elle ne contient que ce que vous voulez bien lui apporter. Enrichissez-là de vos travaux, même modestes, ils peuvent intéresser quelqu'un d'autre.

Merci de nous envoyer vos articles sur le courriel du CGMP, qui transmettra au comité de lecture :

**cgmp.asso@gmail.com**

Texte : en fichier Microsoft Word, OpenOffice ou LibreOffice, sans mise en page.

Illustration : fichier image JPG, si possible en 300ppp.

**MERCI à tous ceux qui contribuent déjà.**

**MERCI aux futurs contributeurs.**

# Courrier des Lecteurs

Une Indienne des Hautes-Alpes ! (Didier Leveque)

« J'effectue une recherche sur un marseillais célèbre : Étienne Joseph Marie Blanc, alias D'Jelmako ("le Tonnerre qui gronde"), artiste funambule, né le 24 décembre 1857 à Marseille, célibataire, fils de Louis Pierre Blanc, cultivateur, et de Sophie Laurens, décédé le 31 Juillet 1933 à Montpellier. Sophie Laurens, née vers 1832 (car elle est dite âgée de 25 ans en 1857), serait morte vers 1875-1876 (car il se dit orphelin en 1876). J'essaie d'établir le lieu de naissance de cette dame, car son fils Étienne prétendait qu'elle était une Indienne du Canada. Il me paraît plus vraisemblable qu'elle était française, sans doute de Marseille. L'acte de décès, de mariage, ou mieux encore de naissance, le prouverait. Vous est-il possible de faire une telle recherche ? »

NDLR : le funambule D'Jelmako a en effet une notice dans le *Dictionnaire des Marseillais*, édité par l'Académie de Marseille en 2001. Sophie « Laurent » veuve Blanc est décédée à Marseille, 21, rue Beauséjour, le 19/5/1879, étant dite âgée de 46 ans (décès de mai 1879, reg. 3). Fille de Joseph et de Geneviève Court, cultivateurs, elle était née et avait été déclarée sous le patronyme « Laurens » à Saint-Julien-en-Beauchêne (05), le 29/8/1831 (déclaration du 30). L'origine canadienne fut peut-être suggérée par le nom Laurent, rappelant le fleuve Saint-Laurent, et par le patronyme (ou surnom) Beauchesne, Bochaine, assez répandu au Canada.

Deux poids, deux mesures... (Jean-Paul Métailler, 05)

« Suite à une demande au sujet de la famille Taxil, les Archives départementales de la Drôme (AD 26) me proposent de numériser 230 pages pour 450 euros ! Pour mémoire, aux AD 05 une numérisation identique revient à 20 euros maximum pour le tout (0,25 euro par image avec écrêtement à 20 euro, les renseignements sur la composition de la liasse étant parfaits, même si ce n'est pas très rapide). Dire que ce tarif est prohibitif est un doux euphémisme. Pour information, j'ai adressé un message à la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs), instance consultative et indépendante qui informe sur le droit d'accès aux documents administratifs. Sa réponse est : "...La commission considère en conséquence que ces modalités de tarification sont conformes aux dispositions de l'article R311-11 du code des relations entre le public et l'administration. Elle en déduit que la lettre du 26 septembre 2016 du directeur des archives départementales de la Drôme demandant le règlement de la somme de 450 euros ne saurait s'analyser comme un refus de communication. La commission déclare, par suite, la demande d'avis irrecevable et invite le demandeur, s'il souhaite obtenir l'envoi des photographies dont la réalisation lui est proposée, à s'acquitter de ce paiement" ».

Magnan et autres collectionneurs provençaux (Béatrice de Moustier)

« Dans le cadre d'une étude sur les collectionneurs provençaux, je recherche éventuellement le notaire ou d'autres informations concernant Joseph Dominique

Magnan de la Roquette, né à Marseille vers 1741 et mort à Aix-en-Provence en 1828, dont j'aimerais connaître la succession ou l'inventaire après décès. Peintre, il entra à l'Académie de peinture et de sculpture à Paris sur les recommandations du peintre André-Bardon et fut peintre associé à l'Académie de peinture de Marseille. Il avait épousé Madeleine Sylvie Maurellet de la Roquette (15 juin 1758-9 juillet 1840) et avait émigré sous la Révolution. Il fut un grand collectionneur de dessins et vendit vers 1815 une grande partie de sa collection de dessins au marquis de Lagoy (1764-1829), aussi provençal, qui habitait Aix à l'époque. Sa paroisse : Saint-Sauveur de la ville d'Aix (et à Marseille ?) Mêmes questions pour la famille de Bras et le père jésuite Auguste Honoré de Beaumont de Saint-Maurin (Rians, ?-Aix, 1803), auteur de travaux pour l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, domicilié à Aix près l'hôtel Saint-Jacques, qui vendit au marquis de Lagoy des dessins de l'École provençale. »

NDLR : Joseph Dominique Magnan, °Marseille, 26/6/1746, b. le lendemain (Accoules, f° 80) x Marseille (mairie unique, reg. 1), 23 floréal an IV (12/5/1796) avec Maurellet Madeleine Lybie (sic). Ces actes sont en ligne et donnent tous renseignements complémentaires. L'un des témoins au mariage étant le notaire Simon Augustin Aubert, le contrat aurait pu être passé dans son étude quelques jours auparavant (voir aux AD). Sinon : consulter la table des mariages de l'enregistrement aux AD : 12 Q9 24 1-26 (1783-1865). Il devrait figurer sur la liste des émigrés des Bouches-du-Rhône, aussi consultable aux AD. Pour les familles de Bras (probablement Surian de Bras, et de Beaumont de Saint-Maurin (les actes d'état civil de Rians et d'Aix sont aussi en ligne), voir cet état civil, Généanet et les nobiliaires provençaux. Quant à la succession de Joseph Dominique Magnan, décédé à Aix le 27/3/1828 (acte 157, p. 23/138 des AD en ligne), cf. : Aix-en-Provence, table des décès, successions et absences, registre 11 (1824-1829), cote 12 Q1 16 3, page 124/188, à la date du 25/9/1828, les héritiers étant ses neveux. Il doit être possible de s'entendre avec les AD d'Aix pour qu'ils lui numérisent la succession qui est importante : [Archives13.aix@cg13.fr](mailto:Archives13.aix@cg13.fr) ; tél. : 04 13 31 57 00. Des copies de la table en ligne, effectuées par Colette Chapiro, ont été transmises à la correspondante.

À la recherche des cigarières marseillaises (Jean-Claude Baudouin)

« Je prépare un recueil familial sur les cigarières de Marseille car plusieurs de mes ancêtres exerçaient ce métier, tant à la rue Sainte qu'à la Belle-de-Mai, devenue aujourd'hui, en partie, l'immeuble des Archives communales (10, rue Clovis Hugues, 13003). Les patronymes de "mes cigarières" sont des : Baudouin/Baudoin, Ricard, Botte et Maunier. Je recherche donc tout renseignement sur ce métier "marseillais" destiné plus particulièrement aux femmes afin de préciser les étapes des manufactures de tabacs marseillaises. »

NDLR : Peu après l'installation des AC dans l'ancienne manufacture, un catalogue d'exposition richement documenté et illustré a été édité : *10, rue Bleue. Histoire et reconversion d'une manufacture de tabacs* (Éditions Parenthèses & Archives municipales de Marseille, 2003, in-4°, 124 p.). Il est peut-être encore disponible à l'achat chez les éditeurs ou, en tout cas, consultable aux AC et dans les bibliothèques locales.

Un échange épistolaire à propos du patronyme Nègre... (J. N.)

Question : « J'ai besoin de votre avis de spécialiste. Après maintes recherches j'ai pu établir la liste de mes ascendants pour la branche maternelle, mais antérieurement à l'an 1607 il n'y pas d'état civil religieux auquel je puisse me référer. Pensez-vous que je puisse considérer les renseignements pris sur les différents arbres généalogiques qui figurent sur Généanet comme fiables, car de ce fait il est très facile de remonter jusqu'à Pépin né vers 640 et pourquoi pas jusqu'à Marcomir de Toxandrie né vers 220 ! »

Réponse : « J'ai presque pensé qu'il s'agissait d'une boutade... Il semble que non, alors je vais vous répondre. Vous savez qu'avant François I<sup>er</sup> et son ordonnance de Villers-Cotterêts il existait bien peu de traces de naissances, que seuls des nobles ont laissé trace de mariages... (quand leurs archives n'avaient pas brûlé dans leurs châteaux ou dans les études des notaires) : nos ou "mes" Nègre n'avaient pas de sang bleu ! Que peu de villes ont des archives paroissiales qui remontent très loin (les plus anciens registres sont ceux de Givry où il n'y a pas de Nègre de nos parentèles et encore remontent-ils à 1303 : nous sommes loin de Pépin ! Celles de Marseille ne vont pas au delà de 1501... encore plus loin de ce pauvre Pépin. Les Mormons ont simplement photographié les registres existants, ils ne remontent donc pas plus loin en ce qui concerne Marseille. Maintenant votre "passion" peut très bien vous conduire à nous infliger un camouflet : si donc vous arrivez à remonter à Pépin, si vous avez des preuves indéniables de l'authenticité des documents, je suis preneur... et pas que moi certainement. Pour finir, je crois, me semble-t-il, que nous avons déjà abordé cette mini discussion... et que je vous ai déjà exprimé ce qui est ma conviction : considérez alors que je ne suis pas compétente en la matière mais tout à fait intéressée par les éventuelles preuves que vous m'apporterez. » (Gabrielle Nègre-Vitalis)

Les vieux métiers (équipe des releveurs marseillais)

Deux nouveaux métiers d'autrefois à identifier : blutier et regretier.

NDLR : Le blutage est l'opération qui consiste à séparer la farine du son et des autres produits de mouture. Cette opération est réalisée à l'aide d'un blutoir composé de plusieurs tamis à mailles plus ou moins grandes permettant d'extraire les différents produits de mouture correspondants. Le « blutier », ou plus exactement en français le bluteur, était donc l'ouvrier chargé de cette opération, lequel travaillait sous le contrôle du meunier. À noter que le terme de blutage, au sens de séparation granulométrique, s'est aussi appliqué à d'autres produits que le blé tels que la chaux ou le talc. Quant au regretier ou

plus précisément regretier (du provençal *regrata* ou *re-gata* : revendre), il s'agit tout simplement d'un revendeur.

A-t-on cultivé jadis du coton dans les Cévennes ? (Anne-Marie Rubino, 13)

« Un site sur les métiers d'autrefois fait état d'une culture de coton dans le sud de l'Ardèche et le nord du Gard. Est-ce possible ? »

NDLR : Si des essais de culture du coton dans le Gard et en Provence (à Marseille même et à La Ciotat notamment) sont avérés, ils n'ont eu lieu qu'à la suite du blocus continental, entre 1807 et 1812, et n'ont pas abouti à des résultats exploitables (voir Alain Blondy, « La culture du coton en Provence sous le premier Empire », *Provence historique*, 2006, n° 225, p. 251-279). Le Bas-Languedoc (Gard et Hérault) était réputé quant à lui sous l'Ancien Régime pour ses filatures de soie permettant notamment la fabrication des bas. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, c'est la filoseille – textile composé des fibres courtes issues de la bourre des cocons (mêlées initialement à des fibres de laine et plus récemment de coton) – qui a permis la poursuite de cette activité. Ces textiles mélangés (dont la chaîne et la trame sont de nature différentes) ont en effet pris alors le relais de la soie (cf. Line Teisseyre-Sallmann, *L'industrie de la soie en Bas-Languedoc : XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, "Mémoires et documents de l'École des Chartes, 1995, vol. 44, p. 177-179). On sait par ailleurs que les fabriques de bas étaient très nombreuses dans le Gard en 1830 (22 à Nîmes, 10 à Alès, 8 au Vigan, 7 à Uzès) et qu'elles utilisaient parfois du coton, mais il s'agissait de coton importé.

Depuis quand la mariée est-elle en blanc ? (Un lecteur anonyme)

Dès l'Empire romain, les futures épousées se parent d'une robe blanche et d'une couronne de fleurs d'oranger. Pourtant, alors que l'Église catholique romaine étend son influence, la robe blanche, qui symbolise déjà la virginité, n'est pas très répandue au Moyen Âge : que l'on soit un simple serf ou que l'on appartienne à la noblesse, l'usage veut que l'on se pare de ses plus beaux atours le jour des noces, sans autre contrainte. Pour revoir la robe blanche, il faudra attendre le XIX<sup>e</sup> siècle. Cette réapparition serait liée, a-t-on dit, à la reine Victoria, vêtue de blanc lors de son mariage avec Albert de Saxe-Cobourg-Gotha en 1840. Un peu plus tardive en France, cette mode aurait un lien avec l'avènement de la République (1870) et les prémisses de la laïcisation de la société. En réaction, le port d'une robe blanche traduirait la volonté d'affirmer sa pureté avec la bénédiction des instances religieuses qui conservent leur influence malgré l'évolution de la société. Dès lors, le blanc s'institutionnalise d'abord dans la bourgeoisie puis dans les classes populaires. Pour Marseille, il est avéré que le blanc était effectivement porté au début de la III<sup>e</sup> République au sein de la bourgeoisie : en 1878, on décrit une « mariée en robe blanche et draperies de tulle brodé en soie blanche » et, en 1886, une autre « dans sa robe blanche à grande traîne, garnie de dentelles et de fleurs d'oranger » (*La Vedette*, des 14/12/1878 et 7/8/1886). ■

Marseille. Archives remarquables, sous la direction de Sylvie Clair (2016)



« Marseille, la cité la plus ancienne de France, conserve un patrimoine écrit exceptionnel, organisé par la volonté publique dès la fondation de la commune. Le *Liber Statutorum*, rédigé dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, est sans doute le document qui conserve la plus ancienne mention

d'une organisation d'archives dans une collectivité territoriale. Le chapitre XV de son livre I s'intitule en effet « *de cartis communis recolligendis* » (« récolement des archives de la commune »). Ainsi, les fonds d'archives de Marseille sont abondants, riches et précurseurs. Pour la France, ils contiennent le plus ancien registre de notaire rédigé sur papier (1248), le plus ancien registre de délibérations (1318) et le plus ancien livre de raison (1313). On y trouve aussi le plus ancien règlement du pain connu (1273). Plans, parchemins, écrits, photographies (plus de 200 000 pièces), outre les versements des services municipaux, les collections, qui comprennent aussi le Cabinet des monnaies et médailles de la Ville, s'enrichissent régulièrement d'archives privées provenant d'entreprises, d'associations ou d'architectes mais aussi de familles phocéennes. Les plus beaux documents du fonds des Archives de la ville de Marseille, les plus insolites, les plus rares, sont présentés dans ce livre, accompagnés d'une notice développée qui en explicite le contexte et le contenu. Une manière totalement inédite et originale d'aborder l'histoire de Marseille. »

Ajoutons que l'ouvrage permet de s'exercer en paléographie grâce à une soixantaine de textes (XII<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.) en fac-similé, y compris sur la couverture !

Un ouvrage in-4° (24,5 x 30,5 cm) relié sous jaquette couleur, 192 pages, 275 documents en quadrichromie ; éditions Loubatières ; disponible en librairie et aux Archives municipales de Marseille ; prix : 45 €. (26 doubles pages sont consultables sur le site : [www.loubatieres.fr](http://www.loubatieres.fr)).

Paroles de grognards 1792-1815, par Jérôme Croyet (2016)

« Alors que les mémoires relatifs aux guerres révolutionnaires et impériales abondent, aucun livre n'avait encore présenté autant de lettres inédites de sol-

datés de la Grande Armée. À travers l'ensemble de plus de 250 courriers adressés par des soldats des armées de



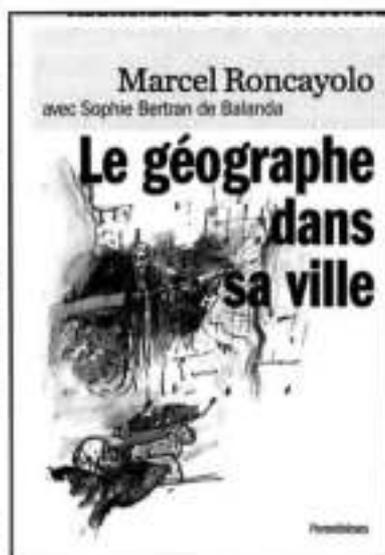
la Révolution et de l'Empire à leurs proches, nous suivons l'épopée à hauteur d'homme. Le quotidien du bivouac, la découverte des pays traversés, les épreuves de la guerre et la fidélité absolue à la Nation puis à l'empereur imprègnent ces lettres. Conservées dans des fonds publics ou grâce à la vigilance de collectionneurs, elles font revivre les acteurs anonymes de l'une des grandes pages de notre histoire. Dans leur di-

versité, ces lettres nous donnent également à lire un portrait de la France du début du XIX<sup>e</sup> siècle : celui d'un pays profondément rural et qui se bat avant tout pour préserver les acquis de sa Révolution. »

À noter que l'auteur est le conservateur du Musée de l'Empéri à Salon-de-Provence, qu'il a publié divers livres et articles sur la Révolution et l'Empire, et monté plusieurs expositions sur ces sujets.

Un ouvrage in-8° broché sous couverture couleur, 339 pages, illustrations ; éditions Gaussien ; [www.editions-gaussien.com](http://www.editions-gaussien.com) ; prix : 24 €.

Le géographe dans sa ville, par Marcel Roncayolo, avec Sophie Bertran de Balanda (2016)



« "La ville est toujours la ville de quelqu'un." Ainsi Marcel Roncayolo titrait-il un article publié il y a une dizaine d'années. Au terme d'une carrière de géographe de l'urbain marquée par le souci d'enrichir l'analyse de l'évolution des villes d'une composante humaine, sensible et biographique, Marcel Roncayolo revient à la ville de ses aïeux (à l'instar du *Retour à Marseille* de René Allio), comme un parcours à la fois

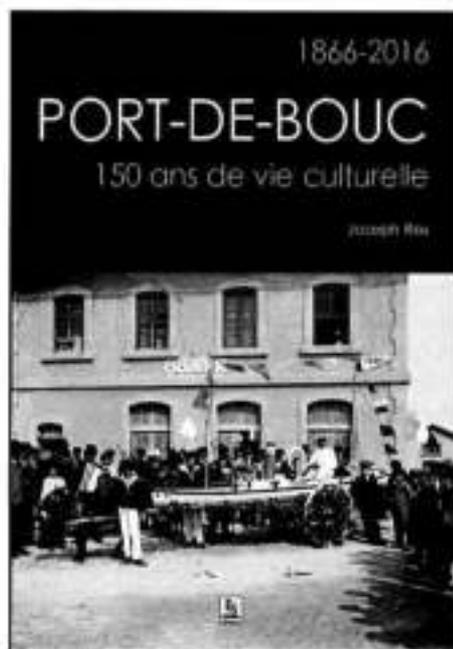
introspectif et à même de révéler les soubassements émotionnels des idées qu'en tant que géographe il a développées.

« C'est bien la lecture de Julien Gracq qui m'a donné ici le cœur de livrer une lecture renouvelée de la ville en "fouillant" mon expérience intime de Marseille, celle d'une ville à la fois transmise par les héritages familiaux, vécue pendant le temps formateur de l'enfance et de l'adolescence et analysée dans mes travaux de chercheur. Le témoignage que je livre dans cet ouvrage s'ancre sur les itinéraires qui, dans ma ville natale, le Marseille de l'enfance et de l'adolescence, m'ont ouvert à la connaissance du monde, ont façonné ma personnalité et modelé mon regard sur la ville, partant, ma conception de l'urbain. Raconter sa vie et raconter sa ville sont ainsi étroitement associés. » L'ouvrage se compose d'une première partie autobiographique, illustrée de documents personnels, où l'on découvre à travers les parcours qui lui étaient familiers à la fois sa ville subjective et une mise en perspective de ce qui le marquait déjà, enfant, dans cette ville-monde — état de la métropole et prémices de son évolution —, et d'une seconde partie constituée de balades — reconnaissance des lieux soixante ans après — effectuées dans les années 2000, en compagnie de Sophie Bertran de Balanda (architecte et urbaniste) qui en réalise l'iconographie à travers une centaine d'aquarelles exécutées sur le vif. Observateur de la ville contemporaine, longtemps marcheur inconditionnel, l'auteur nous ouvre les yeux, à travers ces promenades urbaines, sur l'importance des lieux que nous habitons et qui nous forment durablement. »

*Un ouvrage in-8° broché (16,5 x 24 cm) sous couverture couleur, 256 pages, dessins et documents en couleur ; éditions Parenthèses, en vente en librairie et sur Internet : [www.editionsparentheses.com](http://www.editionsparentheses.com) ; prix : 26 €.*

### **Deux ouvrages pour le cent cinquantième de Port-de-Bouc, berceau du CGMP**

Port-de-Bouc, 150 ans de vie culturelle, par Joseph Ros (2016)



« Posé entre l'étang de Berre et le golfe de Fos, Port-de-Bouc est une ville étonnante : c'est Napoléon qui a ordonné en 1805 son aménagement par décret impérial. A l'époque ce n'était qu'un hameau et les travaux ont mis quelques décennies à prendre corps... Le 2 septembre 1866, Port-de-Bouc est toutefois officiellement devenu une commune. Pour

marquer les 150 ans de cette naissance administrative, Joseph Ros a choisi de sortir des sentiers obligés que sont le développement industriel ou les questions de logement en s'intéressant à la vie culturelle. Pouvait-il en être autrement quand on sait que l'homme a été un des créateurs de l'Office culturel municipal de Port-de-Bouc et qu'il est toujours le président du théâtre Le Sémaphore ? Loin d'être tenu, l'ouvrage se révèle d'une lecture instructive, à la fois par la multiplication d'anecdotes et de témoignages qui expriment une effervescence, mais aussi parce que ces pages défendent la nécessité d'un engagement culturel y compris dans une petite ville à l'identité ouvrière. »

*Un ouvrage in-8° broché sous couverture couleur, 128 pages, illustrations ; éditions Sutton : [www.editions-sutton.com](http://www.editions-sutton.com) ; prix : 19 €.*

Des gens d'ici. Mémoires des migrations à Port-de-Bouc, par Marie d'Hombres (2009, 2016)



« Les migrations constituent un phénomène majeur dans l'histoire de la France contemporaine. Par millions et par vagues successives, des hommes et des femmes sont venus alimenter la croissance économique, de la révolution industrielle jusqu'aux Trente Glorieuses. Pour saisir la portée et la texture des flux

migratoires, certains territoires offrent un lieu privilégié d'observation. C'est le cas de Port-de-Bouc, ville maritime à quelques kilomètres de Marseille qui, à partir des années 1850, s'est construite grâce à l'afflux de migrants venus d'horizons différents. Ce livre raconte leurs parcours, de génération en génération, et dévoile la réalité d'un phénomène qui a nourri nombre de débats publics et de controverses dans la France d'aujourd'hui. Il repose sur des témoignages collectés par l'association Récits dans le cadre du projet « D'une rive à l'autre » à l'initiative de la ville de Port-de-Bouc. »

*Un ouvrage in-8° broché sous couverture couleur, 240 pages, illustrations ; éditions REF.2C : [www.editions-ref2c.fr](http://www.editions-ref2c.fr) ; prix : 15 €.*

# La Revue des revues

Colette CHAPOIX

Les revues sont consultables pendant un an au local de l'AG 13, 194 rue Abbé de l'Épée à Marseille, ensuite à la bibliothèque régionale Yvan-Malarte de Port-de-Bouc où elles sont versées.

AMITIÉS GÉNÉALOGIQUES  
BORDELAISES

**Informations A.G.B.**

N° 116, décembre 2016

Le marché des Capucins

La maison de santé protestante à Bordeaux et la famille Bosc

ASSOCIATION  
de RECHERCHES  
GÉNÉALOGIQUES  
et HISTORIQUES  
D'Auvergne

**Le Gonfanon**

N° 82, année 2016

Le village de Villegagnon

Patronyme Égal

ASSOCIATION des RETRAITÉS  
BNP PARIBAS

**L'écho généalogique de l'Adr Bnp Paribas**

N° 7 – 1<sup>er</sup> trimestre 2017

L'affaire des Caporaux de Souain (1915...)

ASSOCIATION  
GÉNÉALOGIQUE de L'OISE

**Compendium**

N° 117, décembre 2016

Le cordonnier (quatrième partie et fin)

Beauvais : historique des maires des origines à nos jours

D'où viennent nos symboles nationaux ?

ASSOCIATION  
GÉNÉALOGIQUE FRANÇAISE  
de l'AFRIQUE du NORD

**GAMT, Algérie Maroc Tunisie**

N° 135, septembre 2016

Malte, l'histoire mouvementée d'une terre d'émigration (1<sup>re</sup> partie)

CENTRE d'ENTRAIDE  
GÉNÉALOGIQUE de FRANCE

**La France Généalogique**

N° 278, janvier 2017

Un canal au centre de la France  
(première partie)

Mariniers de la Loire (1/4)

CENTRE d'ENTRAIDE  
GÉNÉALOGIQUE  
de FRANCHE-COMTÉ

**Généalogie Franc - Comtoise**

N° 147, 3<sup>e</sup> trimestre – octobre 2016

Origine et signification du nom de tous les Vandelle du Haut-Jura, ou la vérité sur l'accensement de 1390 à Longchaumois (39)

Nos ancêtres pionniers à Plaimbois-derrière-Vennes du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle

- 3<sup>e</sup> partie : les nouveaux arrivants

- Chapitre 2 : la famille Soulet (Soleil)

- Chapitre 3 : la famille Joignerez

- Chapitre 4 : la famille Tat(t)u

CENTRE d'ÉTUDES  
GÉNÉALOGIQUES  
RHÔNE-ALPES

**Cégra - Généalogie et Histoire**

N° 168, septembre 2016

Lamartine – Une ascendance inédite de Lamartine (V)

Jean Mitte « Donat de Chevrières »

Fiscalité en pays d'élection. Étude du rôle de la taille dans la généralité de Lyon (I)

CENTRE GÉNÉALOGIQUE  
de HAUTE-MARNE

**Racines Haut-Marnaises**

N° 99, 3<sup>e</sup> trimestre 2016

La chasse et les poids et mesures dans le Comté de Vignory

CENTRE GÉNÉALOGIQUE  
de LOIRE ATLANTIQUE

N° 161, 3<sup>e</sup> trimestre 2016

De l'introduction et de la diffusion des nouveaux noms dans les répertoires anthroponymiques du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie)

Le domaine nantais de l'évêque de Nantes sous l'Ancien Régime

CENTRE GÉNÉALOGIQUE  
de SAVOIE

**Rameaux savoisiens**

N° 78, octobre 2016

L'émigration savoyarde en Algérie sous l'impulsion de la Compagnie Genevoise des Colonies Suisses de Sétif

CENTRE GÉNÉALOGIQUE  
SAVOYARD

**Paris et Région Parisienne**

N° 363, octobre 2016

Dangerosité des cabarets et autres lieux de débauche

N° 364, novembre 2016

Chirurgiens et médecins au XVIII<sup>e</sup> siècle

Démographie des familles nobles et bourgeoises

N° 365, décembre 2016

Chirurgiens et médecins au XVIII<sup>e</sup> siècle

CERCLE de GÉNÉALOGIE  
en UZÈGE et GARD

**Racinas e Brancas**

N° 70, septembre 2016

Numismatique : Plotine, une impératrice Nimoise à Rome

La justice du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle

CERCLE de GÉNÉALOGIE  
et d'HISTOIRE du PERSONNEL  
du LCL-CASA

**Les Aïeux retrouvés**

N° 94, 4<sup>e</sup> trimestre 2016

La chronique de Gratien Dugaudun, curé de Thorigny-sur-Oreuse (89)

CERCLE de GÉNÉALOGIE  
JUIVE

N° 127, Automne 2016

Conversion et retours : le cas des Juifs de Barcelone (1846-1947), 2<sup>e</sup> partie

Les « Israélites du Levant » en France pendant la Première Guerre mondiale

CERCLE d'ÉTUDES  
GÉNÉALOGIQUES et  
HÉRALDIQUES  
de L'ÎLE-de-FRANCE

**Stemma**

Cahier N° 152, 4<sup>e</sup> trimestre 2016

Favoriser les mariages des jeunes, les familles nombreuses et instituer des allocations familiales, édit signé en novembre 1666 par Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye  
Mendiants et vagabonds

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE**  
de la BRIE  
**Généalogie Briarde**  
N° 106, octobre 2016  
Émile et Irma Dujardin, deux pay-  
sans « normaux »

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE**  
de la DRÔME des COLLINES  
**Collines**  
N° 100, 4<sup>e</sup> trimestre 2016  
Initiation à l'héraldique

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE**  
de la DRÔME PROVENÇALE  
Lettre numéro 87, 3<sup>e</sup> trimestre 2016  
Quelques questions sur la genèse de  
l'anthroponymie  
Registres des suppliques et grâces  
Apostoliques  
La Drôme et la Terreur  
État des nouveaux convertis de la  
province (suite)

Lettre numéro 88, 4<sup>e</sup> trimestre 2016  
Sur la route des princes d'Orange...  
des Baronnie jusqu'en région pari-  
sienne  
Les Temples du Tricastin et de l'en-  
clume  
État des nouveaux convertis de la  
province (suite et fin)

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE**  
de LANGUEDOC  
N° 153, octobre – novembre – dé-  
cembre 2016  
Le vin dans tous ses états  
Les Cambacérés de Buenos-Aires  
(Argentine)

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE**  
de l'EST PARISIEN  
**Le Francilien du Levant**  
N° 95, 3<sup>e</sup> trimestre 2016  
La Seine-Saint-Denis et les monu-  
ments

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE**  
de VERSAILLES  
et des YVELINES  
**Généalogie en Yvelines**  
N° 116, octobre 2016  
La déroute du banquier Delbard au  
XIX<sup>e</sup> siècle (les surprises d'une gé-  
néalogie). (2<sup>e</sup> partie – fin)  
Filles-Dieu de Paris, ordre de Fontev-  
vrault

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE**  
des CHEMINOTS  
**Généalogie Rail**  
N° 125, 3<sup>e</sup> trimestre 2016  
Recherches généalogiques sur Paris

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE**  
du PERSONNEL de la RATP  
**Nos Ancêtres**  
N° 106, octobre 2016  
Louis, Albert Schweitzer  
La waide, ou la teinture bleue

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE et**  
**HÉRALDIQUE de L'Auvergne**  
et du VELAY  
**À moi Auvergne**  
N° 158, novembre 2016  
Les confiseurs de la région clermont-  
oise  
La ville de Thiers et la coutellerie

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE**  
POITEVIN  
**Héragé**  
N° 134, 3<sup>e</sup> trimestre 2016  
Les maisons de soins de la ville de  
Tours (37)

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE SUD**  
BRETAGNE/MORBIHAN  
**La Chaloupe**  
N° 119, septembre 2016  
Actualité médicale : le chimérisme

**ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE,**  
BRETAGNE-MAINE-  
NORMANDIE  
**Le Colporteur**  
N° 94, août 2016  
Le haras du Pin

**GÉNÉALOGIE en CORRÈZE**  
**Mille et une sources**  
N° 121, septembre 2016  
La médaille de Sainte-Hélène  
Bilhac

**GÉNÉALOGIE LORRAINE**  
N° 181, septembre 2016  
Le sceau aux Archives départemen-  
tales de Moselle  
Sommerviller, un village lorrain  
250<sup>e</sup> anniversaire du rattachement de  
la Lorraine à La France  
L'émigration des marcaires Suisses  
en Lorraine aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>  
siècles

**LA REVUE FRANÇAISE**  
de GÉNÉALOGIE  
et d'HISTOIRE des FAMILLES  
N° 226, octobre – novembre 2016  
Les déclarations de grossesse (1<sup>ère</sup>  
partie)

Les registres paroissiaux fin du XV<sup>e</sup>  
siècle – 1792  
Les parlements d'Ancien Régime  
Boîte à outils : renommez vos docu-  
ments d'archives

N° 227, décembre 2016 – janvier  
2017  
Les passeports à l'intérieur  
Les déclarations de grossesse (2<sup>e</sup> par-  
tie)  
Dates et calendriers  
Les astuces de recherche Google

Numéro spécial  
1792-1815  
Révolution-Empire  
Retrouvez un ancêtre soldat

**L'ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE**  
DU MIDI TOULOUSAIN  
N° 74, 3<sup>e</sup> trimestre 2016  
Le petit-fils d'un aubergiste du Com-  
minges à la cour de Saxe

**RECHERCHE sur l'HISTOIRE**  
des FAMILLES CORSES –  
**R.H.F.C.**  
Bulletin N° 24, juin 2016  
Le couvent d'Alesani, histoire et res-  
tauration  
Églises et couvents de Castagniccia

**SOCIÉTÉ de l'HISTOIRE du**  
**PROTESTANTISME FRANÇAIS**  
**Cahiers du Centre de Généalogie**  
**Protestante**  
N° 136, 4<sup>e</sup> trimestre 2016  
Etude sur une généalogie des Girard  
de la Vallée Longue (seconde partie)  
Les temples protestants de Bordeaux  
Un village protestant du Gard et son  
seigneur catholique, Saint-Victor-de-  
Malcap et les Castillon de Saint-  
Victor

**SOCIÉTÉ des AMATEURS de**  
**GÉNÉALOGIE de l'ARDÈCHE**  
**Origines Ardéchoises**  
N° 79, septembre 2016  
Louis Ollier, chirurgien né aux Vans

**SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE**  
CANADIENNE - FRANÇAISE  
**Mémoires**  
Volume 67, numéro 3, cahier 289,  
automne 2016  
Les sœurs Raclot, parisiennes  
et Filles du roi ? Voyons voir...

# TABLE DES MATIÈRES 2016

| Rubrique                | Auteurs               | Thème   | N°  | Page |
|-------------------------|-----------------------|---|-----|------|
| Nos Ancêtres            | G. Reynaud            | Complainte du clerc Reymond                         | 179 | 25   |
|                         | É. Denante            | Livre de raison de J. Ardoin                        | 179 | 28   |
|                         | B. Romagnan           | Exil des Morisques en Provence                      | 180 | 32   |
|                         | P. G. Pietranera      | Une émigration italienne                            | 181 | 18   |
|                         | J. Dalmas             | Les Dalmas, seigneurs de Réotier                    | 181 | 20   |
|                         | P. Bianco             | Étrangers à Marseille<br>sous l'Ancien Régime       | 182 | 20   |
| La Vie d'Autrefois      | J.-P. Violino         | Violence en Corse (1)                               | 179 | 34   |
|                         | J.-P. Violino         | Violence en Corse (2)                               | 180 | 34   |
|                         | J. Bonafons           | Décès mystérieux en 1652                            | 181 | 26   |
|                         | J. Blanc              | Drame de conscience (Entrevaux)                     | 181 | 28   |
|                         | C. Luciani            | Domaine de Servanes (Les Baux, 13)                  | 182 | 23   |
|                         | J. Reynaud            | Histoire de Montbrand (05)                          | 182 | 28   |
| Personnages illustres   | C. Folliero de Luna   | Famille de Berluc-Pérussis                          | 179 | 40   |
|                         | F. Thévoz             | d'Agoult, comtes de Sault (1)                       | 179 | 42   |
|                         | F. Thévoz             | d'Agoult, comtes de Sault (2)                       | 180 | 26   |
|                         | G. Reynaud            | Alphonse Rabbe                                      | 180 | 40   |
|                         | N. & R. Demongé       | P. J. Demongé dit Chardigny                         | 181 | 30   |
|                         | M.-D. Germain-Ciamin  | Généalogie Ph. et Fr. Léotard (1)                   | 181 | 34   |
|                         | B. Maurel             | Guillaume Ricci, gloire salonnaise                  | 182 | 32   |
|                         | M.-D. Germain-Ciamin  | Généalogie Ph. et Fr. Léotard (2)                   | 182 | 38   |
| Tous cousins            | G. Reynaud            | Cousinages Camoin                                   | 182 | 46   |
| Les Migrants            | B. Gibert             | Vauclusiens en Algérie (1)                          | 180 | 49   |
|                         | B. Gibert             | Vauclusiens en Algérie (2)                          | 181 | 50   |
| Paléographie            | S.-P. Andriant        | « et » et ses variations                            | 179 | 51   |
|                         | S.-P. Andriant        | Le chrisme XP                                       | 180 | 47   |
|                         | S.-P. Andriant        | Les notes tironiennes                               | 181 | 47   |
|                         | S.-P. Andriant        | Un baptême bien tardif                              | 182 | 52   |
|                         | S.-P. Andriant        | Rectification de patronyme                          | 182 | 53   |
| Nouvelles et ressources | Collectif             | Nouvelles et ressources                             | 179 | 47   |
|                         | Collectif             | Nouvelles et ressources                             | 180 | 42   |
|                         | Collectif             | Nouvelles et ressources                             | 181 | 42   |
|                         | Collectif             | Nouvelles et ressources                             | 182 | 48   |
| Droit et Outils         | P. Leterrier          | 2016  | 179 | 50   |
|                         | S.-P. Andriant        | Gérer les nouvelles communes                        | 180 | 44   |
|                         | A. Rossi, R. Échinard | À propos des insinuations                           | 181 | 44   |
|                         | J.-P. Violino         | Démographie historique et généalogie                | 181 | 45   |
|                         | C. Padovani           | Recensements en Corse                               | 182 | 50   |
|                         | J.-P. Métailler       | Les A.D. des Hautes-Alpes<br>font la course en tête | 182 | 51   |

RENCONTRES GÉNÉALOGIQUES & HISTORIQUES

**XVI<sup>e</sup>**

MAUGUIO

**18**  
&  
**19**  
MARS  
2017

ENTRÉE  
LIBRE

Exposants  
Expositions  
Conférences  
Bourse d'échanges  
Rencontres  
Ateliers

**Samedi & dimanche**  
9 h / 12 h - 14 h / 18 h



Tél : 04 67 29 65 35

[www.mauguio-carnon.com](http://www.mauguio-carnon.com)

[www.cglangedoc.com](http://www.cglangedoc.com)

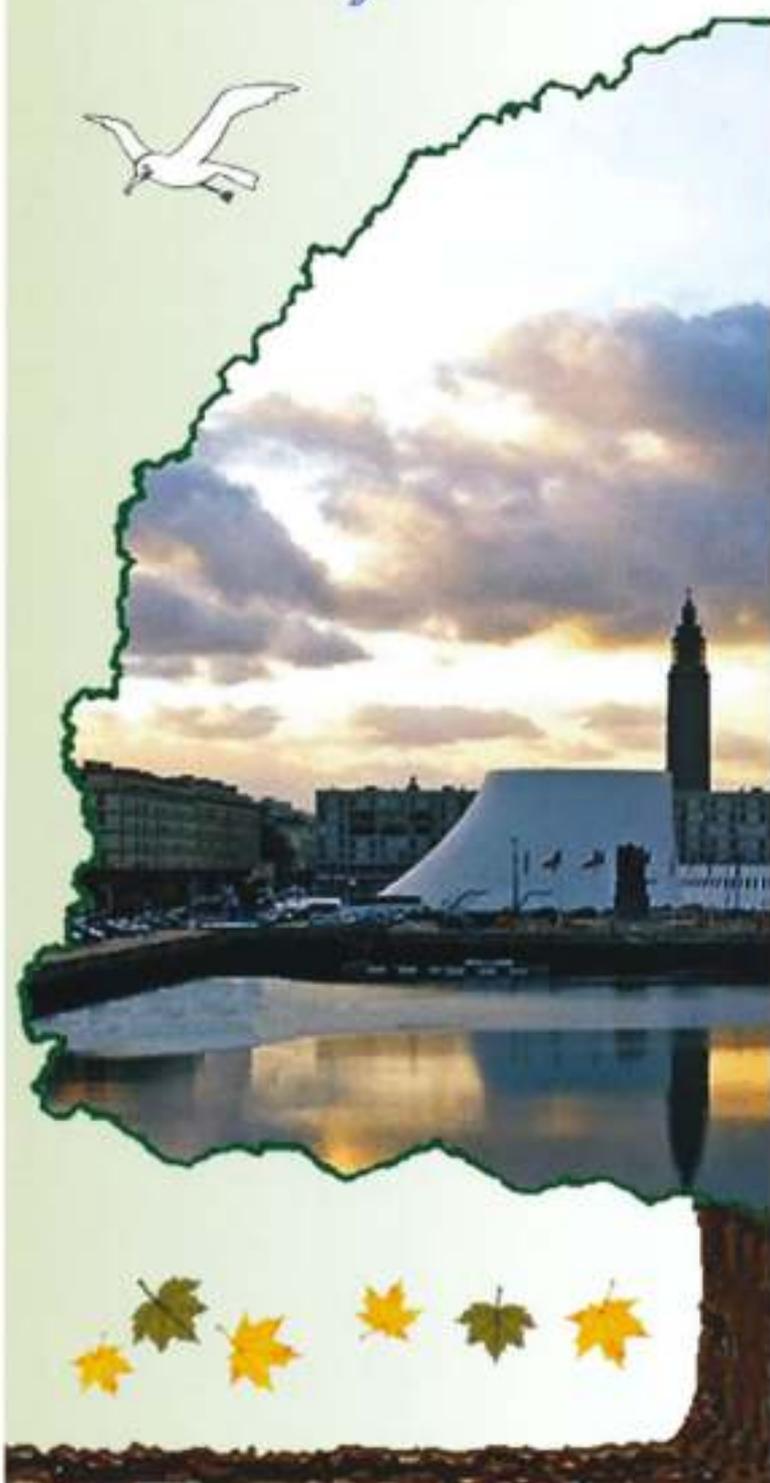
Espace Morastel - 531, avenue du 8 mai 1945 - 34130 Mauguio



# XXIV<sup>e</sup> Salon et Congrès National de Généalogie

## LE HAVRE

*De la fondation ... à la reconstruction*



Organisé par le Groupement  
Généalogique du Havre et de  
Seine-Maritime



[www.lehavregenealogie2017.fr](http://www.lehavregenealogie2017.fr)



**Carré des Docks**  
Le Havre Normandie

**8-9-10**

**septembre 2017**



**Invités d'honneur**  
Les Outre-mer



Sous le patronage de la Fédération  
Française de Généalogie

